



HAL
open science

Penser le territoire en partage : étude des interactions hommes-ours en estive (vallée du Biros, Ariège)

Anne-Lise Pivot

► **To cite this version:**

Anne-Lise Pivot. Penser le territoire en partage : étude des interactions hommes-ours en estive (vallée du Biros, Ariège). Géographie. 2019. dumas-02485504

HAL Id: dumas-02485504

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02485504>

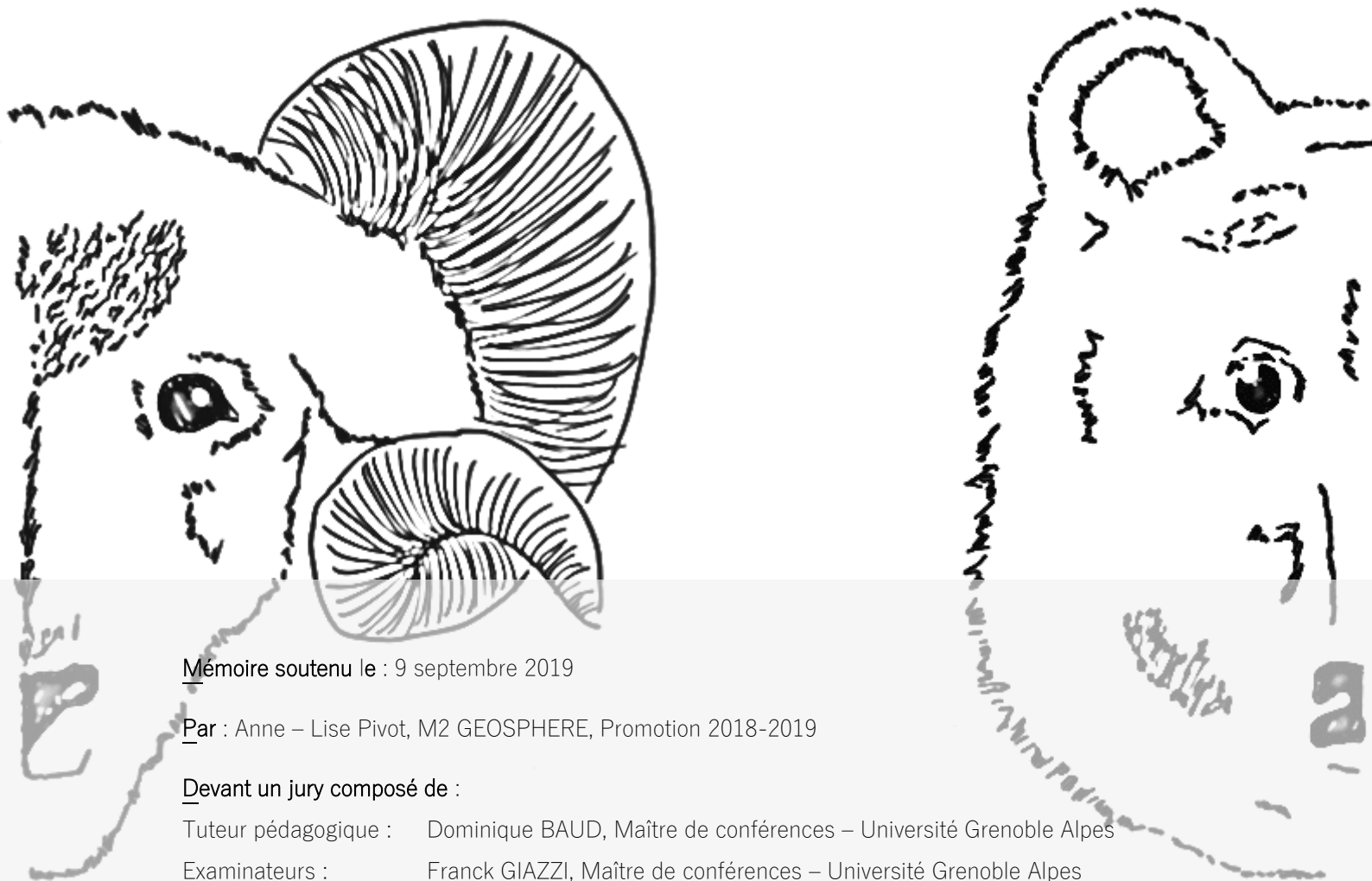
Submitted on 14 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Penser le territoire en partage : étude des interactions hommes - ours en estive (vallée du Biros, Ariège)

Réalisé au sein du collectif Dissonance, en partenariat avec le laboratoire GEODE



Mémoire soutenu le : 9 septembre 2019

Par : Anne – Lise Pivot, M2 GEOSPHERE, Promotion 2018-2019

Devant un jury composé de :

Tuteur pédagogique : Dominique BAUD, Maître de conférences – Université Grenoble Alpes

Examineurs : Franck GIAZZI, Maître de conférences – Université Grenoble Alpes

Coralie MOUNET, Chargée de recherche - CNRS

Etablissements partenaires :



Penser le territoire en partage : étude des interactions hommes - ours en estive (vallée du Biros, Ariège)

Réalisé au sein du collectif Dissonance, en partenariat avec le laboratoire GEODE

Mémoire soutenu le : 9 septembre 2019

Par : Anne-Lise Pivot, M2 GEOSPHERE, Année 2018-2019

Devant un jury composé de :

Tuteur pédagogique : Dominique BAUD, Maître de conférences – Université Grenoble Alpes

Examineurs : Franck GIAZZI, Maître de conférences – Université Grenoble Alpes

Coralie MOUNET, Chargée de recherche - CNRS

Etablissements partenaires :



Remerciements

Mes premiers remerciements vont vers les éleveurs et le berger du groupement pastoral d'Ourdouas. Merci à eux d'avoir accepté de « jouer le jeu », de nous avoir permis de mener cette recherche et de nous immiscer dans leur quotidien. Sans leur investissement et leur disponibilité, les lignes qui constituent ce mémoire auraient été bien difficiles à écrire. Ils nous ont donné, et nous donnent encore à débattre, à questionner et à comprendre sur cette relation qui lie les hommes à la montagne.

Mes pensées se tournent ensuite vers l'équipe du projet OUPASPYR, avec laquelle nous sommes en train de monter et lancer ce projet – en espérant qu'il perdure. Merci à Aline pour les moments en estive, le travail collectif, nos discussions et tout le reste. Merci à Lluis et Ruppert pour leur encadrement et le suivi de mon travail (même s'il n'est pas encore terminé !), pour les réflexions pertinentes qui amènent de nouvelles perspectives de raisonnement. Et tout simplement merci pour avoir lancé ce projet.

Je pense aussi à ceux qui ont donné un peu de leur temps pour m'apporter des informations complémentaires, ceux avec qui nous avons fait plusieurs réunions : agent de l'ONF, ancien berger, personnel de l'ONCFS, *etc.*

Merci enfin aux copains de la vallée du Biros et ceux d'un peu plus loin qui sont venus se perdre quelques jours en Ariège. Merci donc pour la bonne ambiance permanente qui en ferait presque oublier l'écriture du mémoire ! Louise, Victor et Clémence, sans votre connexion internet j'aurais eu bien du mal à terminer ces lignes. Anaïs merci pour tes relectures avisées, tes conseils et ta présence.

Sommaire

Introduction	9
I Etat de l'art	13
I.1 Des montagnes, des hommes et des ours : état des lieux des réintroductions d'ours et de leur implications dans les Pyrénées.....	13
I.2 Revisiter le conflit : vers de nouvelles articulations de l'estive, de l'animal et de l'humain.....	18
I.3 Objectifs de l'étude et hypothèses de travail	20
II Matériel et méthodes	22
II.1 Présentation du terrain.....	22
II.2 Protocole méthodologique mis en œuvre : écouter et vivre l'estive	28
II.3 Justification du choix méthodologique et position de « l'apprenti-chercheur » dans le dispositif de recherche	33
II.4 Analyse de l'ensemble du matériel obtenu.....	34
III Résultats	36
III.1 Des changements de pratiques pastorales au regard des représentations de l'ours.....	36
III.2 Détailler l'usage du territoire : comment est justifiée l'utilisation des différents quartiers d'estive ?	39
III.3 Caractériser l'animal par le regard de l'Homme : un référentiel de l'évolution du comportement de l'ours sur l'estive d'Ourdouas	44
III.4 Le regard du groupement pastoral sur les mesures de protection mises en œuvre.....	46
IV Discussion	51
IV.1 Repenser la relation de l'Homme à l'animal : le symbolisme actuel au cœur du débat ?.....	51
IV.2 Penser le territoire en partage : composer uniquement avec l'ours ?.....	53
IV.3 De la limite des moyens de protection actuels : prendre en compte l'incertitude et la complexité de l'estive dans la composition du quotidien.....	55
Conclusion.....	59

Petit lexique du vocable utilisé

Chaume des brebis : Temps durant lequel les brebis, du fait de la chaleur et du soleil, restent debout et imbriquées de manière à placer leur tête à l'ombre des unes et des autres (Pétrequin, 1995).

Couchade : Emplacement où va coucher un troupeau durant l'estivage (Pétrequin, 1995).

Coume : Synonyme de combe

Dérochement : Fait de tomber, se précipiter d'un rocher, d'une roche (CNRTL, 2012). En zone à ours, les dérochements peuvent être attribués à la présence du plantigrade : dans des zones escarpées, le mouvement de panique du troupeau lors des prédatations peut entraîner la chute des brebis dans le vide.

Piétain : Maladie bactérienne entraînant une inflammation des ongles des brebis. Les animaux vont boiter et brouter en se tenant sur les genoux. Il peut conduire « à un amaigrissement, une diminution de la production laitière et de l'allaitement des brebis et une prise de poids plus faible des agneaux ». Différents facteurs concourent à son apparition et à l'aggravation de la maladie tels que la souche bactérienne concernée ou les conditions environnementales et climatiques (OSAV, 2016).

Sonnaille : clochette spéciale fabriquée pour les ovins. Elles permettent de retrouver le troupeau, notamment dans les zones boisées (Pétrequin, 1995).

Virées (ou **biais**) : trajectoires que vont emprunter les brebis pour se rendre d'un point A à un point B. Le berger, afin de conduire le troupeau dans l'endroit choisi, va guider les brebis dans ces trajectoires.

Sigles et acronymes

AFP : Associations Foncières Pastorales

CIDO : Commission d'Indemnisation des Dommages d'Ours

DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

GP : Groupement pastoral

HA : Haute - Ariège

HG : Haute - Garonne

HP : Haute - Pyrénées

MAE : Mesures Agro – Environnementales

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

OUPASPYR : Ours et PASToralisme dans les PYRénées

Avant – propos

Ce mémoire de recherche s'inscrit dans le cadre du projet OUPASPYR, qui connaît sa première année d'expérimentation en 2019. Il a été pensé dans une démarche de recherche action. Il est porté par Ruppert Vimal (Chargé de recherche au CNRS - Laboratoire GEODE) et Lluís Ferrer (Doctorant – Université de Mc Gill) au sein de l'association Dissonances et en partenariat avec le laboratoire GEODE. Le projet se déroule sur 9 mois, de mars à décembre, afin d'englober toute la durée de l'estive (de juin à octobre). L'objectif de ce projet, mêlant anthropologie environnementale et écologie, est de s'attacher à comprendre les relations entre pratiques pastorales et prédation au sein des estives ariégeoises et notamment de la vallée du Biros. En plaçant le chercheur au cœur du dispositif et en le considérant comme partie prenante, le projet OUPASPYR tend à créer une nouvelle voix capable d'intégrer les revendications diverses au travers d'un compromis selon lequel la réussite des uns dépend de la satisfaction des autres. De manière plus concrète, deux approches ont été mises en œuvre cette année sur une estive Ariégeoise :

- une approche en écologie : installation d'un réseau de caméras-trap sur l'estive afin de déterminer la fréquentation de l'estive par l'ours,

- une approche en ethnologie : suivi et observation quotidienne du travail du berger et entretiens auprès des acteurs du groupement pastoral afin de déterminer de quelle manière l'ours impacte la pratique de l'estive.

Le mémoire présenté dans les lignes suivantes s'insère dans le cadre d'un stage de fin de Master 2 en Géographie effectué à l'Université Grenoble Alpes. Il a été écrit avant la fin du projet, du fait des exigences universitaires.

Introduction

Les grands prédateurs sont des figures singulières au sein de l'imaginaire collectif. Vecteurs de peurs, d'admiration, ils ont la capacité de faire émerger des débats de société intenses (Benhammou, 2003). Leur protection n'en est pas moins indispensable. Le déclin rapide de certaines espèces conduit à bouleverser l'équilibre d'écosystèmes entiers (Dickman & al., 2011). Leur conservation devient dès lors un enjeu global majeur. Le déclin de nombreuses populations animales est en parti causé par des dégradations directes des habitats et des pratiques de chasses (Marion, 2018). Les politiques environnementales actuelles favorables au retour de la grande faune ont conduit à mettre en place des mesures politiques visant la réintroduction d'espèces dans des territoires donnés ou a minima à des mesures de conservation plus strictes. L'ours dans les Pyrénées a bénéficié de cette dynamique. Depuis les premières réintroductions entre 1996 et 1997, le nombre de plantigrades est en augmentation sur le massif Pyrénéen. Ce retour ne fait cependant pas l'unanimité dans les vallées. A l'image d'autres mesures environnementales, les actions de conservation conduisent à l'apparition de nombreux conflits locaux (Redpath & al., 2013), en partie à cause de la prédation sur les troupeaux domestiques (Linnell & al., 1996). La cohabitation avec les populations locales voulue par certains est d'autant plus complexe à mettre en œuvre qu'il existe de nombreux contextes locaux différents (Kasensky, 2003). Certains écrits défendent en effet l'idée que la cohabitation sur le continent européen avec les populations locales est globalement favorable en Italie (Glikman et al., 2012), ou encore dans les cantabriques en Espagne (Poinsot, 2009). A l'inverse il subsiste des zones de tension en France (Piédallu et al., 2016a), en Croatie (Majic et al., 2011). A l'heure où ces lignes sont écrites, des tensions apparaissent en Slovénie. Des initiatives locales demandent en effet l'abattage d'ours dans les zones où les troupeaux sont prédatés¹.

Le refus du retour de l'ours dans les Pyrénées se manifeste par de nombreux mouvements de protestation, à l'image des oppositions ayant eu lieu suite au retour du loup dans les Alpes (Mounet, 2007). La plupart ont vu le jour à la suite des différentes réintroductions débutées entre 1996 et 1997. La mort de l'ourse Cannelle en 2004 a entraîné des regroupements de pro-ours dans plusieurs villes des Pyrénées, conduisant à de nouvelles réintroductions en 2006. Lors de ces réintroductions, des manifestations plus violentes ont eu lieu, notamment en avril 2006, où l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Ariège – Pyrénées (ASPAP) a mené une action assez violente dans le village d'Arbas (Haute-Garonne). Dégradations de biens publics et menaces de mort envers le maire de la commune ont été le lot de cette manifestation². Un mois plus tard, une opération de réintroduction a été annulée suite à une importante manifestation d'opposants. Plus récemment, en septembre 2017, une trentaine d'hommes masqués et armés ont publié une vidéo menaçant de rouvrir la chasse à l'ours en Ariège. Par conséquent une enquête a été ouverte et des perquisitions chez certains éleveurs³ ont été effectuées. Les récentes réintroductions dans le Béarn au mois de novembre 2018 ont aussi donné lieu à des mouvements de protestation, où les militants ont bloqué les routes et ont annoncé vouloir *“enlever les ours par tous les moyens”*⁴.

¹ Flanner, J.L. (2019). Slovenian Farmers, Scientists & Hunters Demand Bear, Wolf, Cull as tensions rise over large carnivores. *Total Slovenia news*, Consulté à l'adresse <https://www.total-slovenia-news.com/lifestyle/3787-slovenian-farmers-scientists-hunters-demand-bear-wolf-cull-as-tensions-rise-over-large-carnivores>

² L'Obs. (2006). Violentes actions des anti-ours. <https://www.nouvelobs.com/societe/20060402.OBS2659/violentes-actions-des-anti-ours.html>

³ Garric, A. (2017). Dans une vidéo, des hommes masqués et armés veulent « rouvrir la chasse à l'ours » en Ariège. *Le Monde*, Consulté à l'adresse https://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/09/15/dans-une-video-des-hommes-masques-et-armes-veulent-rouvrir-la-chasse-a-l-ours-en-ariege_5186428_1652692.htm

⁴ AFP. (2018). Pyrénées-Atlantiques : une première ourse a été relâchée dans la nature. *Le Monde*, Consulté à l'adresse https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/10/04/barrages-anti-ours-dans-les-pyrenees-rugy-denonce-des-attitudes-inacceptables_5364437_3244.html

Les moyens proposés et mis en œuvre pour tenter de minimiser les dégâts d'ours ne semblent pas être le seul point de revendication. Il se joue, de manière bien plus dissimulée, une question de domination territoriale, entre les hommes et les animaux, et entre les hommes eux-mêmes. Le territoire de l'ours vient empiéter sur le territoire de l'élevage, qui jusqu'à maintenant n'était que très peu sujet à des problèmes de voisinage de ce type. Il convient dès lors de définir ce qui sera un concept central dans la suite de cet écrit : le(s) territoire(s). Ce terme peut être pensé au pluriel ici, puisque nous avons à faire à des emboîtements territoriaux, entre celui de l'animal et celui des hommes.

J. Goldberg (cité par O. Milhaud) (2005) définit le territoire animal comme étant une portion d'espace que les individus vont délimiter grâce à des marqueurs biologiques. Cela en vue de le protéger contre les individus de la même espèce. Pour l'ours, cela peut être traduit par un comportement de prédation des individus mâles adultes sur les jeunes oursons afin d'affirmer leur statut de domination (Bellemain & al., 2006). La définition peut être complétée en ajoutant que le territoire de l'animal regroupe plusieurs zones aux objectifs complémentaires (alimentation, repos), ces zones pouvant être distinctes ou confondues (Goldberg, cité par Milhaud - 2005). Le territoire de l'animal, en fonction de chaque individu, varie de taille. Dans la famille des plantigrades, le territoire d'un individu semblerait être compris entre 700 à 1200 km² pour un mâle et de 90 à 160 km² pour une femelle (Étienne & Lauzet, 2009). Cependant, pour les ours réintroduits, des déplacements de très grandes amplitudes sont remarqués (Quenette & al., 2006 ; Piedallu & al., 2016b). Cela entraîne une augmentation du domaine vital pendant les semaines qui suivent le lâcher puis une stabilisation du domaine l'année d'après (Quenette & al., 2006). Pour les espèces nouvellement réintroduites, la qualité d'accueil du milieu est aussi fonction de la présence d'itinéraires de déplacements (Poinsot, 2012), permettant de joindre les différents lieux de vie d'un individu. Les milieux fragmentés, facilement accessibles ou encore trop anthropisés vont ainsi être des obstacles à la mise en œuvre du territoire animal.

Ce qui semble être à l'opposé du territoire animal, mais qui sera discuté plus tard, c'est le territoire des hommes. À ce dernier il peut être attribué plusieurs dimensions (Fournier, 2007). Une dimension géopolitique (*ibid*) en premier lieu : c'est le territoire du pouvoir, de l'exercice des droits, qui prend forme par des politiques d'aménagement de l'espace. Dans un deuxième temps, le territoire peut renvoyer à la notion de lieu, qui porte une identité et une histoire propre. Dans un troisième temps, le territoire des hommes est aussi un espace approprié, le « *support d'identités individuelles et/ou collectives* » (Fournier, 2007) : c'est alors une base matérielle à partir de laquelle les sociétés vont se développer et qu'elles vont façonner. Brunel & al (1992) définissent d'ailleurs le territoire en ces termes :

« Espace **approprié** avec sentiment ou conscience de son appropriation. Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi, et **que l'on est prêt à défendre**. La notion de territoire est donc à la fois juridique, sociale culturelle et même affective. Le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace. Il y faut quelque chose de plus, et d'abord les **sentiments d'appartenance** (je suis de là) et d'**appropriation** (c'est à moi, c'est ma terre, ou mon domaine). »

Un des éléments essentiels de la notion de territoire, c'est son imprécision : sa définition peut varier d'un individu à l'autre, de même que ses frontières (Fournier, 2007). Le territoire d'action des communautés rurales, et plus précisément des communautés pastorales, est l'estive. C'est un objet complexe. Il est de propriété domaniale, mais les pastoraux de par leur usages ancestraux, se le sont approprié. Une légitimité d'usage s'est mise en place.

Les réintroductions d'ours ont pour effet de passer outre les frontières des territoires humains. En effet, le territoire de l'ours vient empiéter sur le territoire de l'élevage et balaie d'un revers de main la place qui était symboliquement attribuée à l'animal (Mauz, 2002). Jusqu'à maintenant l'élevage n'était que très peu sujet à des problèmes de voisinage de ce type. Le déclin des populations d'ours durant le 20^{ème} siècle a contribué à éloigner la menace d'un prédateur sur le territoire des hommes. La situation s'inverse

aujourd'hui. La transgression des frontières s'effectue de deux manières (Johansson, 2009) : c'est soit l'animal ou soit l'Homme qui franchit la frontière à l'intérieur de laquelle il était jusqu'alors cantonné. Le sauvage vient à la rencontre de l'humain et impacte les activités humaines. Ou bien l'Homme envahi et anthropise des espaces sauvages et part son action détruit des zones de quiétudes de la grande faune. La frontière est mince entre territoires des hommes et territoires des autres animaux, si bien que celle-ci est franchie rapidement.

Actuellement, territoire de l'ours et territoire de l'Homme ou plus précisément des pastoraux, s'emboîtent, mais les entités qui y sont présentes s'opposent et se concurrencent (Dortier & al, 2005). Cela mène à l'apparition de conflits. Ces derniers émergent quand deux ou plusieurs parties ayant des opinions bien arrêtées se heurtent au sujet d'objectifs de conservation et lorsqu'une partie est perçue comme faisant valoir ses intérêts aux dépens d'une autre (Redpath & al., 2013). Les mouvements de résistance face aux réintroductions montrent la difficulté à faire coexister politiques de conservation et pratiques locales des territoires. D'autant plus que la fragmentation et le confinement du sauvage dans des environnements de plus en plus anthropisés mène à une augmentation des interfaces de conflit (Bortolamiol & al., 2017).

Le terme de conflit humain – animal porte aujourd'hui à débat : en effet bien souvent la conflictualité n'émane pas des interactions entre hommes et faune mais émane d'une conflictualité entre hommes. Celle-ci est provoquée par l'apparition de fractures sociales et culturelles au sein des territoires concernés. Des fractures qui sont révélées par la présence des prédateurs (Redpath & al., 2013 ; Dickman, 2010). Se pose ici la question de la maîtrise du territoire, qui conduit à un jeu d'acteurs complexe (Mounet, 2006). Le conflit porte alors autour des dimensions d'attachement et des valeurs culturelles attribuées aux territoires concernés par les réintroductions (Johansson, 2009 ; Linell & al., 2010). J. Young & al (2010) proposent de repenser le terme de conflit humain – animal selon deux composantes : la conflictualité hommes – hommes et les impacts faune – hommes. Cette deuxième dimension a trait notamment aux pertes matérielles, aux prédateurs sur les troupeaux, *etc.* Dans ce cas, l'animal peut être perçu comme un protagoniste à part entière avec des stratégies d'occupation de l'espace (Marchand, 2013). Certains écrits proposent d'utiliser l'appellation de coexistence « Homme – faune » afin de prendre en compte ces deux dimensions (Redpath & al., 2014 ; Madden, 2004). Les impacts provoqués par l'animal viennent s'insérer dans la dynamique des conflits humains - humains. Ils en sont la résultante visible et spatiale et posent deux questions : celle des orientations à donner au devenir d'un territoire, et celle des moyens à mettre en œuvre afin de partager le territoire. Pour cela, il est nécessaire de s'intéresser avant toute chose à la dimension humaine des conflits (Linell & al., 2010), de les replacer dans une dimension territoriale (Marchand, 2013) et d'identifier quelle « juste place » a été attribuée aux animaux afin de comprendre la genèse des conflits et d'y trouver des voies d'issues.

Le penchant actuel de la géographie est d'abandonner le point de vue humain dès qu'il s'agit de traiter des relations homme - animal (Bortolamiol & al., 2017). De ne plus considérer ce dernier comme étant uniquement un symbole au travers duquel les sociétés se matérialisent. Au contraire, l'étude conjointe des hommes et des animaux doit permettre de « *contribuer à une réflexion plus large sur les relations de l'Homme avec son environnement* », et cela passe nécessairement par l'étude et la compréhension des « *espaces dans lesquels les relations se créent* » (*ibid.*). Selon S. Bortolamiol & al (2017), trois éléments sont donc à prendre en compte afin de parvenir à cette compréhension : les humains engagés, les animaux engagés et la situation socio-spatiale de l'interaction.

La recherche présentée dans les lignes suivantes s'inscrit dans cette approche territoriale de la relation entre hommes et ours. Elle vient au croisement de plusieurs travaux déjà effectués sur le pastoralisme et les réintroductions d'ours. Jusqu'à maintenant, la littérature scientifique sur la question du pastoralisme pyrénéen est relativement abondante, notamment par la contribution des travaux de Corinne Eychenne. Celle sur les réintroductions d'ours et leur incidences dans les Pyrénées françaises l'est moins. Des travaux en Amérique du Nord ou encore en Europe apportent des éléments sur l'efficacité des moyens de protection des troupeaux contre les dégâts d'ours et de grands carnivores. Il est notamment question de

l'efficacité des chiens de protection (Zingaro & *al.*, 2018 ; Gehring & *al.*, 2010). En France, J.M Landry mène depuis quelques années des recherches sur les chiens de protection face aux loups dans l'arc Alpin (Landry, 2006). La thématique de l'efficacité des clôtures électriques a aussi été abordée, notamment en Norvège (Wam & *al.*, 2004) ou encore en Allemagne (Reinhardt & *al.*, 2012). A l'échelle de la chaîne des Pyrénées françaises, des approches autour du symbolisme ont été développées (Bobbé, 1998). Les thèses de Farid Benhammou (2007) et de Blaise Piédallu (2016) font figures de pionnières suite aux premières réintroductions en France. F. Benhammou (2007) propose une approche axée sur la géopolitique. Il détaille très clairement les jeux d'acteurs qui se cachent derrière les réintroductions et comment ceux-ci ont évolué au cours du dossier ours. Les travaux de B. Piédallu (2016) offrent une tentative de croisement entre sciences de l'environnement et sciences sociales. Néanmoins ces travaux abordent peu la question de la relation de l'Homme à l'animal, en termes d'interactions quotidiennes entre les deux espèces, de partage de territoire et des incidences des réintroductions sur la pratique d'un espace spécifique qu'est l'estive. La recherche présentée dans les lignes qui suivent va tenter d'y amener des éléments de réponse. Se focaliser sur le territoire assez restreint qu'est l'estive, en comparaison à l'ensemble de la chaîne des Pyrénées dans laquelle les plantigrades sont en train de s'établir, n'est pas sans but. L'estive est le lieu où territoires des hommes et territoires des ours se confrontent, où les acteurs humains et non-humains se croisent et essaient de vivre ensemble. Les estives deviennent ainsi de nouveaux laboratoires grandeur nature où il est possible d'observer les évolutions des dynamiques et des territoires humains et animaux alors confrontés l'un à l'autre.

La posture adoptée consiste à prendre en compte les deux dimensions des conflits : celle des désaccords entre humains, et celle des impacts de la faune sur les sociétés humaines (Young & *al.*, 2010). Au travers de ce travail, nous avons donc un double objectif. Il s'agit d'une part de comprendre la dimension conflictuelle de l'utilisation du territoire en prenant en compte la manière dont l'ours est représenté dans le discours des acteurs pastoraux. D'autre part, il s'agit de comprendre comment la présence de l'ours, qui de fait est imposée, impacte la pratique de l'estive et conduit à repenser l'usage du territoire. Un des premiers moyens mis en œuvre dans cette recherche est d'établir un récit des pratiques pastorales en estive, influencées par la présence de l'ours. Un référentiel en sera construit afin de faire ressortir les spécificités de ce lieu, de voir de manière fine ce qu'il s'y passe, et de connaître les moyens techniques et cognitifs mis en œuvre par les acteurs pour s'adapter à cette présence. Ceci doit permettre de comprendre comment s'articulent territoire des hommes et territoire de l'ours, et comment la présence de l'ours influence la pratique du territoire des hommes. Même si le dispositif de la recherche passe par une entrée micro-locale, la volonté est d'arriver à extrapoler les résultats de la recherche. L'idée est de faire émerger des axes de réflexion plus généraux, qui pourraient venir alimenter un regard plus englobant sur la question des relations entre pastoralisme et réintroductions.

Afin de remplir ces objectifs, il a été choisi de mettre en œuvre une étude qualitative. Elle permet d'accéder à des savoirs locaux indispensables à la compréhension du fonctionnement d'un territoire (Huntington, 1998). Trois outils ont été mis en œuvre : la participation à des réunions de projet et la conduite d'entretiens auprès d'acteurs proches du dossier ours, une campagne d'entretiens auprès des acteurs du groupement pastoral de l'estive choisie comme terrain d'étude et plusieurs périodes d'observation du travail quotidien du berger en estive.

Le travail résultant de cette recherche sera restitué de la manière suivante. Dans un premier temps, un état de l'art portant sur les réintroductions d'ours, l'évolution du pastoralisme pyrénéen et l'état des recherches sur les relations Homme-animal sera présenté. Dans cette même partie seront abordés les objectifs et hypothèses de travail. Dans un deuxième temps, le terrain d'étude ainsi que les outils méthodologiques seront exposés. Dans un troisième temps, les résultats des analyses des entretiens et des observations en estive seront présentés. Enfin, une discussion des résultats au regard de la littérature scientifique sera conduite

I Etat de l'art

I.1 Des montagnes, des hommes et des ours : état des lieux des réintroductions d'ours et de leur implications dans les Pyrénées.

I.1.1 Quand les ours ont disparu

A l'image des nombreux grands prédateurs, les ours occupent une place importante dans l'imaginaire des sociétés de montagne. Dans les Pyrénées, les populations furent présentes sur toute la chaîne jusqu'au XV^{ème} siècle (de Marliave, 2008). Mais les populations humaines, au terme d'une chasse acharnée et d'une emprise territoriale qui s'est accrue, ont précipité le déclin de l'animal. Entre 1650 et 1950, 415 individus auraient été éliminés (*ibid*). D'un ensemble compact présent sur l'ensemble des Pyrénées, les ours ont fini par se concentrer dans de petits noyaux de peuplement. De ce fait, des réintroductions ont été mises en œuvre. Nous nous intéresserons ici à ces processus.

En France, la population ursine a connu un lent déclin. L'expansion des zones habitées, la déforestation et le développement de l'agriculture ont conduit à faire reculer la population dans les massifs montagneux (Étienne & Lauzet, 2009). La population, répartie sur l'ensemble du massif Pyrénéen (**Figure 1**) était alors estimée entre 150 et 200 individus au début du XX^{ème} siècle (Bourdelle, 1937). Mais l'ours n'avait aucun statut de protection en particulier. Différentes battues administratives ont eu raison du plantigrade, dont la dernière remonte dans le Couserans à 1957 (de Marliave, 2008). Prédateur sur les troupeaux, il a été chassé, ou à défaut repoussé par les nombreux hommes peuplant les vallées. Différentes techniques étaient utilisées.

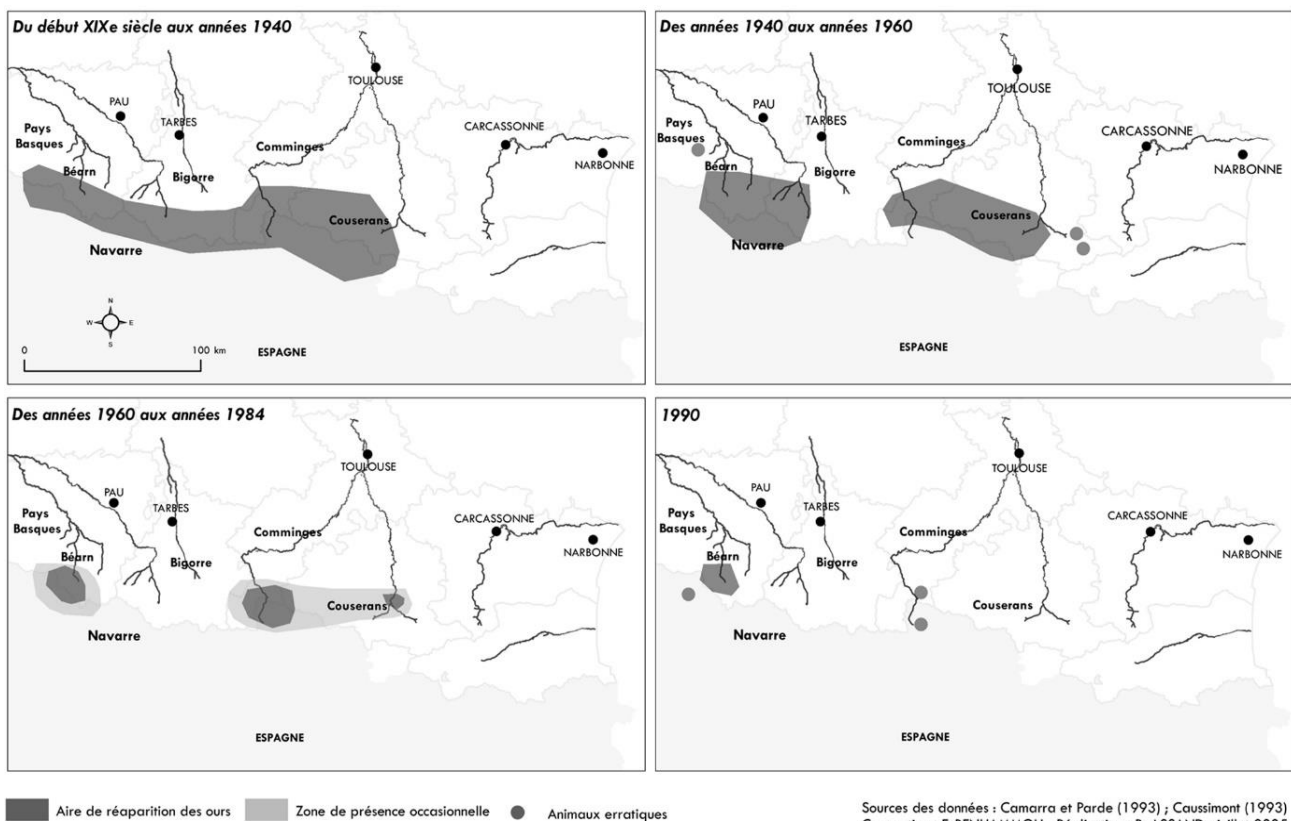


Figure 1 - Carte de l'évolution des populations ursines dans le massif Pyrénéen
Source : F. Benhammou, 2005.

Certains témoignages anciens font part de l'utilisation de torches enflammées pour éloigner le prédateur. Dans le Couserans les bergers utilisaient des *tubes*, sorte d'instruments à vent dont le bruit devait repousser la bête sauvage (de Marliave, 2008). C'était aussi le temps des montreurs d'ours, alors estimés à près de 200 au début du XX^{ème} siècle (Lagalis, 2002). La relation humain – animal était de ce fait une relation de domination, où l'ours était alors considéré comme un parasite et le principal adversaire de l'Homme.

Il n'en restait que 5 dans les Pyrénées françaises à la fin du XX^{ème} siècle. Mais dans les années 1970, la prise de conscience écologique a joué en la faveur des ours. D'espèce chassée, "montrée" notamment en Ariège et élevée dans ce but (Benhammou & al., 2005), elle est devenue protégée par différents textes (DREAL, 2011). Sur le plan international, la convention de Berne⁵ confère à l'ours brun le statut d'espèce strictement protégée. A l'échelle de la France, sa protection est assurée par l'article L. 411-1 du code de l'environnement (17 avril 1981). Il fait de l'ours une espèce inscrite sur la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire français. La relation à l'espèce évolue, au moins au niveau national. Le changement de paradigme dans la conservation de l'environnement a mené à une sacralisation du règne animal, et à une modification du regard qui lui était porté. Actuellement, la protection de l'ours est ancrée dans un paradigme de protection de l'environnement qui peut être qualifié « d'intégrateur » (Depraz, 2011). Les relations entre animaux et activités humaines sont en théorie pensées en symbiose et non plus en opposition. Cette posture tend à déconstruire l'antagonisme Homme – Nature qu'il y a dans les sociétés occidentales (Laslaz & al., 2012).

Différentes réintroductions d'ours slovènes ont eu lieu. En 2018, l'effectif minimal détecté était de 40 individus (Sentilles & al., 2018). Le suivi des populations réintroduites est effectué par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Des méthodes invasives telles que le placement de colliers GPS sur les individus réintroduits (Camarra & al., 2017) et non-invasives telles que le suivi des populations par relevé d'indices de présence (Quenette, 2000) sont utilisées. La méthode non-invasive permet d'obtenir une estimation généralement inférieure au nombre réel d'ours dans les Pyrénées. En effet, seul les indices ne portant aucun doute sur l'identité de l'ours sont retenus. Il est difficile de déterminer la date de présence de l'ours pour certains indices, ce qui augmente leurs chances d'être rejetés. Par exemple, entre 2008 et 2014, plus de 7500 indices ont été récoltés mais seulement 1666 étaient considérés comme valables, soit environ 22% (Piédallu, 2016).

Selon le Ministère de l'écologie et du développement durable, ces réintroductions ont un double objectif : concourir à renforcer l'image patrimoniale et historique de l'ours dans les Pyrénées et maintenir une population ursine viable, ceci dans un enjeu de conservation de la biodiversité (Kruger & al., 2018). Diverses études viennent confirmer en partie cet argumentaire. En effet, certains travaux affirment que la présence de grands prédateurs permettrait de maintenir un équilibre entre diversité des espèces animales et végétales (Ripple & al., 2014 ; Ritchie & Johnson, 2009). Les prédateurs jouent un rôle "d'ingénieurs écologiques", améliorant les conditions environnementales de certains écosystèmes, permettant de limiter la transmission de maladies (Parker & al., 2003). Leur perte conduit à des bouleversements des équilibres écologiques (Dickman & al., 2010 ; Ritchie & al., 2012), tel que cela a pu être le cas à Yellowstone avec la suppression des populations lupines (Ripple & Beschta, 2012). Mais il peut y avoir élément à discuter. En effet, peu d'études uniquement focalisées sur l'ours ont été réalisées (Ripple & al., 2014).

I.1.2 La montagne au cœur du mécanisme des réintroductions

Au cœur des réintroductions se trouve un objet essentiel : l'espace. Si l'on reprend la définition de Lévy et Lussault (2003), l'espace serait un « *objet social défini par sa dimension spatiale [...]* », qui « *se caractérise par au moins trois objets : la métrique, l'échelle, la substance* ». A la différence du territoire, l'espace comporte une

⁵ Convention sur la conservation de la vie sauvage et des habitats naturels de l'Europe du 19.09.1979

dimension assez abstraite et conceptuelle⁶. L'espace peut avant tout être défini comme un objet social, délimitable, que les individus investissent afin d'y déployer des stratégies d'actions et d'occupation. Ces logiques d'actions sont différentes selon les acteurs entrant en jeu.

Dans le cadre de cette recherche, l'espace considéré est celui des vallées et forêts montagnardes, des plateaux d'altitude. Un espace sur lequel le pastoralisme a depuis longtemps laissé ses marques. Cependant dans les Pyrénées, le XX^{ème} siècle a été marqué par un déclin démographique et un lent effondrement économique des activités locales telles que l'industrie hydroélectrique ou l'élevage, autrefois pourvoyeuses d'emplois (Pailhes, 2008 ; Petitgas, 2012). La plupart des zones habitées et des estives, aujourd'hui marginalisées, ont été abandonnées. Le recul combiné des peuplements et des activités a conduit à une recolonisation par la forêt de ces territoires et plus globalement à des transitions environnementales et culturelles (Garcia-Martinez & *al.*, 2009). Dans le même temps ont commencé à éclore les prises de conscience écologiques : création de parcs naturels, protection d'espèces menacées, *etc.* L'ours a d'ailleurs acquis un statut d'espèce strictement protégée par la convention de Berne en 1979⁷. Sur la page blanche de la montagne Pyrénéenne pouvait être dessiné un nouveau croquis. L'espace délaissé des Pyrénées est donc devenu un terrain idéal pour la mise en œuvre de politiques de conservation, créant une situation d'*environmental recovery* (Vaccaro & Beltran, 2009). Le paysage des Pyrénées s'est alors redéfini comme un « patrimoine », qui a pris naissance à la suite d'une période de décapitalisation provoquée par une récession économique (Vaccaro & Beltran, 2009). Brisebarre et Lebaudy (2017) utilisent la notion de « *rewilding* » pour qualifier le contexte social actuel qui serait plus enclin à concevoir la nature de manière sauvage dans laquelle prolifèrent petits et grands prédateurs. Aussi qualifié de « boîte de Pandore » (Nogués-Bravo & *al.*, 2016), le « *rewilding* » passe ainsi par la restauration d'écosystèmes et le gain supposé de biodiversité grâce à la réintroduction de prédateurs. Il s'accompagne de surcroît par la mise en œuvre d'un jeu d'acteurs complexe où chacun tente de faire valoir ce qui lui semble être légitime, comme cela a pu être traité pour le cas de l'ours par les travaux de F. Behnamou (2007). C'est à la suite de l'ensemble de ces nouvelles dynamiques que les premiers ours ont été réintroduits, et qu'ils ont été rapidement assimilés à des symboles de biodiversité (Knight, 2016).

Mais les arguments écologiques n'ont pas suffi. Les différentes actions de réintroduction ne font pas l'unanimité. De l'hétérogénéité des points de vue sur la question de l'ours peut se dessiner des fractures spatiales variables. À l'échelle du massif pyrénéen, toutes populations confondues, se dessine une situation relativement favorable à l'ours. Mais ces indicateurs « généraux » ne peuvent effacer la complexité des territoires locaux, où de nombreuses divergences persistent (Piédallu & *al.*, 2016a). L'opposition Urbain vs. Rural, utilisée pour opposer « pro » et « anti », marque aussi des fractures territoriales profondes. Les « pro-ours » soulignent un désir de « réensauvagement » allant à l'encontre de dynamiques propres au milieu rural, où le pastoralisme notamment est prégnant (Vaccaro & Beltran, 2010 ; Morizot, 2016).

Des divisions se créent petit à petit aux seins des sociétés rurales concernées par les réintroductions. Il convient, pour analyser les incidences des réintroductions et comprendre les mécanismes à l'origine de l'apparition des conflits, d'étudier les évolutions des sociétés vivant dans ces espaces ruraux. Elles ont historiquement toujours maintenu une activité pastorale. La progression du nombre d'individus prédateurs est allée de pair avec une augmentation des prédatations sur les troupeaux d'ovins. Cela a conduit petit à petit à un mécontentement d'une partie de la profession à l'égard de ces actions de réintroductions, et vient questionner entre autres la durabilité du pastoralisme pyrénéen.

⁶ Epistémologie de la notion d'ESPACE en Géographie, Geoconfluences.

⁷ Convention de Berne relative à la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe - STE 104 - Conseil de l'Europe. 19 septembre 1979.

I.1.3 Les adaptations du pastoralisme à ce nouveau contexte de prédation : évolutions et moyens mis en œuvre

Les grandes lignes d'évolution du pastoralisme Pyrénéen

Le pastoralisme, comme un ensemble de valeurs et de techniques, prend forme dans le massif pyrénéen par une tradition de montée en estive (Mounet & Turquin, 2014). Il se base avant toute chose sur la pratique d'un espace d'altitude, dont l'utilisation est fonction des saisonnalités des couverts végétatifs et des troupeaux (Eychenne, 2018a). La dynamique de l'ensemble des ressources à disposition des troupeaux est fortement liée aux dynamiques de pratique de l'estive, faisant du pastoralisme un acteur paysager à part entière (*ibid*). Historiquement, le pastoralisme ariégeois au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle se caractérisait par des transhumances en petits troupeaux gardés en lien avec une population rurale assez importante. Après-guerre, l'essor industriel des vallées pyrénéennes a permis le développement d'une double activité et a favorisé l'apparition de l'élevage extensif avec peu de gardiennage en montagne. A cette période, l'agriculture était vivrière et venait en complément d'autres revenus issus des activités industrielles (Chevalier, 1956).

Le déclin des activités industrielles a conduit au dépeuplement progressif des montagnes, comme cela a été évoqué plus haut. Cette situation de déclin économique s'est aussi fait ressentir dans le milieu agricole. Les années 1950-1960 étaient qualifiées de périodes noires "*où de rares troupeaux parcouraient les immensités [...] désertes des estives*" (Chevalier, 1956), nécessitant de mettre en place des soutiens spécifiques. La loi pastorale de 1972 s'est ainsi inscrite dans une démarche de soutien et de modernisation de l'économie pastorale. À cela s'est ajoutée la réforme de la Politique Agricole Commune en 1992 et la création des groupements pastoraux (Eychenne, 2003).

De profondes mutations structurelles ont accompagné les fluctuations de la dynamique pastorale pyrénéenne. A l'instar du monde agricole dans sa globalité, le pastoralisme a connu un tournant vers des pratiques intensives. A partir des années 1960, les tailles d'élevages se sont agrandies mais leur nombre n'a fait que diminuer, pour pallier un manque de rentabilité – provoqué en partie par une concurrence internationale accrue (Aubron & *al.*, 2014). Le gardiennage a petit à petit été abandonné dans certains secteurs, permis aussi par le nombre de prédateurs diminuant d'années en années. La connaissance fine de la montagne et les pratiques collectives de gardiennage, attachées à une image traditionnelle du pastoralisme, se perdent petit à petit face aux nouvelles contraintes du secteur (Eychenne, 2008). La sortie du pastoralisme de la période "noire" de l'après-guerre est actée mais de nombreuses difficultés tendent à fragiliser la pratique. Assigné comme « jardinier » de la montagne, le pastoralisme est depuis les années 1970 reconnu pour des compétences d'entretien de la montagne et de maintien d'une biodiversité spécifique plus que comme une activité de production (Eychenne, 2018b ; Lazaro & Eychenne, 2012). Il n'en reste pas moins qu'il a pour atout majeur de faire de l'estive un lieu géré de manière collective – allant à l'encontre des dynamiques actuelles de privatisation dans de nombreux secteurs (Eychenne, 2018b).

Les réintroductions d'ours contribuent à affaiblir des territoires déjà en perte de vitesse (Aubron & *al.*, 2014 ; Eychenne, 2008). Ce retour implique de revenir à des pratiques datant d'avant les années 50-60, qualifiées de traditionnelles, et pouvant être vécues comme une contrainte car imposées par l'Etat (Ayphassorho & *al.*, 2018). Il convient néanmoins de repenser les pratiques dans ce nouveau contexte de prédation. Ces changements demandent du temps pour être acceptés. Se réinventer nécessite de passer par des phases d'expérimentation, des échecs et des réussites. Les pastoraux sont en train d'écrire une nouvelle page de leur histoire, mais la rédaction peut prendre du temps et quelques ratures sont à craindre. Il semble certain que l'estivage et que les sociétés de montagne dans tout ce qu'elles ont de singulier, peuvent être vues comme des témoins de l'histoire. Que les estivants, dans les relations qu'ils sont en train de construire avec le prédateur, qu'elles soient conflictuelles ou non, sont en train d'écrire de nouvelles lignes sur ce que sont les relations hommes – Animal. Et que les territoires des montagnes pyrénéennes, dans tout ce qu'ils ont de rude mais aussi d'accueillant sont les passeurs de décennies de vie. Tout se crée, se défait, se reconstruit. Inlassablement. Et c'est de ce processus de changement que des innovations vont apparaître.

« il arrive qu'un territoire disparaisse dans certains contextes politico-culturels... Mais des territoires peuvent renaître ailleurs sous des formes étonnantes et parfois nouvelles ».
(Bonnemaison, 1981)

Il convient donc, pour le monde pastoral, de passer par un nécessaire et nouvel réapprentissage du partage de l'espace avec le prédateur, tout en prenant compte des contraintes actuelles du fait du statut de protection dont bénéficie l'ours. Une nouvelle étape dans l'appréhension et la constitution du territoire de l'estive, et une nouvelle étape dans les relations entre l'Homme et l'animal. Pour penser ce partage, des outils sont mis en place à disposition des éleveurs et des bergers.

Outils mis en œuvre pour la protection des troupeaux

L'impact négatif sur le pastoralisme se traduit par une augmentation du nombre de prédatons depuis les réintroductions. En 2017, le nombre de prédatons où la responsabilité de l'ours ne peut être écartée sur les animaux domestiques a fortement augmenté (+46%) par rapport à 2016 (Camarra & al., 2017). Le nombre total d'attaques était de 162 (Camarra & al., 2017). Au total sur cette même année, 460 brebis ont été attaquées et 409 brebis ont été tuées. Parmi celles-ci, 260 ont été victimes de dérochements, le plus gros impliquant 209 brebis (Ayphassorho & al., 2018 ; Camarra & al., 2017). En 2018, le nombre de prédatons sur le cheptel domestique a continué à augmenter : 313 attaques ont été dénombrées pour 516 brebis tuées (Sentilles & al., 2018).

Les compensations induites par les prédatons suivent en France une logique « ex-post » : elles sont calculées à la suite de relevés faits sur les troupeaux (Schwerdtner Manez & Gruber, 2007). Les montants des indemnités des prédatons ours ont été harmonisés avec celles du loup durant l'été 2019⁸. Afin d'être touchées par les éleveurs, les bêtes prédatées doivent faire l'objet d'une expertise par des agents de l'ONCFS. Durant ces expertises, le bénéfice du doute prévaut : ce qui est difficilement jugeable est imputable à l'ours.

A ces mesures d'indemnités s'ajoutent des aides matérielles, humaines ou logistiques (Benhammou & al., 2005 ; Ayphassorho & al., 2018) ainsi que des recommandations de pratiques, définies par le triptyque de protection « berger – chien – parc de nuit » (Eeden & al., 2018). Il a été d'abord pensé pour les zones de prédatons à loups (Vincent, 2010). Les éleveurs touchés par les prédatons pouvaient se voir financer à l'aide des « contrats t » des aides-bergers ainsi que des équipements de protection constitués de chiens de protection et des clôtures mobiles pour le regroupement nocturne (*ibid.*). Ces trois mesures se veulent complémentaires (Vincent, 2010 ; De Roince, 2016). Elles ont été transposées petit à petit aux zones à ours. Les bergers d'appuis pyrénéens peuvent être dépêchés sur les estives, à la demande du berger et des éleveurs, en cas de pression de prédation trop importante. Leur gestion est assurée par la Pastorale Pyrénéenne, une association mandatée par l'Etat dont l'objectif est de « développer différents moyens pour protéger les troupeaux des prédateurs et autres dangers »⁹. Le but du réseau de bergers d'appuis est de seconder le berger dans son travail en effectuant des surveillances de nuit du troupeau ou encore en aidant au regroupement nocturne. Des aides financières viennent compléter ces mesures. Une aide spécifique au gardiennage a été mise en place afin d'aider le financement du poste de berger. La construction du parc de nuit fait aussi l'objet de subventions spécifiques.

Un dernier outil est à la disposition des éleveurs et du berger : l'effarouchement. Il consiste en l'intimidation du prédateur. Deux niveaux d'effarouchement sont en place. L'effarouchement simple qui

⁸ Voir Communiqué de presse conjoint du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et du ministère de la transition écologique et solidaire, en date du 23 juillet 2019 : « Le nouveau dispositif comporte un barème unique pour tous les dégâts quel que soit le prédateur (loup, ours, lynx). Ce barème unique sera fixé sur le plus élevé des trois anciens dispositifs d'indemnisation. ». Disponible à : <https://agriculture.gouv.fr/grands-predateurs-le-gouvernement-sengage-pour-une-meilleure-indemnisation>

⁹ <http://www.pastoralepyreneenne.fr/fr/le-reseau-des-bergers-d-appui>

consiste en une intimidation visuelle et/ou sonore grâce à des lampes notamment. Le berger peut l'effectuer dès lors qu'une demande a été faite par le groupement pastoral. L'effarouchement renforcé consiste en des tirs non létaux afin de repousser le prédateur. Il était jusqu'alors réservé aux ours dits « à problèmes¹⁰ » et effectué par des agents assermentés. Depuis juillet 2019, l'effarouchement de second niveau est réalisable par les éleveurs ou bergers possédant un permis de chasse et ayant suivi une formation auprès de l'ONCFS¹¹. Des conditions particulières sont néanmoins à respecter afin de mettre en œuvre ce dispositif : il faut avoir obtenu l'autorisation et donc au préalable avoir celle pour l'effarouchement simple, avoir suivi la formation, être en possession d'un permis de chasse et être en binôme (communication personnelle). Ces autorisations d'effarouchement font réagir, notamment les associations de protection de l'environnement¹² – augmentant les tensions sur ce dossier ours.

Ces mesures de protection ne sont cependant pas adoptées sur toutes les estives : elles restent pour le moment au bon vouloir des groupements pastoraux. Le manque d'informations et de recherches sur l'efficacité de ces solutions face à tous types de prédateurs est un facteur d'incertitude quant à leur viabilité (Eklund & al., 2017 ; Miller & al., 2016). Mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures de protection ne garantit pas l'arrêt des prédatons : elles semblent actuellement indispensables mais ne sont pas suffisantes (Ayphassorho & al., 2018). Les retours d'expériences sont plus nombreux sur les mesures de protection mises en œuvre en zone à loups en France. Elles représentent des contraintes multiples et ne s'accompagnent pas forcément d'une diminution des prédatons (Meuret & al., 2017 ; Vincent, 2010 ; Doré, 2014). Qui plus est, les mesures de protection dépendent du contexte de l'estive et chacune doit être étudiée au cas par cas, selon différents critères tels que la pression de prédation, la géographie, l'expérience du berger ou encore la taille du troupeau (Eeden & al., 2018 ; Zingaro & al., 2018 ; De Roince, 2016). La prise en compte des éléments de contexte est un point clef : chaque estive présente des spécificités internes qui vont influencer sur les impacts de la prédation. Travailler sur les réintroductions passe donc nécessairement par un recentrage de l'analyse autour d'un espace : l'estive.

I.2 Revisiter le conflit : vers de nouvelles articulations de l'estive, de l'animal et de l'humain

I.2.1 Ce qui se joue à l'échelle des estives

Au cœur du conflit autour de la prédation se trouve l'estive. Sa définition dépasse de loin celle d'un simple espace de montagne. Elle recouvre une dimension temporelle – le temps de l'estive, celui des mois d'été durant lesquels les bêtes vont pâturer à la montagne - une dimension spatiale et aussi une dimension culturelle et historique, celle de l'héritage et de la transmission de pratiques spécifiques. Elle peut ainsi être considérée comme un territoire à part entière, selon la définition qui a pu en être donnée en introduction de ce mémoire.

¹⁰ Le protocole « Ours à problème » était jusqu'alors mis en œuvre lors d'une « situation difficile d'interaction entre un ours et l'Homme ». Une cellule de gestion était alors mise en œuvre afin d'examiner la situation et de proposer des solutions telles que l'effarouchement si besoin. L'animal devait être alors clairement identifié. http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ProtocOursPb2009_cle1c4378.pdf

¹¹ Arrêté du 27 juin 2019 relatif à la mise en place à titre expérimental de mesures d'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées pour prévenir les dommages aux troupeaux. JORF n°0149 du 29 juin 2019. Texte n°8.

¹² Différentes associations pour le maintien et la restauration de l'ours dans les Pyrénées ont rédigé une lettre à destination des préfets pyrénéens visant à annuler l'arrêté d'effarouchement du 29 juin 2019, argumentant que « pratiquer l'effarouchement d'ours dans ces conditions est susceptible de mettre en danger la vie des hommes comme celle des ours ». Disponible à : https://www.paysdelours.com/fr/lettre-ouverte-aux-prefets-pyreneens-ne-mettez-pas-en-danger-la-vie-des-hommes-et-des-ours.html?cmp_id=50&news_id=1461&vID=249

Les populations humaines se sont approprié ces espaces de haute montagne pour y faire paître leur bétail. Elles ont bénéficié de droits d'usages ancestraux pur y exercer leur activité (Lazaro & Eychenne, 2017). Elles ont créé des lieux indispensables au maintien de l'activité pastorale, façonnés, transmis de générations en générations (Fernandez – Gimenez, 2015). L'usage intensif qui en était fait, au regard des conditions du milieu, est venu légitimer leur possession. L'estive est le continuum de l'exploitation, un lieu autant symbolique que nécessaire. Pour reprendre la notion de Rössler (2006), les estives peuvent être considérées comme des *cultural landscapes* : “*places where people have shaped the landscape either through deliberate design or through a process of evolving land-use, and which are valued for their aesthetic appeal, biodiversity, cultural significance, and connection to local identity*”.

L'espace de la montagne se transforme alors en territoire, celui des hommes et de leur troupeau. Mais pas de n'importe quels hommes, ceux de la vallée, de la montagne, ceux qui en ont l'usage et qui le connaissent. Les réintroductions mises en œuvre, perçues comme le fruit d'un projet collectif ou à défaut porté par une majorité, ont eu pour effet non pas la naissance d'un projet sur l'animal mais d'un projet sur l'espace (Mauz, 2006), venant empiéter sur le territoire des hommes et de leur troupeaux. A la question de la légitimité de l'utilisation de ces estives entre l'animal sauvage et l'humain, il n'y a pas de réponses qui prévalent. L'Homme a gagné une bataille sur l'ours, conduisant à sa quasi disparition à la fin du XX^{ème} siècle. La situation serait-elle en train de s'inverser ?

Il y a, dans la démarche de réintroduction, une dimension de réappropriation territoriale importante. Ce ne sont pas uniquement des hommes et des ours qui s'opposent (Bobbé, 2003), mais des hommes contre des hommes (Piédallu, 2016). Des hommes ayant entre eux des volontés différentes pour le devenir d'un territoire. Le territoire même de réintroduction devient un espace de conflits de pouvoir (Benhammou, 2007), révélateur d'enjeu sociaux et environnementaux (Gouabault & Burton-Jeangros, 2010). Le statut d'animal protégé de l'ours offre la possibilité d'amener de nouveaux outils de gouvernance, pouvant être perçus comme des outils de domination des sociétés locales (Depraz & Guyot, 2017 ; Woodroffe & al., 2005). La relation aux prédateurs n'est pas voulue mais conditionnée par l'extérieur, par l'autre (Lescureux, 2007). Il apparaît alors une question de légitimité pour l'utilisation du territoire.

Cette manière d'appréhender les conflits engendrés par les animaux est très pertinente. Mais comme le note C. Mounet (2007), l'animal est alors considéré comme un simple révélateur de « *catégories sociales construites* ». Il n'est pas considéré comme autre chose. Et c'est là que le bât blesse. Vouloir espérer la cohabitation nécessite de comprendre la manière dont l'humain utilise le territoire au même titre que l'animal l'utilise. Cela nécessite de considérer les deux comme acteurs du territoire. Et donc de mettre de côté les approches qui omettent de considérer les animaux, au même titre que les humains, comme des acteurs du territoire.

I.2.2 Vers une nouvelle compréhension de l'autre

La réintroduction de grands prédateurs vient ébranler les rapports de domination qui se jouent entre humains et animaux. L'animal est considéré comme une gêne, une menace qu'il semble indispensable de contrôler (Estebanez, 2017). Ce qu'il se passe actuellement s'apparente à une confrontation entre territoire des hommes et territoire des animaux. Savoir qui était là avant, qui est le plus légitime de fouler ces estives semble illusoire. Penser à cohabiter nécessite de comprendre comment l'un et l'autre agissent conjointement, sont acteurs du destin des autres.

Dans l'étude des sociétés humaines, l'Homme a souvent été pensé en dehors des animaux et réciproquement, ce qui a conduit à une fragmentation de la réalité (Ingold, 1992). Néanmoins l'évolution des pratiques sociales et des connaissances scientifiques a évolué, permettant de passer de rapports anthropocentriques où l'animal était pensé comme une « chose » (Leclud, 2000) à des relations aux animaux plus zoocentriques (Gouabault & Burton-Jeangros, 2010). Ceci questionnant une vision ancienne et très dualiste du monde (Descola, 2005 ; Staszack, 2003). Certains courants actuels tels que la géographie

humanimale (Estebanez, 2017) ou encore les *hybrid geographies* (Whatmore, 2016 ; Demeritt, 2005) empruntent cette voie et visent à considérer humains et non-humains comme étant en interaction et ayant la capacité de faire agir l'autre d'une certaine manière, de le modeler et de transformer les manières de faire (Manceron, 2016).

Des capacités d'agentivité (Despret, 2014) et d'intentionnalité (Lescureux, 2007) sont alors attribuées aux animaux : ils transforment la façon dont les sociétés humaines vivent le territoire (Estebanez & al., 2013). Les frontières du "chacun chez soi" étant mouvantes, de nouveaux espaces de cohabitation se créent (Chevallon, 2013). De ces espaces frontières peuvent émerger des pratiques et des connaissances hybrides entre humains et prédateurs, qui historiquement ont été séparés (Granjou & Mauz, 2012). Dès lors, les trajectoires des territoires ne se pensent plus comme séparées, ne sont plus en opposition mais peuvent être considérées comme communes (Chanteloup & al., 2016). Chaque individu, humain ou non, faisant partie de cet espace commun, se construit et agit alors en fonction de la relation qu'il entretient avec les autres : ce ne sont pas les entités qui déterminent la nature des relations mais les relations qui induisent les comportements spécifiques des entités (Lestel, 2012). Il en émerge la pratique commune d'un espace partagé (Bessis, 2006). La problématique de la co-existence entre humains et animaux invite donc à se demander dans quelle mesure ces entités sont à même de s'influencer, de se transformer. La question centrale pour les humains n'est alors pas de se demander si l'animal est un acteur mais de comprendre en quoi il en est un et comment peut-on interagir avec lui (Guillo, 2015).

Cette manière de concevoir la co-existence n'est pas dépourvue d'objectifs. Elle doit permettre, par la compréhension des différents modes d'agir, de mettre sur un pied d'équité le vivant. La compréhension mutuelle peut aussi être envisagée comme la première étape d'une tentative de diplomatie entre humains et non-humains (Morizot, 2016), où la connaissance des comportements des uns doit permettre d'améliorer les conditions de vie des autres et réciproquement. Il s'agit donc de concilier les modes d'agir du territoire - de permettre de vivre, sans nuire.

I.3 Objectifs de l'étude et hypothèses de travail

La recherche présentée dans les lignes suivantes se nourrit du cadre théorique détaillé précédemment. Ici, c'est l'estive qui est considérée comme le territoire commun. Les tensions actuelles mobilisent les éleveurs, les bergers, les troupeaux et les ours. Les interactions entre ces entités, particulièrement entre l'ours et les trois autres, sont de l'ordre de la confrontation. La co-existence sur cet espace restreint n'est pas envisagée de manière sereine. Elle est plutôt subie par les uns et par les autres. D'autres approches peuvent néanmoins être envisagées, testées. L'une d'elle consiste, à l'image de ce qui a été écrit précédemment, à mettre en œuvre une tentative de négociation entre le berger et son troupeau envers l'ours. Cette négociation implique une compréhension mutuelle de ces deux entités, afin de déterminer de quelle manière l'une et l'autre sont en mesure de s'influencer.

Les objectifs de l'approche ethnographique sont doubles, comme cela a été présenté en introduction. Cette étude se propose d'adopter une démarche analytique afin de comprendre comment le retour de l'ours se symbolise dans le discours des acteurs pastoraux et ce que sa présence implique dans la pratique de l'estive. Le principal moyen mis en œuvre sera la constitution d'un récit des pratiques pastorales en estive, influencées par la présence de l'ours. L'intérêt d'une approche micro-locale et ethnographique est de mettre en avant la spécificité de l'estive et des pratiques qui y sont exercées. En effet, nous partons de l'hypothèse que sur chaque estive, les groupements pastoraux ont des manières d'agir différentes qui sont conditionnées par le milieu, le vécu des hommes, les relations qu'ils entretiennent avec l'extérieur et aujourd'hui avec la présence de l'ours. Et qu'implicitement, c'est sur cette échelle micro-locale que la marge de manœuvre est la plus intéressante pour mettre en œuvre des tentatives de coexistence. Le récit doit permettre de faire ressortir ces spécificités, de comprendre de manière fine ce qu'il s'y passe. Cela va à

l'encontre de tendances actuelles, notamment en termes de mesures de protection face aux prédateurs, qui tendent à vouloir généraliser les modes d'agir. Deux axes seront abordés afin de remplir les deux objectifs.

Le **premier axe** portera sur la perception et le ressenti qu'ont les éleveurs et le berger de la présence de l'ours. Avant même de questionner la manière dont l'ours influence les modes d'agir, il convient de le caractériser, de comprendre la relation qui a été entretenue avec les hommes. De fait, cet axe fera un crochet historique nécessaire pour comprendre comment a évolué le pastoralisme sur l'estive de l'étude au regard des interactions entretenues avec l'ours. L'accent sera ensuite porté sur la symbolique actuelle de l'ours, celui issu des réintroductions. L'idée défendue ici est que l'ours est avant tout pensé par les acteurs pastoraux comme une image politique, témoignant de la bonne conduite environnementale de l'Etat. Ce postulat serait en partie critiqué par les éleveurs et bergers rencontrés, questionnant le rôle symbolique et la place qu'occupe l'ours dans la chaîne pyrénéenne. C'est ici la dimension conflictuelle entre hommes qui sera abordée. Dès lors, ce sont les actions des hommes qui le gèrent qui sont critiquées, avec comme objet central au cœur du débat le devenir du territoire. L'ours réintroduit, dont la présence s'impose, n'est de fait pas pensé comme un adversaire. Nous ne parlerons pas de conflits entre hommes et animal mais d'interactions. L'ours sera considéré comme quelqu'un avec qui il faut composer et repenser le partage du territoire.

Le partage du territoire afin d'être mis en œuvre passe par une étape essentielle : comprendre ce qu'induit la présence de l'ours sur la pratique pastorale en estive et ce qui justifie le choix des pratiques mises en œuvre pour penser le partage du territoire. Les savoirs construits par la pratique de l'estive seront donc au cœur de ce **deuxième axe**. Les questionnements s'articulent autour de la manière dont la présence de l'ours impacte la conduite des troupeaux. Différents points seront abordés dans cet axe. Il s'agira d'appréhender le comportement de l'ours au travers du discours des acteurs pastoraux, de voir comment il influence les choix de conduite en estive, et comment est pensée la mise en œuvre des moyens de protection. Il est aussi question de comprendre comment sont justifiées les pratiques en estive et de quels critères ces justifications relèvent-elles – d'où une approche par les savoirs. L'idée défendue dans cet axe est que la présence de l'ours induit une adaptation progressive des pratiques, mais qu'elle n'est pas centrale dans les prises de décisions. Ces dernières sont en effet justifiées par une multitude de savoirs, tant des justifications reposant sur la présence de l'animal, son comportement, que des éléments de contexte géomorphologique, d'enjeux politiques, de perceptions ou encore d'habitudes de travail. L'ours est dès lors un critère qui pèse à poids égal avec les autres dans la balance. Il en va de même pour la mise en œuvre des mesures de protection. Le point important réside dans le fait que ces dernières sont en partie déterminées par les caractéristiques de l'estive, tant par leur choix que leur mise en place. Il est entendu ici que des éléments de topographie ou encore de météo sont par exemple des éléments clés pour leur mise en œuvre. Il en résulte donc que certaines mesures, faisant partie du triptyque de protection actuellement recommandé, ne peuvent être mises en œuvre. Ceci appuyant l'idée que des mesures générales ne peuvent répondre à des contextes locaux hyper-spécifiques, il sera question alors d'adaptation progressive des pratiques en estive.

II Matériel et méthodes

II.1 Présentation du terrain

Le terrain d'étude de cette recherche est l'estive d'Ourdouas (**Figure 3**), située administrativement sur la commune de Sentein dans la vallée du Biros (département de l'Ariège - 09800). Historiquement, le pastoralisme dans cette vallée était calqué sur les systèmes agro-sylvo--pastoraux ariégeois du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Il se caractérisait par des transhumances en petits troupeaux gardés en lien avec une population rurale assez importante. Le pastoralisme tout comme l'agriculture était alors une activité vivrière, destiné à nourrir les familles (Chevalier, 1956).

Après-guerre, l'essor industriel des vallées pyrénéennes a permis le développement d'une double activité et a favorisé le développement de l'élevage extensif avec peu de gardiennage en montagne. Dans la vallée du Biros, cet essor industriel est passé par le développement de l'industrie hydroélectrique mais aussi par l'activité minière (Carquet & Féraud, 2001). Plusieurs sites étaient alors exploités : le Bentaillou, la Mail de Bulard, *etc.* Restées en activité pendant plus d'un siècle, elles employaient sur le secteur du Bentaillou plus de 500 personnes (*ibid*). Durant cette période, la double activité était assez courante : le travail à la mine ou dans les unités hydro-électriques était souvent couplé avec la possession d'un petit troupeau. La fermeture des mines à la fin des années 1960 a précipité la vallée dans une sorte de léthargie économique (Carquet & Féraud, 2001). Celle-ci s'est accompagnée d'un dépeuplement progressif, le Biros étant une "vallée surpeuplée vers 1780, menacée par le vide à la fin du XX^{ème} siècle" (Burguière & Roques, 1996). Ce dépeuplement progressif a aussi eu des impacts sur le pastoralisme. Le nombre d'exploitants a diminué. Ce qui a conduit à un abandon des pratiques de pâturage mais aussi de fauche. Le paysage s'est alors petit à petit enrichi, permettant la recolonisation par la forêt en l'espace de quelques décennies(**Figure 2**).



Figure 2 - Avancée forestière dans la zone basse de l'estive (encadrée en rouge) depuis 1950 (photo de droite) jusqu'à aujourd'hui (photo de gauche)
Source : Remonter le temps, IGN

Le pastoralisme tel qu'il est pratiqué actuellement s'inscrit dans la vocation de maintien de la tradition pastorale de la vallée en considérant l'estive comme un élément indispensable des exploitations. Le pastoralisme contemporain a aussi une vocation de préservation des espaces ouverts, en lien avec des exigences agro-environnementales actuelles. Il peut lui être accordé, à l'image de l'agriculture moderne, le qualificatif de *multifunctionality* (Van Huylenbroeck & *al.*, 2007). De nouvelles fonctions viennent en effet s'ajouter au rôle productif, notamment des fonctions récréationnelles ou sociales (*ibid*). L'estive d'Ourdouas sera ici décrite selon deux composantes qui permettent de révéler ses caractéristiques : la dimension de l'organisation sociale et la dimension de l'organisation spatiale et temporelle. Un bref aperçu des évolutions des prédatons sur l'estive fera l'objet d'un dernier paragraphe.

LOCALISATION DE L'ESTIVE D'OURDOUAS

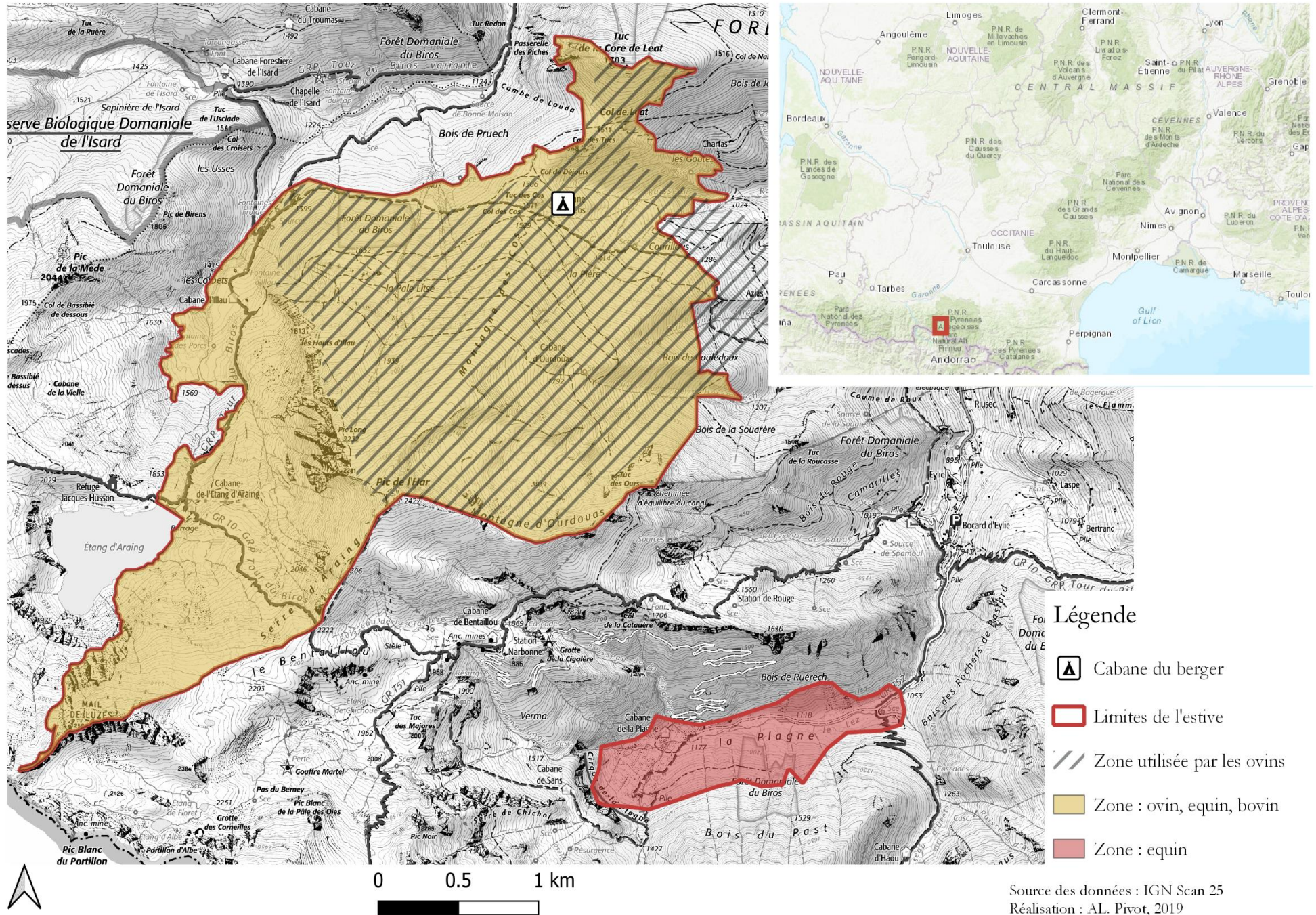


Figure 3 - Carte de localisation de l'estive d'Ourdouas
Source : AL. Pivot, 2019

Source des données : IGN Scan 25
Réalisation : AL. Pivot, 2019

II.1.1 Dimension sociale, spatiale et temporelle de l'estive d'Ourdouas

II.1.1.1 *Une organisation collective commune*

L'estive d'Ourdouas, à l'image de nombreuses estives pyrénéennes (Eychenne & Lazaro, 2014), a la spécificité d'être un territoire pouvant être considéré comme un *commun* – ce qui signifie en gestion collective. Le territoire de l'estive est sous le régime de propriété publique domaniale. La gestion du foncier est donc sous la responsabilité de l'ONF. L'autorisation d'utilisation de ces territoires de haute montagne pour la pratique de l'estive découle d'anciens droits d'usages hérités de l'ancien régime, et codifiés par le Code Forestier depuis 1827 (Eychenne & Lazaro, 2014). La légitimité d'utilisation de l'estive d'Ourdouas s'est donc construite sur des années de pratiques de la montagne, prenant la forme d'un consensus social et politique propre aux estives Pyrénéennes (*ibid*). Le caractère collectif de l'utilisation et de la gestion pastorale du territoire de l'estive est ancré historiquement dans ces systèmes transhumants, où le poids du collectif était prédominant sur celui de l'individu (Lazaro, 2015).

La propriété publique domaniale du territoire de l'estive entraîne la possibilité d'une multiplication des usages de la montagne. Sur l'estive d'Ourdouas, quelques chemins de randonnées viennent traverser les quartiers de pâturage. Une cabane de randonneurs est localisée à côté de la cabane du berger. Elle était d'ailleurs utilisée comme cabane de berger jusqu'en 2016. Cependant, Ourdouas reste un lieu assez peu fréquenté. Généralement les randonneurs y sont de passage. Et la fréquentation de l'estive est moindre comparée aux estives voisines du Bentailou ou de l'Izard, traversées par des chemins de grande randonnée.

La gestion pastorale du territoire de l'estive est actuellement structurée par un groupement pastoral. Ces structures ont été créées à la suite de la loi Pastorale de 1972¹³. Ces groupements définissent un cadre légal pour l'utilisation de l'espace de l'estive. Le groupement pastoral (GP) de l'estive d'Ourdouas a été créé en 1993 à l'initiative de deux éleveurs. Dès la création du GP différents travaux ont été mis en œuvre afin de faciliter le travail en estive : la construction d'un parc rond servant actuellement de parc infirmerie et de parc de soin ou encore la délimitation avec clôture d'une zone de pâturage sur la partie basse de l'estive. Différents éleveurs ont rejoint le GP depuis sa création, amenant aujourd'hui à 8 le nombre de membres du groupement : cinq éleveurs ovins, deux éleveurs bovins et un éleveur équin. Actuellement certains des éleveurs n'ont pas leur siège d'exploitation dans la vallée. Cela dépasse le caractère historique de l'estive, dont l'utilisation était réservée aux « usagers » : ceux qui avaient leur siège d'exploitation dans la vallée où était localisée l'estive et qui y vivaient plus de 6 mois à l'année (Eychenne, 2008). L'ouverture des estives s'est petit à petit faite aux éleveurs alors appelés « étrangers » (*ibid*). La suite de l'analyse se concentrera sur la partie de l'estive dédiée à la transhumance ovine.

II.1.1.2 *Organisation spatiale et temporalité de l'estive : composer avec un territoire de haute-montagne*

Le territoire de l'estive d'Ourdouas s'étend sur 850 hectares. L'amplitude altitudinale de l'estive est comprise entre 1200 mètres et 2424 mètres. Le point culminant étant le Pic de l'Har. L'estive est définie par des quartiers de pâturage et des zones de couchade. Les choix des zones de couchade et des quartiers dépendent de la temporalité de l'estive et des virées effectuées par le berger. L'estive peut être délimitée en trois zones (**Figure 4**), définies selon leur temporalité d'utilisation durant la saison.

¹³ Loi n°72-12 du 3 janvier 1972 relative à la mise en valeur pastorale

Organisation spatiale et temporelle de l'estive d'Ourdouas

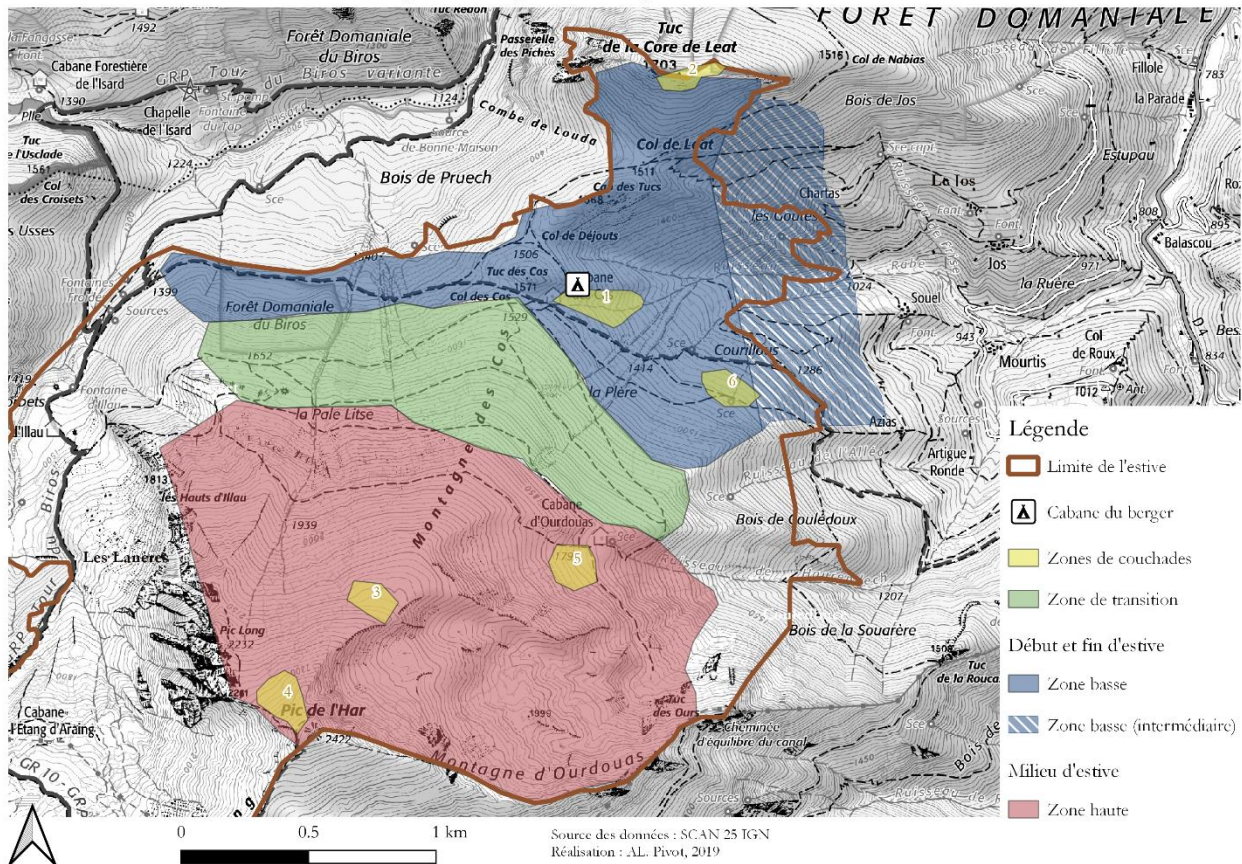


Figure 4 - Carte de l'organisation spatiale et temporelle de l'estive d'Ourdouas

La zone basse, identifiée en bleu sur la carte, est utilisée en début et fin de saison. Elle est comprise entre une altitude de 1200 et 1570 mètres environ, soit l'altitude du col des Cos où se trouve la cabane du berger. Elle est pâturée en début de saison, durant le mois de juin. L'herbe présente à ces altitudes est prête à être pâturée au début d'estive, à la différence de l'herbe en zone haute. En fin de saison, quand les troupeaux ont pâturé le haut de l'estive et que les conditions météorologiques se dégradent, le berger reconduit les bêtes sur cette zone basse. Cela correspond généralement au mois de septembre et aux deux premières quinzaines d'octobre. L'herbe a alors eu le temps de repousser. Il arrive cependant qu'en période de mauvais temps, cette zone basse soit encore utilisée au milieu de saison. Deux zones de couchades sont utilisées : la zone de couchade du col des Cos (1) où se trouve le parc de nuit et la zone de couchade de Léat (2). La zone de couchade des Cos est généralement plus utilisée que celle de Léat, du fait de la présence du parc de nuit et de la proximité de la cabane du berger notamment.

Cette zone présente de nombreux enjeux. Le bas est considéré comme une zone intermédiaire (en hachuré bleu sur la carte). Le terme de zone intermédiaire n'est apparu que dans les années 1970, pour désigner l'espace entre les anciens prés de fauche et les pâturages d'altitude (Gibon, 2009). Du fait du long exode rural dans la vallée du Biros, à l'image de nombreuses vallées pyrénéennes, ces zones ont petit à petit été abandonnées : les prés de fauche puis les pratiques de pâturage n'ayant plus lieu, un enrichissement progressif de ces espaces s'est mis en place. Aujourd'hui le couvert végétal se compose de forêts de noisetiers et de chênes, auxquelles viennent se substituer quelques zones herbeuses en-dessous du col des Cos. La garde des bêtes est de fait contrainte par la présence de boisements : cela implique pour le berger d'effectuer une garde serrée afin de tenir le troupeau. Il doit empêcher les bêtes de trop se disperser et de former des lots éloignés les uns des autres. Différents points d'eau sont présents sur cette zone : un abreuvoir au niveau du col des Cos, quelques rus en-dessous du col de Desjouts.

Entre la zone basse et la zone haute se trouve la zone de transition. Elle est parcourue et pâturée par le troupeau durant toute la saison de l'estive. Elle fait le lien entre les quartiers hauts et les quartiers bas.

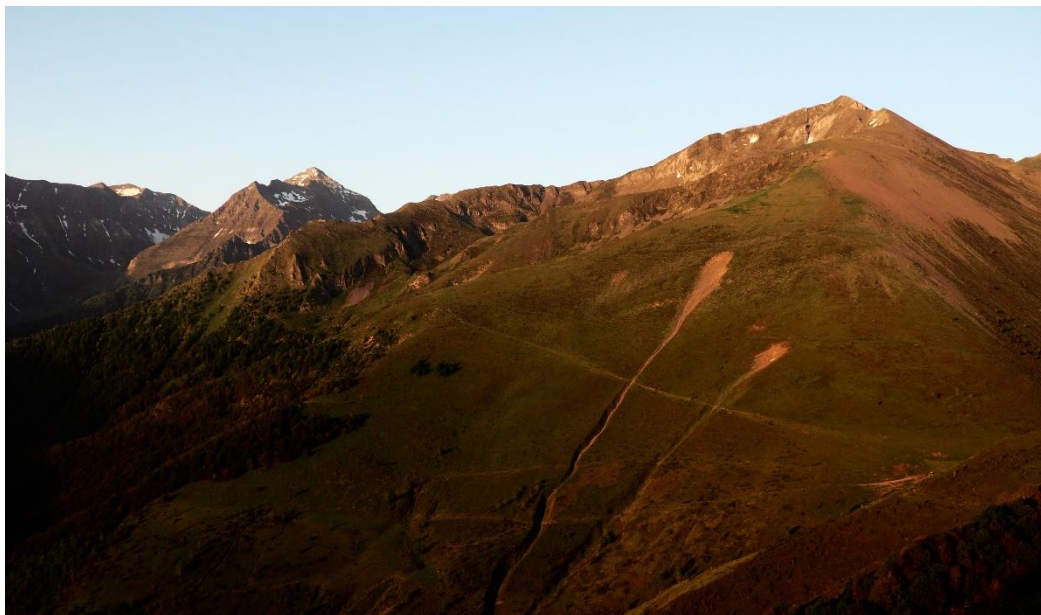


Figure 5 - Vue sur le travers d'Ourdouas (zone de transition), surplombé par le Pic de l'Har.
Crédit : AL Pivot, 2019

La zone haute est dédiée au pâturage de mi-juillet jusqu'à la mi-août. Selon les saisons, il peut arriver que quelques journées de pâturage soient effectuées avant cette période. La végétation de ce lieu est composée de landes à rhododendrons, callunes et genévriers, ainsi que de pelouses rases dans les plus hautes altitudes. Ces espaces et cette période de temps sont particulièrement recherchés par les bêtes et attendus par les éleveurs. En effet, à ces altitudes poussent notamment des réglisses des montagnes aussi appelés trèfles alpins (*Trifolium alpinum*) qui sont des éléments très riches pour l'alimentation des bêtes (communication personnelle). Trois zones de couchade sont utilisées par les brebis : la Plagnoule (3), Ourdouas (4) et le Pic de l'Har (5). Leur utilisation dépend des virées choisies par le berger. Sur cet espace, l'eau est peu abondante. Il existe une petite source en dessous de la coume d'Ourdouas. Mais elle ne permet pas de satisfaire les besoins de l'ensemble du troupeau en période caniculaire par exemple. Cela peut obliger le berger à redescendre le troupeau au col des Cos.

II.1.1.3 Evolution des prédatons sur l'estive et mise en œuvre des moyens de protection

L'année 2009 a été un tournant dans la vie de l'estive. En effet, durant cette année les taux de prédation ont augmenté de manière significative – aux dires des éleveurs. Cela a poussé le groupement à prendre la décision d'embaucher un berger. Depuis l'année 2010, il y a donc constamment eu un berger sur l'estive. Trois personnes se sont succédé jusqu'à aujourd'hui : un premier berger de 2010 à 2016, puis un autre de 2016 à 2017 et enfin un depuis 2017. En parallèle du travail du berger, d'autres moyens ont été mis en œuvre depuis 2010 afin de limiter la prédation. Un parc de nuit a été construit sous la cabane du berger en 2012. Il est ouvert vers le bas et a été électrifié en 2019. Son objectif principal étant de contenir les brebis en dessous de la cabane pour le regroupement nocturne. La construction d'une nouvelle cabane pour le berger en 2016 a aussi fait partie des améliorations apportées.



Figure 6 - Illustration du travail du berger : garde des brebis en dessous de la combe d'Ourdouas
Crédit : AL. Pivot, 2019.

Sur la saison 2018, 850 à 900 brebis ont été montées en estive avec 3 chiens de protection. Les chiffres de prédation donnés par le groupement pastoral à la fin de la saison étaient de 25 expertises effectuées pour environ 32 brebis attaquées. La grosse majorité des attaques s'est produite entre mi-août et mi-septembre, avec une fréquence d'attaque assez régulière tous les 10 jours. Les attaques étaient concentrées sur la couchade d'Ourdouas. Deux attaques avaient eu lieu hors d'Ourdouas : une en bas du parc de nuit et une autre à Léat. Outre ces pertes provoquées par les prédateurs, 5 agnelles ont été retrouvées mortes de manière naturelle. Et 30 brebis n'ont pas été retrouvées en fin d'estive.



Figure 7 - Photo de gauche : Vue sur la cabane du berger au col des Cos | Photo de droite : Chiens de protection au repos
Crédits : Anne-Lise Pivot, 2019.

Sur la saison 2019, 813 bêtes ont été montées sur l'estive. 5 chiens de protection accompagnent le troupeau durant la durée de l'estive : 4 patous et 1 matin espagnol. 4 d'entre eux appartiennent aux éleveurs et un cinquième a été prêté par la Pastorale Pyrénéenne. Ce sont 2 chiens de plus que la saison précédente. Le parc de nuit qui a été électrifié pour la saison et la mise à disposition de filets électrifiés et de piquets viennent compléter le dispositif de protection. Quant à l'effarouchement, le berger dispose d'un flash lumineux pouvant éclairer à une centaine de mètres.

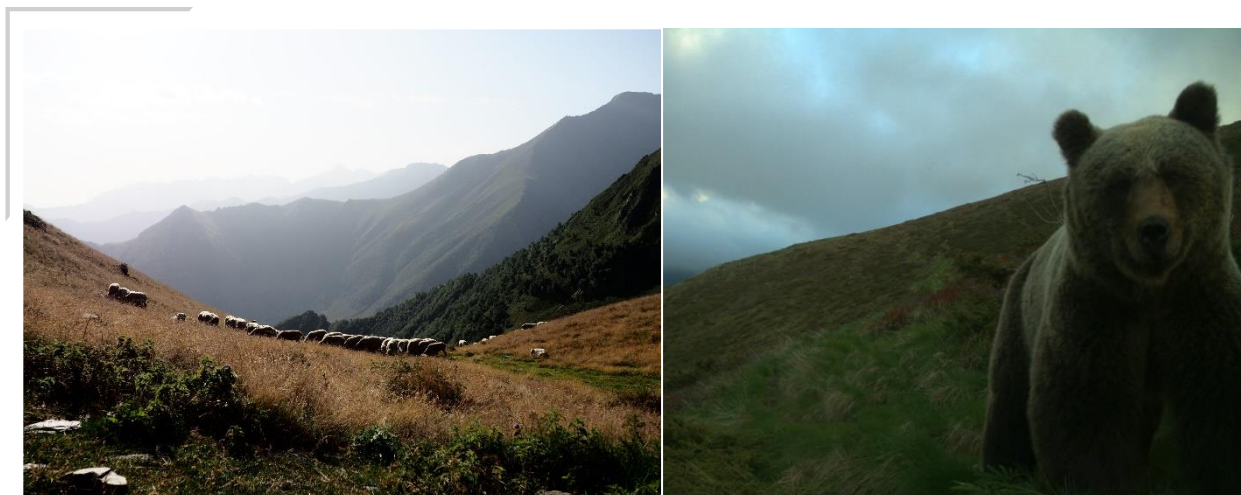


Figure 8 - Photos de gauche : brebis pâturant dans la combe d'Ourdouas | Photo de droite : prise de vue en fin de journée d'un ours
Crédits – Photo G : AL, Pivot, 2019 | Photo D : Equipe OUPASPYR, 2019.

II.2 Protocole méthodologique mis en œuvre : écouter et vivre l'estive

L'étude s'attache à décrire et comprendre les interactions propres à un espace étudié à une échelle micro-locale. Le résultat final, un référentiel des pratiques et des connaissances en estive, ne pourra en conséquent être généralisable. L'étude se veut être spécifique à une estive. En revanche, la problématique et le protocole méthodologique, présentés dans les lignes suivantes, se veulent être reproductibles.

II.2.1 Choix des acteurs

Le terrain sélectionné pour effectuer la recherche a, de par sa nature, conditionné le choix des acteurs à interroger. Les éleveurs et le berger du groupement pastoral sont, de fait, au cœur du processus d'acquisition des connaissances. La prise de contact et la création d'une relation de confiance ont été facilitées par les réunions de projet ayant eu lieu avant la période de montée en estive.

Outre les acteurs du groupement pastoral, d'autres intervenants ont pris place dans le processus d'acquisition des connaissances. Du personnel de la DDT, de la DREAL, de l'ONCFS et de l'ONF a été rencontré lors des réunions de projet. Les discussions et / ou les entretiens effectués avec ces acteurs ont permis d'amener des éléments de contexte ou bien des axes de réflexion nouveaux.

Pour l'ensemble du matériel issu des processus méthodologiques qui vont être présentés ci-dessous, la confidentialité des propos des acteurs a été une condition essentielle. Le rendu des entretiens et les notes issues du journal de recherche respectent cette confidentialité. Des noms d'emprunts (**Tableau 1**) ont été assignés aux différentes personnes rencontrées.

Tableau 1 - Noms d'emprunt et fonction des acteurs rencontrés

Nom d'emprunt	Fonction
Jacques	Eleveur au sein du GP
Pierre	Eleveur au sein du GP, ancien berger sur une estive voisine
Paul	Eleveur au sein du GP, ancien berger sur l'estive d'Ourdouas
Marc	Eleveur au sein du GP, ancien berger sur une estive voisine
Louis	Berger pour la saison 2019
Olivier	Agent ONF
Thomas	Ancien chercheur sur le pastoralisme

Dans la partie Résultat et la partie Discussion, des citations issues des retranscriptions ont été utilisées afin d'illustrer les propos. Quand des pans de dialogue entre acteur et enquêteur sont rapportés, les propos des acteurs sont introduits par le nom d'emprunt et ceux de l'enquêteur par « Enq ». Les propos des enquêtés sont introduits par des guillemets, qu'ils soient inclus dans le texte ou isolés. Les extraits du carnet d'estive sont introduits par la date d'écriture (*en italique*) du passage.

II.2.2 Trois outils méthodologiques complémentaires

Trois outils ont été utilisés afin d'établir le **protocole méthodologique**. Leur utilisation s'est enchaînée au cours du terrain d'étude (**Figure 9**).

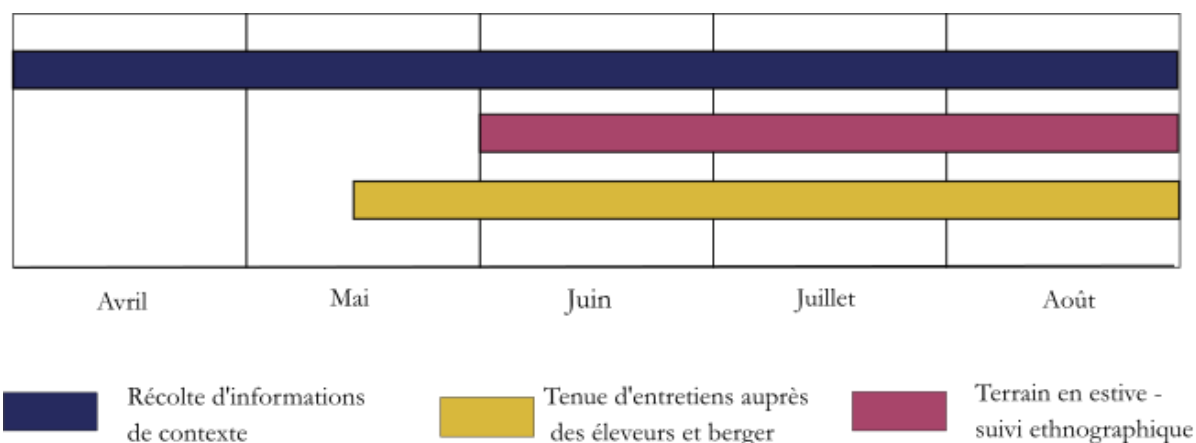


Figure 9 - Utilisation temporelle des trois outils méthodologiques

Source : AL Pivot, 2019.

II.2.2.1 Eléments de détail sur la récolte d'informations « de contexte »

Le premier outil a consisté en une récolte d'information hors estive. Cette récolte est passée par la tenue de réunions avec le groupement d'éleveurs d'Ourdouas et d'autres acteurs proches du dossier : ONF, ONCFS, et DREAL principalement.

Les objectifs de cette récolte d'informations étaient multiples : faire un état des lieux des positions sur la problématique du pastoralisme et de l'ours, faire ressortir les premiers points saillants du dossier afin

d'ancrer théoriquement le projet, spécifier certains éléments de contexte au cours de la recherche. Elle a aussi été nécessaire afin de créer les premiers contacts.

Cette récolte d'informations a pris deux formes principales : la tenue des réunions avec diverses parties prenantes du projet et la tenue d'entretiens libres auprès d'acteurs proches du dossier (**Tableau 2**). Les réunions ont été enregistrées de même que les entretiens. Ils ont ensuite été entièrement retranscrits afin d'en extraire les éléments recherchés.

Tableau 2- Métadonnées sur la récolte des informations « de contexte »

Type	Durée	Date	Personnes présentes	Objectifs
Réunion de projet	2 h 20 min	22 mars	Equipe OUPASPYR Groupement pastoral	Présentation du projet
Entretien	1 h 50 min	5 avril	Ancien chercheur sur le pastoralisme	Discussion autour de la sélection des races pyrénéennes et de l'impact des réintroductions sur le pastoralisme
Réunion de projet	1 h 40 min	26 avril	Equipe OUPASPYR ONCFS ONF DDT	Echange autour des projets de recherche en cours sur les réintroductions
Réunion de projet	1 h 20 min	14 mai	Equipe OUPASPYR Groupement pastoral ONF	Détermination de l'emplacement du réseau de caméras sur l'estive – Estimation des passages de l'ours
Réunion de projet	2 h 10 min	4 juin	Equipe OUPASPYR Groupement pastoral ONCFS ONF DDT DREAL	Présentation du protocole d'étude final du projet Echange autour des objectifs de l'étude
Entretien	1h 15 min	25 Juillet	Agent ONF	Echange autour de l'évolution paysagère et de l'utilisation de l'estive d'Ourdouas

II.2.2.2 *Eléments de détail sur la tenue des entretiens avec les éleveurs*

Le deuxième outil, utilisé à partir de mi-mai, a consisté en un cycle d'entretiens avec les éleveurs du groupement pastoral et le berger. A la différence de la phase précédente, les entretiens étaient individuels, et ciblés sur les deux axes de l'étude. Ces derniers se sont déroulés dans des lieux facilitant la tenue des entretiens : au domicile des éleveurs et en estive principalement (**Tableau 3**).

Donner la parole, permettre à des acteurs de justifier leur actes, comprendre et valoriser la connaissance qu'ils ont su construire d'un territoire particulier : voilà quels étaient tous les enjeux de cette recherche. La ligne de mire de cette réflexion était que du singulier peut émerger des voies de réflexion globales. Que de chaque détail se construit un registre de justification des pratiques et que de chaque vécu se crée une relation particulière à l'estive. La discussion était une des voies d'accès à ces éléments. L'entretien

permet ainsi de capter une parole, ou encore des métaphores et des représentations internes à un ou à des groupes sociaux (Negura, 2006). Le dialogue qui s’instaure entre l’enquêteur et l’enquêté est souvent riche en significations et en informations. Mais il peut aisément être faussé par la perte de neutralité de l’enquêteur, un phénomène propre aux interactions basées sur le dialogue (Blanchet, 2003). Il convient donc de prendre du recul sur ce qui a été dit, de contextualiser.

Plusieurs rencontres individuelles ont eu lieu avec les éleveurs. La forme choisie pour les rencontres initiales a été des entretiens assez libres, prenant souvent la forme du récit de vie. Cette forme d’entretien semblait la plus adaptée à la démarche choisie. Le récit donne la possibilité d’analyser le singulier pour accéder à des éléments ayant une portée générale. Il permet en outre de donner une place centrale aux acteurs, alors considérés comme agissant (Veith, 2004). Plus qu’une simple discussion, le récit de vie permet d’accéder aux motifs et justifications des actions et aux moments saillants de l’expérience vécue (Chaxel & al., 2014). Ce qui résulte du récit - des éléments de justifications, un registre de connaissances spécifiques, des représentations – aide à déterminer ce qui fait sens dans la manière dont est vécue une relation, ici avec l’estive, et de quelle manière celle-ci est impactée par la présence de l’ours.

La question initiale des entretiens ouverts était la suivante : **est-ce-que vous pouvez me raconter votre vécu sur l’estive d’Ourdouas, comment cela a commencé ? Comment cela a évolué ?** L’objectif de suivre une démarche chronologique est d’identifier des moments charnières dans la pratique du pastoralisme. Des questions de recentrage ont été utilisées afin de compléter les éléments des axes présentés plus-haut. Mais la volonté était de laisser la liberté à l’acteur de raconter l’estive et son métier selon son souhait.

Au cours de la saison d’estive, une nouvelle session d’entretiens avec certains éleveurs a été conduite. Lors de cette session, ce sont des entretiens semi-directifs qui ont été effectués. L’objectif était l’obtention d’éléments plus spécifiques et ciblés. En effet, plusieurs semaines d’observations avaient déjà été effectuées en estive. De nouveaux questionnements sont donc apparus et ont été abordés avec le berger. Il semblait d’autant plus nécessaire de les confronter aussi aux éleveurs du groupement pastoral. A cette occasion, un guide d’entretien a été confectionné (**Annexe 1**).

Le matériel récolté lors des deux sessions d’entretiens a été une série d’enregistrements. L’ensemble des entretiens a pu être enregistré, avec au préalable l’accord des enquêtés. Ils ont ensuite été retranscrits. Certains entretiens ont été en partie retranscrits grâce à l’outil de transcription de *Youtube*. La qualité des enregistrements étant cependant variable, seul un petit nombre d’entretiens ont pu être retranscrit par cet outil. Les dialogues ont été pour la plupart retranscrits en entier, sauf quelques passages ayant peu d’intérêt pour les objectifs visés. L’analyse porte sur les éléments abordés dans les axes décrits au début de ce mémoire.

Tableau 3 - Métadonnées sur les enregistrements des entretiens auprès des éleveurs

Nom emprunt	Fonction	Durée	Date	Type d’entretien	Lieu de l’entretien
Jacques	Eleveur	2 heures 20	18 juin	Entretien initial	Domicile de l’éleveur
Marc	Eleveur	1 heure	3 avril	Entretien initial	Domicile de l’éleveur
Paul	Eleveur et ancien berger	2 heures 30	11 juillet	Entretien initial	Domicile de l’éleveur
Pierre	Eleveur	1 heure	18 juillet	Entretien initial	Estive
Pierre	Eleveur	1 heure	30 juillet	Second entretien	Domicile de l’éleveur
Marc	Eleveur	1 heure 30	31 juillet	Second entretien	Domicile de l’éleveur

II.2.2.3 Eléments de détail sur l'observation directe en estive

Le troisième outil a consisté en une observation en estive, un suivi au jour le jour de la conduite du troupeau. Cela a été complété par des discussions informelles ou *walkabouts* (Strang, 2010) menées avec le berger et les éleveurs qui vont et viennent en estive au fil de la saison. Ces phases d'observations viennent en complément du travail d'enquête. Il était nécessaire de comprendre ce qu'impliquait « de faire l'estive ». Pour cela, du 1^{er} Juin jusqu'à la fin de l'estive, trois jours par semaine en moyenne ont été dédiés à un suivi du travail du berger sur Ourdouas (**Annexe 2**). Cela a consisté au partage de période de garde des brebis avec le berger, à raison de journées entières ou de demi-journées. En plus de cela se sont ajoutées des observations de moments propres à la vie de l'estive : la tonte des brebis avant la montée, la transhumance au début de l'estive et les jours de soins en estive avec les éleveurs (à raison d'une fois par semaine).

Le matériel récolté lors de l'observation directe est de trois natures :

- la **constitution d'un journal de recherche en estive**. Chaque jour passé sur l'estive a fait l'objet d'un écrit. Les notes, prises de manières manuscrites, ont été réécrites chronologiquement sur ordinateur. Différents éléments constituent ce journal de recherche :

- Des notes descriptives : des éléments de discussion, des éléments d'explication abordés avec le berger et les éleveurs sur l'utilisation de l'estive, la prédation, *etc.*
- Des notes d'analyse : à la suite des notes descriptives, des éléments de questionnements ont été ajoutés, des hypothèses de travail, des éléments à préciser, *etc.*

- des **enregistrements** issus d'entretiens effectués avec le berger lors des périodes de garde ou bien lors des visites des éleveurs sur l'estive (**Tableau 4**). Différents points ont été abordés : l'impact de la prédation sur la garde, les choix d'utilisation des quartiers en estive, *etc.* Il n'était pas possible d'enregistrer tous les moments de garde, du fait du bruit extérieur notamment. De ce fait, beaucoup de discussions ont été relatées dans le journal de recherche évoqué ci-dessus. Les enregistrements correspondent à des moments précis où les conditions permettaient d'avoir une qualité d'enregistrement convenable.

Tableau 4 - Métadonnées sur les enregistrements en estive

Nom emprunt	Fonction	Durée	Date	Eléments abordés
Louis & Jacques	Berger & éleveur	42 minutes	12 juin	Pratique de l'estive avec et sans les prédatons Evolution du paysage en estive
Louis	Berger	1 heure	12 juin	Utilisation des différents quartiers d'estive Réflexions sur les moyens de protection
Louis	Berger	2 heures	13 juin	Utilisation des différents quartiers d'estive Réflexions sur les moyens de protection
Louis	Berger	1 heure	19 juin	Travail du chien de conduite Réflexions sur le métier de berger
Louis & Jacques	Berger & éleveur	27 minutes	20 juin	Travail des chiens de protection
Louis	Berger	20 minutes	26 juin	Impact de la prédation sur la manière de conduire et de garder le troupeau

- les « dépositions » du berger et/ou des éleveurs lors des prédatiions (Tableau 5). Il était demandé au berger de raconter l'attaque : contexte pré-attaque (météo, lieu de couche des brebis, présence ou non de chiens), contexte post-attaque (nombre de brebis prédatées, lieu, état du troupeau et des chiens), analyse « à chaud » du berger sur la prédation (efficacité des moyens mis en place, réflexions personnelles, etc).

Tableau 5 - Métadonnées sur les enregistrements des dépositions d'attaques

ID	Déposition faite par	Date enregistrement	Date de l'attaque	Type enregistrement
Dep_1	Louis	8 juillet	Nuit du 5 au 6 juillet 2019	Audio
Dep_2	Pierre	31 juillet	Nuit du 18 au 19 juillet 2019	Audio
Dep_3	Louis	5 août	Nuit du 2 au 3 août 2019	Audio
Dep_4	Louis	12 août	6 ou 7 août 2019	Prise de note

II.3 Justification du choix méthodologique et position de « l'apprenti-chercheur » dans le dispositif de recherche

Le choix des outils méthodologiques devait répondre à une exigence : celle d'appréhender et de comprendre la complexité de la relation estive – hommes – prédateur. C'est pour cela que les outils d'observation et la tenue d'entretiens ont été choisis. Les phases d'entretiens ont été indispensables afin de prendre en compte la dimension collective de l'estive et les interactions l'animant, de confronter points de vue des éleveurs et du berger, mais aussi de retracer les trajectoires de l'estive d'Ourdouas. L'approche aurait été incomplète sans une immersion quotidienne dans la vie de l'estive, afin de comprendre ce que cela induit d'être et de travailler dans des situations de prédation. L'observation offre la possibilité de relater la complexité du social (Martineau, 2005) et de donner au quotidien des outils pour s'exprimer et se justifier. L'utilisation de ces deux outils méthodologiques permet de construire de nouvelles connaissances issues de deux processus : un processus d'interprétation des entretiens qui confère au chercheur une position d'analyste, un processus d'acquisition des connaissances par l'observation directe qui confère aux acteurs une position de sachants. Cet entremêlement continu entre connaissances de diverses origines était un but recherché. La recherche se place en effet dans une quête d'hybridité des savoirs, induisant une déconstruction nécessaire de la distance entre savoirs profanes et savoirs expert (Latour, 1999).

Il est considéré dans cette recherche que les acteurs rencontrés ont un rapport réflexif à leur pratique : ils ont la capacité « d'explicitier les raisons commandant leurs actions [...], la réflexivité se révélant dans ce que les acteurs font sans pouvoir en parler » (D'Arripe & Routier, 2013). Les acteurs pastoraux prennent alors position et utilisent des outils communs et des normes personnelles afin de construire une information ou une action, itinéraire d'un voyage incessant entre savoirs scientifiques et vernaculaires (Barthélémy, 2005). Ils ont d'autant plus leur place dans le domaine de la géographie aujourd'hui, dont l'objectif est de comprendre le monde. Et comme le note B. Collignon (2005), « ce monde n'existe pas sans ses habitants, acteurs de sa transformation continue. Leurs actions sont fondées sur leurs représentations de ce monde, représentations qui sont le reflet de leurs savoirs sur ce monde. Il faut donc impérativement les prendre en compte ».

L'apprenti chercheur se doit donc d'arriver dans une position d'humilité, dans laquelle il a tout à apprendre d'un monde alors inconnu. La construction de la réalité va se faire du fait de ses interactions incessantes avec le terrain (Perret & Séville, 2003). Se pose bien évidemment la question de la neutralité (Brasseur, 2012) et de la nécessaire prise de distance avec le terrain. C'est dans cette optique que les entretiens de « contexte » ont été réalisés. Ils ont permis de poser d'autres questionnements et d'envisager d'autres manières d'appréhender la relation estive – hommes – prédation.

II.4 Analyse de l'ensemble du matériel obtenu

Deux stratégies ont été mises en place afin d'analyser le matériel obtenu :

- Les enregistrements des informations de « contexte » (réunions de projet et entretiens spécifiques) ont été retranscrits puis relus afin de nourrir la réflexion de la recherche. Les éléments saillants de contexte, tels que des données portant sur l'évolution paysagère de l'estive, ou encore l'évolution des populations ursines sur l'estive ont été isolés des retranscriptions et enregistrés dans un fichier à part. Il a été choisi que ces enregistrements ne soient pas analysés de manière très précise car l'objet de la recherche ne portait pas sur les dires de ces acteurs. Il était centré sur le registre de justification et de connaissance émergeant des utilisateurs de l'estive qui ici étaient les éleveurs et le berger.
- L'ensemble des informations issues de l'observation directe en estive (journal de recherche, enregistrements en estive, enregistrements des dépositions) et les entretiens avec les éleveurs du groupement pastoral (récits de vie et entretiens semis-directifs) ont été analysés à l'aide d'une grille d'analyse.

II.4.1 Constitution de la grille d'analyse

Un processus triple a structuré l'analyse : segmentation des données, décontextualisation puis interprétation (Savoie-Zajc, 2000). L'analyse effectuée s'est basée sur une approche thématique : chaque entretien et passage du journal de recherche a été lu une première fois afin d'en dégager les thèmes principaux développés et les éventuels sous-thèmes. L'ensemble des thèmes et sous-thèmes de chaque entretien et passage du journal de recherche ont ensuite été croisés afin de déterminer des points de convergence et donc de construire la grille d'analyse finale. Une relecture globale de chaque entretien suivant cette grille a été effectuée. Il en résulte que les thèmes finaux choisis pour l'analyse des entretiens et du journal de recherche se rapprochent des deux axes de réflexion évoqués dans la partie I. Les thèmes et sous-thèmes finaux sont les suivants :

Tableau 6 - Thèmes et sous-thèmes de la grille d'analyse

AXE	THEME	SOUS THEME
1	La symbolique de l'ours et les fondements de la conflictualité	Regard sur le processus de réintroduction
		Regard sur la cohabitation
		Eléments concourants à une conflictualité
	Dynamique d'évolution du système transhumant en lien avec la présence du prédateur	Caractéristiques des anciens systèmes gardés
		Caractéristiques des systèmes non-gardés
Caractéristiques de la période de transition		
2	Registre de connaissances développé sur le comportement de l'ours	Evolution des taux de prédation
		Evolution des comportements de prédation
		Evolution des lieux et temporalités des prédatons
	Impact actuel de la prédation sur le système transhumant	Impact sur les troupeaux
		Impact sur les hommes
		Impact sur l'utilisation des quartiers d'estive
	Analyses du système transhumant actuel – Moyens de protection	Registre de connaissances sur les moyens de protection mis en place et de leurs limites
Identification de pistes d'améliorations des moyens de protection		

La grille d'analyse a bien évidemment été complétée et affinée au cours de la lecture des transcriptions afin de refléter au mieux les idées et les réflexions qui ont émergé.

II.4.2 Représentations cartographiques

Certains éléments ont fait l'objet d'une représentation cartographique afin de faciliter la compréhension de l'analyse. C'est notamment le cas de la carte de la caractérisation de l'utilisation des différents secteurs de l'estive¹⁴. L'analyse des entretiens et du carnet d'estive a permis de faire ressortir différentes caractéristiques des zones utilisées de l'estive. Les éléments sur lesquels s'est appuyée l'analyse ont été :

- Les amplitudes temporelles d'utilisation,
- L'importance de facteurs tels que la météo, le couvert végétal,
- Le statut de ces zones : certaines du fait de facteurs topographiques complexes et de la pression de prédation sont considérées comme compliquées mais encore utilisées, d'autres sont presque abandonnées.

Toutes les cartes présentées dans ce mémoire ont été réalisées grâce au logiciel QGIS (version 3.8 Zanzibar). Le fond de carte provient d'un SCAN 25 IGN.

¹⁴ Voir **Figure 10**

III Résultats

III.1 Des changements de pratiques pastorales au regard des représentations de l'ours

Une première étape de l'analyse était de caractériser les évolutions des modes de pratique de l'estive d'Ourdouas, au regard des relations entretenues avec les plantigrades et de caractériser la symbolique qui lui est aujourd'hui accordée. Trois temps se sont succédé sur l'estive. Chacun présente des caractéristiques lui étant propres et qui se justifient en partie du fait de la présence d'un prédateur et de l'image qu'il renvoyait, des habitudes locales ou encore de la présence humaine en montagne. Il est difficile de dater « l'avant ». Bien souvent il n'a pas de limites temporelles précises. Il prend la forme, dans la parole des acteurs, d'une période aux contours assez flous : l'importance n'est pas donnée aux dates mais aux éléments descriptifs d'une pratique. L'effort de récit de ces périodes suivra donc cette logique.

Il y a tout d'abord le temps des **anciens systèmes transhumants gardés**. C'était l'époque de l'avant-guerre, du monde peuplait les vallées et les montagnes. Les troupeaux étaient alors plus petits et plus nombreux. L'exploitation des bêtes représentait une activité structurante des vallées. Différentes pratiques, aujourd'hui abandonnées structuraient le pastoralisme. Parmi celles-ci l'utilisation d'un réseau de granges qui permettaient de stocker le foin fauché dans chaque pré l'été et qui faisait office de bergerie en hiver. Il n'en reste aujourd'hui que les vestiges dans le paysage de la vallée.

Paul, éleveur : « Mais le truc c'est qu'il y avait énormément de monde, on revient toujours sur la même chose, énormément peuplé [...] t'as des photos des années 60... t'es là... ! et encore les années 60 ça commençait déjà... »

La pratique de l'estive était centrale dans le système pastoral. Ourdouas était parcourue par de nombreux troupeaux. Les périodes d'estive étaient différentes : la montée se faisait autour de la mi-mai, une première descente avait lieu autour de la mi-juin pour tondre les brebis, les bêtes remontaient ensuite jusqu'au mois d'octobre. Les troupeaux étaient gardés non pas par un berger mais par les éleveurs. Il s'instaurait ce qui était alors appelé le tour de montagne : chaque éleveur en fonction du nombre de bêtes qu'il montait gardait tant de jours. Les bêtes étaient rassemblées le soir pour dormir vers la cabane d'Ourdouas.

Jacques, éleveur : « ma mère elle est allée garder tant de jours les bêtes comme un berger avec... ils se mettaient à deux et ils gardaient le troupeau. C'était 5 jours d'affilés. Et ils changeaient. Pour pouvoir maintenir, c'était pas toujours le même »

L'ours faisait bien évidemment partie des discussions et de la vie de l'estive. Ce ne sont que quelques bribes qui ont su traverser les époques. Des noms de passages ont été cités dans les entretiens, des souvenirs d'anciens l'ayant vu. Ce sont des témoignages qui se sont transmis de générations en générations. Une chose est cependant certaine, appuyée par plusieurs entretiens : il semblerait que l'ours à cette époque ait perdu la bataille. L'Homme était le premier rempart contre l'animal. Non protégé par des textes internationaux, l'ours se trouvait vulnérable. Il était chassé. Si vulnérable qu'il a fini par disparaître des estives et du regard des hommes. C'est l'idée de domination de l'animal par l'homme qui est présente ici, et finalement d'une relation peu équilibrée entre les deux espèces.

Jacques, éleveur : « c'était plus ancien. Nos grands-parents qui racontaient... Moi j'ai connu à Roues quand j'étais enfant un pépé qui est décédé à l'âge de 99 ans. Il allait aux bêtes à l'Estrémaille, il a rencontré l'ours sur le trajet. Et la peur qu'il a eu, il a crié tellement crié, il en a été aphone pendant des mois »

Paul, éleveur : « ça change énormément, même si les bergers ou éleveurs ne chassaient pas l'ours directement, au moins ils pouvaient sentir qu'ils pouvaient prendre du plomb au cul quoi. C'est quand même une chose »

Enq : « ça c'est l'époque du grand-père de Jacques où il leur faisait la guerre ?
Marc, éleveur : ouais, et encore c'était la fin de la guerre. Les hommes avaient déjà gagné. »

Le deuxième temps identifié correspondait à une époque où les vallées étaient moins peuplées. **Ourdouas s'est retrouvé être une estive non-gardée**, du fait en partie de la diminution du nombre de personnes en montagne et de la baisse du nombre d'exploitations. Cela a aussi été possible car la prédation n'était plus un problème. L'ours avait quasiment disparu des montagnes. Les hommes avaient gagné le premier round contre lui. Peu de références sont faites par rapport à l'ours. Cette période prend ses racines au début des années 1970. C'était une utilisation de la montagne « en escabot¹⁵ » par les troupeaux. Pas de moyens de protection spécifiques, pas de lieux de couchades prédéfinis, pas de chiens pour guider les brebis et les contraindre : la notion de « liberté » revient à de nombreuses reprises dans les entretiens pour caractériser cette époque. Les éleveurs montaient un à deux jours par semaines pour s'assurer que le troupeau aille bien et pour faire des soins si besoin.

Jacques, éleveur : « Ça tu peux faire ce que tu veux les bêtes elles étaient d'une tranquillité... les bêtes elles voyaient les chiens une fois par semaine, puis bien dans leur truc. Elles avaient pas envie d'aller dormir là, elles dormaient là. Elles se foutaient à l'abri... A la montagne tu les vois jamais dormir à un endroit où y'a du vent ou... elles allaient où elles voulaient. »

Jacques, éleveur : « quand j'ai commencé, on avait pas de berger. On lançait nos bêtes sur l'estive et en fait comme vous l'avez vu, les prés de Souel c'est mon exploitation. Elles redescendaient chez nous, y'avait aucun soucis. Lui il allait, ou même moi j'y suis allée, une fois par semaine ou deux, on les réunissait, on regardait si elles étaient blessées, on les soignait, on donnait le sel »

Cette montagne des libertés a cependant pris fin. Après les premières réintroductions, quelques bêtes étaient retrouvées mortes les étés. Mais ça ne justifiait pas de « pas mettre tout ce branle-bas de combat pour éviter la perte d'une brebis, peut-être deux dans l'été quoi » (**Jacques, éleveur**). Une année charnière ressort dans les entretiens : 2009. Cela correspond à une année de forte augmentation des prédatons. Cependant, certains passages d'entretiens viennent souligner le fait que la responsabilité de l'ours n'était alors pas réellement envisagée. Il avait été réintroduit à Melles dans la vallée voisine – et Melles, ça ne pouvait pas être la vallée du Biros. Mais le nombre de bêtes tuées, ou encore le fait d'en retrouver certaines encore chaudes avec les stigmates d'une attaque ont été les éléments déclencheurs :

Jacques, éleveur : « et là quand même, je me suis posé et j'ai commencé à me poser des questions. Qu'est-ce que c'était quoi. Je pensais pas trop à l'ours. Et puis quand tu montes à Ourdouas, y'a un plat – la Plagnoule – je monte, j'arrive là : une agnelle, encore une autre brebis toute chaude qui était pas morte, ouverte. Et depuis ce jour-là, c'est parti. Ils sont venus voir et on est parti avec l'ours »

L'ours, dont la réintroduction a été programmée et non spontanée est dès lors perçu comme une imposition. Son retour ne s'est pas fait par les voies consultatives qu'auraient souhaitées les éleveurs.

Pierre, éleveur : « A mon avis y'a un contexte géographique qui fait qu'ici sur l'Ariège c'est le seul département de la chaîne où quasiment toutes les montagnes c'est du domanial [...] Du coup c'est quand même plus facile d'avoir un projet de réintroduction sur des territoires, comment dire, même si les communes ont la compétence et ont la gestion, concrètement ils ont pas de pouvoir dessus. »

Du fait de son « nouveau » statut de protection, il n'est plus possible de le chasser actuellement. Les raisons de son retour sont critiquées. L'ours est affilié à un symbole, celui d'un retour « politique » de la

¹⁵ Technique de garde qui consiste à faire pâturer les brebis en petits lots séparés.

nature. Des oppositions viennent se jouer sur des questions de biodiversité et de statut de l'espèce. Il semble que l'ours porte des idées contradictoires à ce que le pastoralisme a construit jusqu'à maintenant. La question du devenir du territoire est centrale, comme le suggère cette interrogation d'un acteur rencontré : « qu'est-ce qu'on veut maintenir ? ».

Marc, éleveur : « Le statut de protection de l'espèce fait qu'on a pas le droit de lui faire la guerre. »

Marc, éleveur : « je sais pas si c'est vraiment l'ours le problème [...] l'ours c'est pareil, c'est un animal politique. »

Paul, éleveur : « Si on a un terrain où on dit « ah mais ces herbes-là, ces fleurs-là », ce qu'on a là en fait, ça fait partie de notre diversité et faut qu'on le maintienne, donc on veut maintenir ce qu'on a, ce qu'on voit aujourd'hui. Si on le voit aujourd'hui comme ça, c'est qu'il y a eu de l'élevage. Si on avait pas eu le pastoralisme, on aurait pas cette biodiversité comme on aurait aujourd'hui [...] **qu'est-ce qu'on veut maintenir ?** Et après on peut partir sur le bout de chaîne, tout ça. Et l'ours pour moi après c'est **une image, c'est une pub**. [...] La politique aujourd'hui elle est à court terme, donc à court terme il faut trouver des images qui marquent les gens. »

Le sentiment d'imposition est renforcé par l'argument selon lequel la responsabilité des moyens de protection mis en œuvre ne doit pas émaner des groupements pastoraux mais doit être supporté par l'Etat :

Marc, éleveur : « la loi dit clairement que c'est pas à nous d'assumer la protection des troupeaux. Et c'est complètement cohérent parce que ça, l'arrivée des grands prédateurs induit une problématique qui est à l'ensemble du territoire. »

C'est d'ailleurs dans cette optique que le rôle du berger n'est pas défini uniquement en fonction de l'ours. Sa première mission semble d'être un bon garant de l'utilisation de l'estive et des pâturages

Paul, éleveur : « C'est là qu'il y a le boulot du berger. Le boulot du berger c'est censé être quelqu'un qui gère son herbe, qui gère son estive, qu'il ait toujours l'herbe devant. En début de saison t'empêches de monter, en milieu de saison t'es en haut et en fin de saison t'empêches de descendre. Le boulot du berger il est là. C'est pas de garder l'ours. »

Jacques, éleveur : « Le fait d'avoir le berger, tu arrives à bien pâturer la montagne. Si tu les laisses seules, elles montent et ça y'est c'est le Pic de l'Har. Elles préfèrent. »

L'ours établissant petit à petit son territoire à proximité de l'estive d'Ourdouas, il a été nécessaire de mettre en œuvre des moyens de protection. Dès lors, un poste de berger a été créé. Plus qu'un objectif de garde, il a aussi dû éduquer les brebis à de nouveaux comportements. La période de l'escabot était belle et bien terminée. C'est une garde serrée qui a été mise en place dès lors. Avec tout ce qu'elle implique : le choix de lieux de couchade, le choix des virées pour les brebis pour qu'elles pâturent groupées et que ce soit plus simple ensuite de les rassembler et de les faire dormir au même endroit. Un travail de minutie et de compréhension du comportement animal.

Paul, éleveur : « Voilà, c'était mettre des virées qu'elles avaient pas, parce qu'elles se lâchaient. C'était mettre des virées sur ce qu'il y avait déjà en place et les habitudes qu'elles avaient. La première année j'ai bousillé deux paires de chaussures, les kilos que je pouvais pas perdre et j'ai beaucoup fait d'observations d'où elles passaient, des passages et des trucs comme ça »

Le système transhumant actuel, tel qu'il est pratiqué, s'est donc construit sur les bases qui ont émergées en 2010. Le nombre d'ours ayant augmenté depuis les premières réintroductions, la prédation exerce toujours une pression sur la manière de faire l'estive. Celle-ci s'organise aujourd'hui autour d'une

garde serrée, de la mise en œuvre de moyens de protection spécifiques et d'une organisation et d'une gestion de l'espace repensée en autres en fonction du prédateur. C'est ce qui va être présenté dans les lignes suivantes.

III.2 Détailler l'usage du territoire : comment est justifiée l'utilisation des différents quartiers d'estive ?

La présence de l'ours en estive implique de repenser la manière dont est utilisé l'espace de l'estive, afin de minimiser les interfaces de conflit avec le prédateur. L'alternance saisonnière entre quartiers bas, quartiers haut et zone de transition est toujours fondatrice dans l'utilisation de l'espace. Ce qui change, c'est la perception de certaines zones. Du fait de leur topographie ou de passages connus du plantigrade, elles sont moins utilisées ou à défaut leur utilisation nécessite une vigilance accrue. Les détails de l'utilisation des quartiers d'estive et l'identification des zones « à risques » se trouvent dans la carte et la légende qui suivent.

Utilisation des différents quartiers d'estive et identification de zones difficiles et / ou à risques

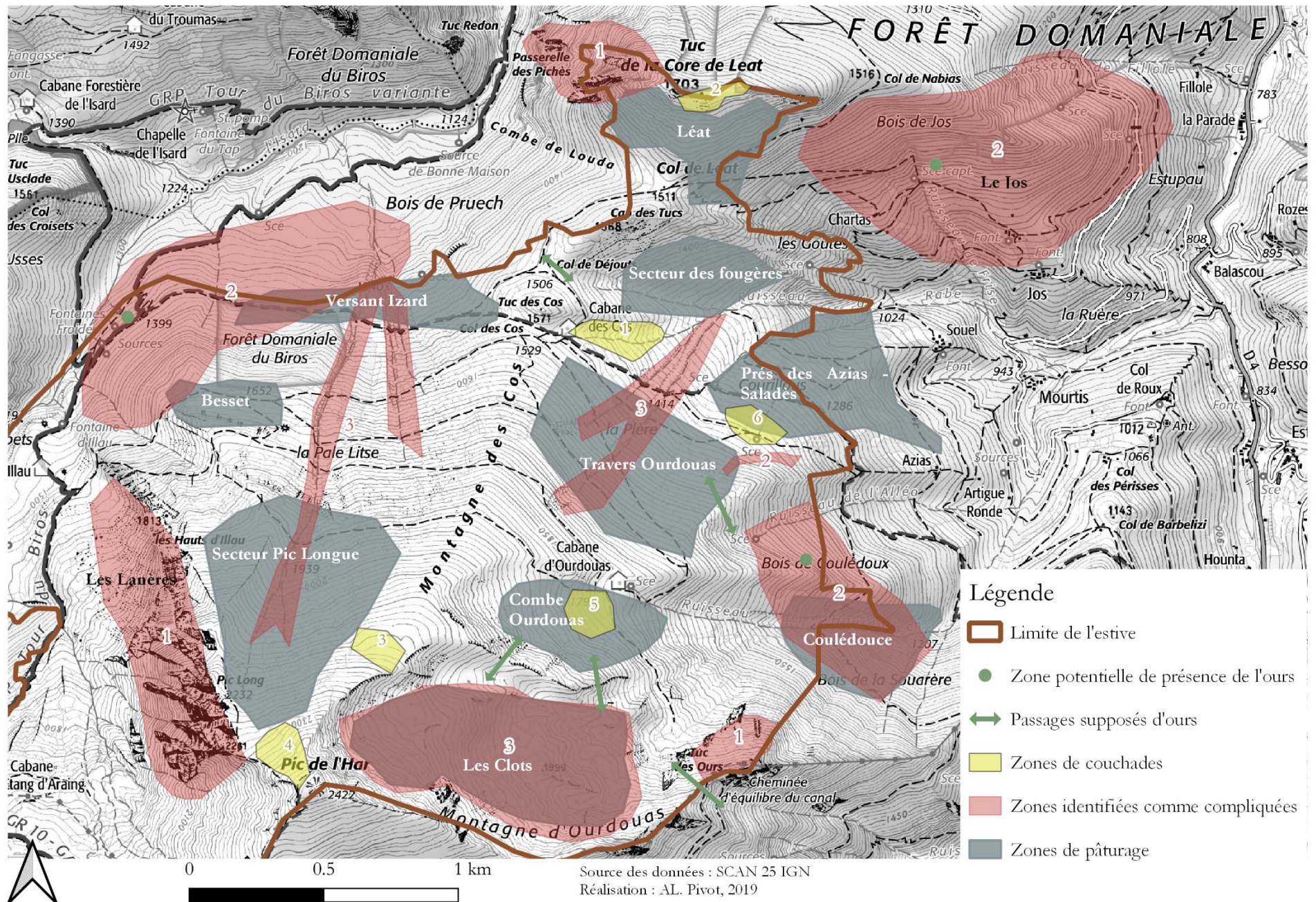


Figure 10 - Carte de la localisation et de l'utilisation des différents secteurs de l'estive et identification des zones compliquées
Source : AL. Pivot, 2019

LEGENDE

ZONES DE PATURAGE

Quartiers bas

. Versant Izard : C'est une zone utilisée en début et fin de saison, quand il fait beau de préférence. La zone de pâturage est assez restreinte : peu de surfaces assez ouvertes au regard du nombre de brebis. Des difficultés sont à recenser : beaucoup de bois et des coulées plus haut en altitude. En cas de mauvais temps, les brebis sont difficiles à retrouver dans ces endroits.

10 juin : Le quartier côté Izard n'est pas des plus évidents : peu de surfaces ouvertes par rapport au nombre de brebis qui pâturent, beaucoup de bois dans lesquels elles peuvent se cacher, des combes qui constituent des « angles morts » dans lesquels elles sont difficilement observables

. Secteur des fougères : c'est une zone utilisée un peu en début de saison et beaucoup plus à la fin. Elle est utile en fin de saison afin d'avoir des endroits au couvert végétatif abondant pour faire pâturer les brebis à proximité de la cabane, alors qu'elles ont tendance à vouloir tout le temps descendre.

. Près des Azias - Saladès : c'est une zone de début et de fin de saison. En début de saison, elle permet de maintenir les brebis assez bas, alors qu'elles essaient de monter voir l'herbe ailleurs. En fin de saison, il faut les y contenir et faire en sorte qu'elles ne descendent pas. C'est aussi le lieu qui est utilisé en cas de mauvais temps. Les brebis sont envoyées dans les prés et elles vont par elles-mêmes remonter jusqu'au col des Cos. Un point de difficulté est à recenser : de nombreux bois de noisetiers dans lesquels il est compliqué de tenir les brebis groupées.

. Léat : c'est une zone utilisée quand les brebis vont ensuite dormir au Tuc de Léat. Elle est pâturée plutôt en fin de journée et / ou le matin avant que les brebis chaument. C'est un secteur relativement tranquille mais il est nécessaire de se méfier à ce que les brebis n'aillent pas dans les parois rocheuses.

24 juin : Par exemple au niveau de Léat, tout à gauche des barres rocheuses en face de l'Izard, il y a de l'herbe qui a l'air bonne, mais terrain très pentu : « y'a aussi des coins, si elles s'enquillent dedans... si je suis pas trop méfiant cette année elles peuvent le faire c'est des sales bêtes... tu sais d'une année sur l'autre ça veut rien dire... et c'est bien. Si elles faisaient toujours la même chose, c'est banal. »

. Bois du Jos : c'est une zone très boisée, un milieu presque fermé. Le secteur est très peu voire non utilisé car il est difficile de garder et de retrouver les brebis dedans. C'est d'autant plus risqué si la présence d'un prédateur est avéré.

Paul, éleveur et ancien berger : « Et là-dedans, t'en laisses toujours derrière, t'en a toujours qui restent dans ces glands, qui descendent et qui arrivent sur la piste. Et une fois qu'elles sont sur la piste, elles sont en bas. Pareil quand elles sont vraiment en bas tu t'en fous, au pire Jacques il les récupère. Le pire c'est quand elles restent dans ces zones. Avec la pression de l'ours là-dessus c'est des zones que tu vas complètement délaissées. Le Jos à mon avis ils vont plus y aller. »

Louis, berger : « Par exemple le Jos l'année dernière j'y ai pas été, tout ce bois, tu te dis... par exemple si je les envoyais là-dedans, vu l'état des agnelles ou des trucs comme ça, tu sais que tu vas laisser des brebis donc... »

Zone de transition

. Travers Ourdouas :

6 août : Le travers d'Ourdouas c'est un peu une zone de transition entre quartiers du haut et quartiers du bas. La transition entre les deux est difficile : il y a cette grosse coulée dans laquelle les brebis vont souvent se mettre et il est difficile de les en sortir. Le travers est assez long, donc le troupeau peut facilement s'écarter.

. Besset : c'est une zone qui est utilisée de préférence par beau temps, en début et fin de saison. Il est compliqué de rejoindre ce secteur : il ne faut pas y aller avec des brebis qui ne suivent pas. Cet endroit peut vite être compliqué à garder : il y a des bois au-dessous et des coulées au-dessus.

Quartiers hauts :

. Combe Ourdouas : c'est un secteur utilisé à partir de début Juillet, sauf s'il y a déjà quelques belles journées en juin. Mais c'est rare.

. Secteur Pic Longue et Pic de l'Har : utilisation de mi-juillet à mi-août, début septembre

. Les Clots : c'est un secteur utilisé de mi-juillet à mi-août, début septembre, voir un peu plus. Les quartiers du haut sont recherchés par les brebis, du fait de l'herbe qui y pousse qui est assez riche. Cependant, cette zone peut s'avérer risquée en cas de mauvais temps du fait de la présence de nombreux angles morts

24 juillet : Sur les clots : pour Jacques c'est ça la haute montagne ici, avec Ourdouas et le Pic de l'Har. Les clots semblent être son lieu favori. C'est assez riche en nourriture pour les brebis. On s'arrête plusieurs fois sentir les fleurs qui poussent dans les prairies. C'est truffé de réglisse en ce moment, et ça c'est vraiment la meilleure nourriture pour les brebis. Elles ressortent bien dodues en y passant quelques heures.

. Coulédouce : c'est une zone peu utilisée maintenant du fait de la prééminence des bois dans ce secteur qui rend la garde difficile.

23 juillet : la coulée en dessous d'Ourdouas (Coulédouce) était bien plus utilisée qu'aujourd'hui. Quand il y avait du mauvais temps, les brebis n'hésitaient pas à y descendre. Alors qu'aujourd'hui ce lieu n'est pas vraiment utilisé. Il y a des bois, et avec la prédation Jacques ne pense pas que ça soit une bonne idée d'utiliser cet espace.

TYPOLOGIE DES ZONES CONSIDEREES COMME COMPLIQUEES :

. Les **zones escarpées** (1) telles que les Lanères, le Tuc des Ours, la zone supérieure de Léat. Par exemple, les Lanères sont proches de la couchade du Pic de l'Har. S'il y a un passage d'Ours et que les brebis sont affolées, il y a un risque important de dérochement au niveau des Lanères.

. Les **zones boisées** (2) telles que le bois du Jos, le bois de Coulédoux ou encore le bois du Pruech : ce sont des zones difficiles à garder. Les brebis ont tendance à ne pas rester groupées et se divisent en petits lots qu'il est ensuite difficile de regrouper (mauvaise visibilité).

. Les **zones avec de nombreux angles morts** (3) telles que les combes et les coulées situées au niveau du travers d'Ourdouas ou la zone des Clots qui par leur relief rendent difficile une vision globale de la zone. Ce sont des endroits dans lesquelles les brebis sont difficilement repérables.

6 juin : y'a un truc dont Louis se méfie en temps de brouillard : les combes et les ravines. Il suffit qu'elles se foutent dedans sans que le berger fasse attention et ça risque de prédaté.

COUCHADES

. Col des Cos (1) : Couchade avec parc de nuit électrifié. Elle a été faite en remplacement de la couchade du coude de la Plère.

. Couchade de Léat (2) : elle est utilisée à partir de mi-juin, fin juin. Le berger doit attendre que l'herbe ait un peu poussé et qu'il fasse beau. Elle est aussi utilisée de temps en temps dans la saison.

. La Plagnoule (3) et Pic de l'Har (4) : ce sont des zones utilisées de la mi-juillet jusqu'à mi-août, voir jusqu'à début septembre. Lorsque les brebis dorment dans ces couchades, le berger doit aller les chercher tôt le lendemain matin avant qu'elles bougent, donc partir vers 4h30 de la cabane des Cos. De fait il ne les accompagne pas jusqu'à la couchade le soir mais les pousse en direction. Sinon il devrait rester sur place jusqu'à 21h30 – 22h pour ensuite remonter le lendemain matin. Cela ferait des journées très fatigantes.

. Ourdouas (5) : C'est la couchade où il y a eu le plus de prédatons l'année dernière. Elle a été peu utilisée cette année.

Act : « c'est des jolis coins pour les brebis, y'a de l'herbe et tout. Là il faut y aller un jour de beau temps et le soir tu t'en reviens. Si jamais tu les laisses la dedans, le matin tu y es. Tu vas en ramasser une »

Louis, berger : « l'année dernière deux fois. Une fois j'en ai laissé 4. Et puis la fois tu sais je t'avais dit, de 8h à Ourdouas elles ont tapé vers Pic longue, elles ont dormi là-bas, juste un lot. T'as des coins... »

. Coude de la Plère - Salades (6): PLUS UTILISEE. C'est l'ancienne couchade naturelle. Mais le nombre important de prédatons a conduit à l'abandonner pour le col des Cos

Paul, éleveur : « Donc après ouais, gros paquet d'attaques c'était en face de la cabane, parce qu'elles dormaient en plein milieu de la pale, on appelle ça les Saladès. Et puis couche de la Plère, ça c'était une couche tout ça...Là ça tapait. C'est là qu'on a dit on peut pas le gérer longtemps. C'est là qu'on a dit faudrait le ramener vers la cabane »

. Besset : PLUS UTILISEE. Utilisée quelques fois par Paul mais trop de prédatons.

Paul, éleveur : « Et j'avais voulu faire une couche là. J'avais réussi, ma couche elle marchait très bien. Mais j'ai arrêté – attaques sur attaques, là-bas ça tapait à fond »

L'utilisation de l'estive relève donc d'une combinaison de facteurs qui peuvent être qualifiés d'internes au terrain : la météo, la topographie, la végétation. A cela vient s'ajouter un élément relativement nouveau à l'échelle des vingt dernières années : l'ours. Il vient contraindre l'utilisation de certaines zones et amène à réfléchir sur la manière de garder le troupeau. Du fait de sa présence, les éleveurs et le berger sont à même de constituer un registre de connaissances sur les ours foulant l'estive. Un registre de connaissances qui a terme peut mener à questionner l'efficacité des moyens de protection mis en œuvre. C'est ce qui va être présenté dans les lignes qui suivent.

III.3 Caractériser l'animal par le regard de l'Homme : un référentiel de l'évolution du comportement de l'ours sur l'estive d'Ourdouas

Différents éléments tirés des entretiens permettent de caractériser l'évolution du comportement des ours sur l'estive d'Ourdouas. Les éléments principaux sont présentés dans cette partie. L'ensemble des caractéristiques décrivant le comportement des ours sur l'estive au travers du discours des acteurs se trouvent en **Annexe 3**. Afin de poser le décors, un retour sur les prédatons de 2019 :

RECITS DE PREDATION SUR LA SAISON 2019 (au 20 août 2019) :

Dans la nuit du 6 au 7 juillet, une agnelle a été prédatée dans la combe d'Ourdouas. Le matin, Louis avait ramassé les brebis et les avaient descendues à la cabane d'Ourdouas. Après un temps de chaume, celles-ci sont remontées en direction du Pic de l'Har pour y passer la nuit. Le lendemain matin, quand le berger est remonté les chercher, **les brebis étaient en lots séparés** : environ un tiers à Ourdouas, les deux autres tiers au Pic de l'Har. **L'ensemble du troupeau n'était pas monté de manière homogène**, ce qui depuis le début de saison arrive fréquemment. Des agnelles sont souvent en retrait, supportant moins bien l'arrivée en estive. Il y avait un chien à proximité du lot à Ourdouas. Les autres étaient montés au Pic de l'Har.

La deuxième prédation a eu lieu aux alentours du jeudi 18 juillet Un bélier cette fois. Pierre a retrouvé la bête en dessous des Clots. Le gros du troupeau était au-dessus. Le soir précédent, il les avait fait dormir au Pic de l'Har. Sauf que le bélier n'avait pas voulu se joindre au troupeau. **Pierre n'était pas arrivé à le faire remonter avec le troupeau, il tenait tête aux chiens**. Il « *voulait faire sa vie* ». Pierre n'a donc pas continué ses efforts. Parce que s'attarder sur ce bélier, ça aurait voulu dire ne pas s'occuper des autres bêtes. Il pensait qu'il allait finir par rejoindre le reste du troupeau. En repassant le soir sur le même chemin après avoir envoyé les brebis, Pierre ne l'a effectivement pas vu. Il avait du finir par remonter. La bête n'a été retrouvée que le vendredi matin. Le jeudi c'était brouillard : impossible de voir quoi que ce soit.

La troisième prédation a eu lieu le vendredi 2 août. Les brebis étaient dans les Clots le jeudi dans la journée. Le soir, le berger les a ramassé pour les descendre, mais un lot est resté au Pic de l'Har. Le vendredi il a donc remonté les brebis pour qu'elles se regroupent et les a envoyées dans les Clots. **C'était journée brouillard**. Vers midi, elles étaient vers le chemin qui relie les Clots à Ourdouas. Le berger est ensuite descendu : journée brouillard, les brebis étaient en route ensuite pour monter vers les couchades, Louis n'avait rien mangé, était fatigué. Il a décidé de descendre. De toute manière, il pense que même avec sa présence cela n'aurait pas changé grand-chose : avec le brouillard présent, difficile de voir quelque chose. L'ours aurait très bien pu taper. Quatre chiens étaient présents : Corto, Jam, Java et Roca. Love avait encore fait une fugue. Le samedi en revenant chercher les brebis, il découvre 3 cadavres : 2 brebis et 1 agnelle. Louis pense que l'ours est venu du Tuc de l'ours. Il a probablement « *tapé dans le tas* ». La localisation des cadavres était sur le biais des brebis, sur une ligne de niveau. Ça lui semble impossible que le troupeau soit monté très loin de ces brebis. Ce qui lui fait dire qu'il y avait probablement tout le monde. Et que l'ours guettait : « *J'y était avant, il attendait que je me casse* ».

La quatrième prédation a eu lieu dans la nuit du 6 au 7 août. Une agnelle a été prédatée au niveau du bois de Coulédoux (chemin du bout du bois). **La veille, elle avait été aperçue à l'écart du troupeau. C'était une journée de brouillard, le troupeau s'était potentiellement éclaté**. Dans ces conditions, il est fort probable de laisser des brebis à l'écart du fait de la mauvaise visibilité. Le 7 au matin, une vingtaine de vautours a plongé, indiquant le lieu où se trouvait le cadavre. Le berger est allé voir et il a en effet retrouvé le corps de l'agnelle.

Sur ces récits de 2019, plusieurs éléments ressortent pour expliquer les situations de prédatons : une brebis qui reste à l'écart, des lots qui s'éclatent ou encore le brouillard qui s'installe. Les différentes prédatons n'ont pas eu lieu aux mêmes endroits, ni à la même période. Ces éléments viennent compléter un argumentaire déjà constitué sur le comportement de l'ours depuis le début des prédatons.

Un des premiers critères abordés lors des entretiens est **l'évolution du nombre de prédatons et leur temporalité**. En 2010, suite à l'embauche du premier berger et la mise en œuvre des moyens de protection, une diminution des prédatons a eu lieu. Mais comme le souligne le premier berger, « c'est revenu ». En 2017, les prédatons ont doublé par rapport à l'année 2016. En 2018, elles se sont concentrées sur 2 mois, entre août et septembre. En 2019, le début de saison est plutôt calme, comme sur l'ensemble des estives alentours. Par contre, les éleveurs notent que les prédatons ont lieu dans des zones qui jusqu'alors étaient peu touchées telles que la Haute-Ariège ou encore la Haute-Garonne. L'analyse résultante de ce premier point est l'impossibilité de faire émerger une tendance. Comme le souligne cet acteur :

Marc, éleveur : « Mais en fait à expliquer c'est toujours compliqué. Moi mon vécu de berger avec la prédation c'est ça. 7 saisons d'estive, y'en a aucune qui se ressemble en termes de prédation. Tant au niveau des périodes de prédation, qu'au niveau du nombre de bêtes tuées. Tu pourrais te dire ça augmente d'années en années parce que... Tu voudrais dégager une tendance mais tu peux pas dégager de tendances parce que chaque année c'est différent. »

Ce constat est aussi faisable pour **les lieux de prédation**. Avant l'embauche du premier berger, beaucoup de prédatons étaient concentrées sur l'ancienne couchade de la Plère¹⁶ qui, de fait, a été abandonnée. Durant les premières années du berger sur l'estive, la zone de prédation principale était la zone intermédiaire, entre 1000 et 2000 mètres. Les attaques étaient concentrées sous le parc de nuit, dans les coulées en dessous de la cabane ou bien en dessus de Souel. Le Pic de l'Har et la combe d'Ourdouas étaient peu touchés. Or ces deux dernières années ce n'est plus le cas : durant l'année 2018, le plus gros de la prédation a eu lieu dans la combe d'Ourdouas et une seule a eu lieu en-dessous du parc. En 2019, les expertises effectuées pour le moment ont eu lieu majoritairement dans les clots¹⁷.

Paul, éleveur : « Et au Pic de l'Har j'ai... j'ai fait 3-4-5 expertises en 7-8 ans quoi. 7 ans. Donc c'était pas un endroit qu'il fallait se concentrer c'était la zone intermédiaire. Proche du bois, les 1000 à 2000 quoi. A Ourdouas c'est combien ? 2000 et quelques là. Et ben à Ourdouas maintenant y'a des soucis – ça se décale. Avant à Ourdouas y'avait pas trop de problèmes »

Pour ce qui concerne **le comportement en prédation et les conditions d'attaques**, les éléments de connaissances à disposition semblent flous. Quelques intuitions apparaissent, notamment sur **l'identité des individus prédateurs**. Les carcasses retrouvées avec de nombreuses perforations font penser aux éleveurs que c'était probablement une mère avec ses petits en situation de prédation : le nombre important de perforations résulterait de l'apprentissage de la prédation par les oursons. En effet, un processus d'éducation à la prédation serait mis en œuvre, ce qui pourrait expliquer un nombre de perforations important. Les ours Vala et Nheu ont été cités à plusieurs reprises dans les entretiens.

12 juin : Louis pense que c'est Nheu qui est passé l'année dernière sur l'estive plusieurs fois. Surtout à la fin. Il avait retrouvé une brebis avec 12 morsures, comme si les oursons s'étaient entraînés. Effet de meute, volonté d'apprentissage pour les oursons. La plupart du temps sur les prédatons, les ours mangent à peine. Il arrive qu'il reste presque toute la brebis

Autre cas de figure recensé d'un comportement de prédation : le fait pour l'ours d'enterrer les brebis. Ce qui explique selon cet acteur les disparitions de brebis non résolues en zone à ours : « ouais, les ours ils font ça, ils s'emportent les brebis. C'est fort un ours il prend la brebis dans sa gueule et il part avec. Il va la manger plus loin. Mais ça explique que y'ait beaucoup de brebis disparues en zone à ours, ce comportement-là » (**Marc, éleveur**).

¹⁶ Pour la localisation des lieux, voir figure 4 – page 36.

¹⁷ *Idem*

De l'ensemble des entretiens et des notes d'observations, il ressort souvent qu'il est difficile de dresser un comportement type de prédation. En plus de cela, une autre difficulté vient s'ajouter. A plusieurs reprises, la probabilité de **l'habitué de l'ours** aux moyens de protection est invoquée :

Paul, éleveur et ancien berger : « La première ça commençait à baisser rien que le fait de garder et de structurer un peu les couches, qu'elles couchent ensemble surtout en haut. Qu'elles aient les couches groupées, qu'elles dorment ensemble le soir. Des petites choses c'était et puis faire des virées c'était une autre chose. Déjà on a commencé à baisser, après on a fait le parc ça a continué à baisser. Et puis depuis quelques années ça remonte »

Il apparaît donc qu'un registre des comportements de l'ours commence à se matérialiser dans le discours des acteurs rencontrés. De nouvelles données entrent en jeu dans la composition de l'estive et des acteurs en faisant partie. Face à cette présence non-voulue, contraignant la pratique de l'estive, des moyens de protection sont mis en œuvre. Ils correspondent au triptyque « berger – chiens – parcs de nuit » présenté dans l'Etat de l'art. Les mesures de protection sur l'estive d'Ourdouas s'accompagnent de la constitution d'un registre de justifications précis – qui vient dans certains cas questionner les limites des mesures alors préconisées. Les arguments se basent sur des ressentis, des observations, des déductions, qui participent à la genèse d'un regard réflexif sur des pratiques contraintes par la présence de l'ours. C'est cet argumentaire qui a été analysé dans les entretiens et dans le carnet d'estive et qui va être présenté dans les lignes suivantes

III.4 Le regard du groupement pastoral sur les mesures de protection mises en œuvre

Le premier « moyen » mis en œuvre a été la **création du poste de berger**. Avant d'être inclus dans un processus de prédation, le berger semble, pour les acteurs interrogés, être celui qui doit guider les bêtes vers la bonne herbe afin de gérer l'estive de la meilleure des manières possibles. Comme cela a été développé précédemment. La prédation a un impact psychologique non négligeable sur les éleveurs et le berger. Dans les analyses, il semblerait que le vécu en tant qu'éleveur ou en tant que berger soit différent : le berger fait face aux cadavres alors que l'éleveur maintient une distance avec ces scènes : « quand t'es berger tu trouves une bête éclatée quoi, donc c'est une image violente, y'a du sang, la bête elle est ouverte. Y'a des traces de luttes [...] Tandis que quand tu es éleveur, t'as le coup de fil du berger qui te dit bon, j'ai trouvé une bête prédatée » (**Marc, éleveur**). Dans les deux cas, il semble cependant que la prédation touche profondément à l'affect, puisque c'est la relation même que l'humain a développé avec les bêtes qui est alors touchée : « Ce qui est dur quand t'es éleveur c'est la perte des bêtes que t'aime bien » (**Pierre, éleveur**)

23 juillet : Jacques me dit grosso modo qu'une ou deux brebis prédatées – on ne peut pas y faire grand-chose, « c'est comme ça ». Voix résignée. Mais ce qui lui fait le plus peur, ce sont les dérochements. Il peut y en avoir au Pic de l'Har notamment. Il me mime le geste de l'estomac qui se serre, sous-entendu « ça, ça doit faire mal... ».

La prédation a aussi instauré des contraintes au métier de berger, lui administrant un statut de protecteur des troupeaux face à l'ours. Cela passe par le fait de garder assez serré sur l'estive et de devoir regrouper les nuits. Ce qui ajoute une pression supplémentaire pour le berger :

Pierre, éleveur : « L'été c'est les vacances (*pour les brebis*). Moi c'est ma conception des trucs, on peut garder les brebis tout en leur foutant la paix. Mais c'est pas possible parce que ce qui – comment te dire – ce qui t'obsède et je pense que c'est ce qui obsède les bergers mais au moins Louis et les autres précédemment et sur les autres montagnes aussi, c'est qu'il te faut ramasser les brebis avec les chiens sinon si tu oublies un lot quelque part, tu te fais cartonner. »

Le fait de devoir garder serré est alors perçu par les acteurs comme une contrainte pour les troupeaux – au regard de la période précédente de libre pâturage. Il est dénoncé notamment le fait que par la garde serrée et le regroupement de nuit, les brebis ne pâturent pas où elles veulent et quand elles le veulent.

La gestion de l'espace est définie par le berger. L'ensemble de ces facteurs conjugués crée une chaîne de conséquences pouvant induire des prises de poids moins importantes à la fin de l'estive par exemple, ou encore des problèmes à l'agnelage. Ce point de vue est partagé par les cinq éleveurs d'Ourdouas. Il y a ainsi l'apparition d'un impact sanitaire du fait de la prédation, au-delà des seules pertes numériques. Cela va à l'encontre de l'objectif des montées en altitude. En effet, l'estive est considérée comme « un second printemps » (**Pierre, éleveur**), l'herbe pâturée permet aux bêtes de se faire « des réserves [...] pour passer l'hiver ». Certains passages soulignent le fait que le berger est alors dans une position ambiguë, où il doit d'un côté permettre au troupeau de profiter au mieux des ressources riches de la montagne, et de l'autre contraindre une utilisation libre de ces ressources du fait de la prédation :

Marc, éleveur : « Moi ça m'est arrivé de plus savoir garder les moutons parce que trop peur de les laisser s'éclater.

Enq : du coup tu gardes trop serré ?

Marc, éleveur : ouais ou alors tu sécurises en gardant sur les quartiers faciles où ça risque rien. Mais à la demande des éleveurs aussi. Mais là t'as des pertes d'état quand même »

Cette ambiguïté des situations se retrouve aussi dans la justification du **parc de nuit**. Sa localisation ne correspond pas à une couchade naturelle. Il a été construit en-dessous de la cabane afin que le berger soit à proximité en cas d'attaques. Sa localisation sous le col des Cos – qui fait que le lieu de couchade est en pleine pente - doit permettre aux brebis d'être à l'abri du vent. Il a été choisi de l'ouvrir vers le bas et de l'électrifier, ce pour plusieurs raisons. L'ouverture vers le bas doit permettre la fuite des brebis en cas de prédation. Elles ne s'agglutinent pas contre les barrières, ce qui évite « d'avoir un gros carnage ». Un éleveur le qualifie d'ailleurs plus comme « un parc de contention » (**Paul, éleveur**) qu'un réel parc de nuit. Les acteurs, de par le regard quotidien qu'ils portent sur l'estive, émettent cependant de nombreuses limites à ce moyen de protection. L'apparition de risques sanitaires du fait d'une sur-fréquentation du parc fait partie de ces limites. A force de l'utiliser, la qualité du substrat se détériore, faisant apparaître certaines maladies comme le piétain.

Louis, berger : « tu peux pas après faire des parcs de nuit tout en pétant le biais de tes brebis. Tu respectes pas un peu le truc. Et donc tu peux pas faire des parcs n'importe où. Et donc si après tu fais des parcs, ils seront un peu toujours au même endroit. Et donc tu sais qu'on est sur des montagnes vachement humides, t'as le piétin... si tu fais tout le temps dormir leur brebis dans la merde, niveau sanitaire c'est pas très très bon. T'aimerais toi dormir dans ta merde ? Pas spécialement je pense. Ben elles c'est un peu pareil. Même si après elles ont leur couchade. Elles se décalent un petit peu, des trucs comme ça. Elles restent toujours au même endroit. Mais c'est pareil aussi ça. Tu veux protéger, tu veux enfermer tes brebis, d'accord. Mais derrière t'auras aussi de la casse »

Un autre exemple justifiant ces paradoxes peut être cité. La zone de couchade de la combe d'Ourdouas (**Figure 4**) a souvent été un lieu de prédation. Il avait été envisagé à un moment d'y faire un parc de nuit électrifié. Ce projet a finalement été abandonné. Ce qui a joué dans la décision de ne pas le construire était la menace d'attaques sur d'autres couchades. En effet, la couchade d'Ourdouas étant protégée, l'ours n'y serait potentiellement plus venu. Et il aurait pu s'attaquer à des couchades non protégées, notamment celle du Pic de l'Har, où un risque de dérochement existe :

Marc, éleveur : « La question qui se posait à Ourdouas de faire un parc de nuit électrifié. Et en fait on est un peu, on en a discuté avec **Pierre**, avec **Louis**, tout le monde, [...]. A Ourdouas t'as un relief ça va encore et on se dit que si on protège à donf à la cabane et à Ourdouas, l'ours risque de venir attaquer au pic de l'Har. Et là il peut y avoir très facilement un dérochement, un carnage quoi. Donc à la limite on préférerait lui laisser des bêtes en couchage libre en bas, il s'amuse avec ça et qu'il monte pas trop là-haut. »

D'autres points d'interrogations concernent le dernier moyen de protection mis en œuvre : **la meute de chien**. Les acteurs identifient une condition préalable afin de s'assurer de son efficacité : la constitution d'une meute dans laquelle une hiérarchie est très clairement définie à l'image du fonctionnement

des meutes de loups. Elle vient en complément des autres moyens mis en œuvre – créant une sorte d'écosystème de protection. Les moyens de protection doivent être en appui des uns et des autres.

Pierre, éleveur : « ouais, en fait le chien de protection pour être efficace il faut que les conditions lui soit favorables. Donc c'est bien s'il peut travailler en meute déjà, s'il peut s'appuyer sur une clôture électrique, sur la présence d'un berger voir d'une brigade. »

C'est actuellement le cas à Ourdouas. Les moyens de protection sont réfléchis pour **fonctionner de manière complémentaire** : le parc de nuit à proximité de la cabane donc proche du berger, les chiens s'appuyant sur les limites du parc de nuit pour établir un périmètre à protéger... Néanmoins, l'efficacité des chiens de protection est difficilement jugeable selon les acteurs pastoraux. Depuis le début de l'estive quelques événements viennent questionner leur impact. Il arrive à deux chiens de quitter le troupeau de temps en temps. Ce sont des chiens qui ne sont pas à l'année avec les brebis mais prêtés par des éleveurs pour la saison. Extraits du carnet d'estive :

24 juin : Love et Java se battent encore pour la hiérarchie de la meute. Pour Jacques « *c'était la première fois que je les vois comme ça* ». Marc doit les séparer avec un bâton. Love a une belle blessure à la pâte et Java au cou. Elles doivent être soignées, au même titre que les brebis.

16 juillet : pas de réelle meute, toujours Love et Java qui se cherchent. Manque un mâle dominant selon Louis. Quand même l'impression que ça roule mais ça pourrait être mieux. Satisfaction avec Roca : bien dans son rôle, toujours proche des brebis et à l'affût. Mais Corto semble fatigué, en retrait, chien de cabane. Love complètement folle. Louis a l'impression d'avoir un ado en pleine crise d'adolescence avec ce chien... Voudrait tenter le collier électrique pour la calmer un peu. Aujourd'hui elle a renvoyé en arrière plusieurs fois les bêtes dans les fougères. Problème aussi que sur la meute, il y a beaucoup de nouveaux. Il faut le temps que ça se rode et une conséquence directe du manque de hiérarchie, qu'il n'y ait pas de chien qui dirige les autres = il arrive que certains lots soient sans patous.

Depuis le 7 août, un des chiens (prêté par la Pastorale Pyrénéenne) a définitivement quitté le troupeau. Il a été repris par son maître, qui doit faire face cette année à plusieurs prédatons et qui n'est pas satisfait du travail de ses chiens actuels. Un membre de la Pastorale Pyrénéenne est venu récupérer ce chien. Il n'est donc pas évident pour la meute de se construire sur du long terme. L'année dernière, une situation similaire a eu lieu. Un des patous a été retrouvé mort en cours de saison. Il a été remplacé en fin de saison, par un chien qui ne connaissait pas les brebis. L'ancrage au troupeau est un élément essentiel à la bonne constitution et un bon fonctionnement de la meute. Des événements comme ceux-ci ne permettent pas de s'en assurer.

Des incertitudes émergent donc dans les discours des éleveurs et du berger quand il s'agit de juger de l'efficacité des moyens de protection mis en œuvre. Celles-ci sont accentuées par le fait qu'il y a de nombreux critères externes et non maîtrisables à prendre en compte, pouvant altérer l'efficacité des moyens de protection. Parmi ceux-ci : la météo, la topographie, le comportement des bêtes ou encore des limites humaines et techniques au gardiennage. Le tout peut être considéré comme un système dont les éléments sont en constantes interactions, et qui se complexifie à mesure que la recherche du détail s'intensifie. Quelques extraits pour illustrer ce constat :

10 juin 2019 : A Ourdouas, **Louis descend du Pic de l'Har en été vers 18h**. Sauf que les brebis restent en haut. **Il ne peut pas vraiment rester plus longtemps : il n'y a pas de cabane**, pas de parc pour les enfermer. Le lendemain matin il doit se lever à 4 heures pour monter les chercher. **S'il reste jusqu'à 22 heures à Ourdouas il ne tiendra pas 5 mois**. Du coup il descend plus tôt et laisse les brebis. Mais il ne sait pas si elles couchent toutes au même endroit. Il est possible qu'elles fassent plusieurs lots. Au Pic, il y a une multiplication des lieux de couchade, ce qui induit une multiplication de la possibilité de se faire attaquer.

8 juillet : En remontant les bêtes le soir, Louis veut s'assurer qu'il n'y ait aucun lot qui traîne vers le bois de Coulédoux alors que la plus grosse partie du troupeau est déjà au Saladès. Bonne intuition, un groupe de 6 brebis était en bordure du bois. Ce qui fait dire à Louis, encore une

fois, que **c'est typiquement un comportement de la race Tarasconnaise** : ne restent pas groupées, toujours des petits lots derrière... Idem ce week-end, Louis a descendu les bêtes d'Ourdouas samedi. Mais il restait en fait un lot au Pic de l'Har

10 juillet : Météo aujourd'hui : du brouillard. Quand on est remonté à la cabane l'après-midi, les **brebis étaient éparpillées et le brouillard tombé**. Louis d'une humeur massacrante. Il ne savait pas comment il allait tout pouvoir regrouper. En référence à ce qu'on s'est dit le matin... Il suffit d'un élément externe au contrôle du berger pour que la garde devienne bien plus compliquée : « ***pour bien protéger ici, il faudrait enlever le brouillard*** ».

Enfin, un des concepts importants qui ressort de l'ensemble des entretiens et des périodes d'observations, c'est l'imprédictibilité. Celle des conditions météo, du comportement des brebis, ou encore du comportement des chiens qui rendent plus ou moins efficaces les mesures visant à protéger les troupeaux. Des éléments non-maîtrisables, qui sont recensés dans cet extrait du carnet d'estive :

10 juillet : Pour ce qui est du rôle de protecteur – Louis a la réflexion suivante : de toute manière, l'espèce humaine veut tout contrôler. Mais le problème quand tu travailles avec du vivant, c'est que tu ne peux pas tout maîtriser. Il y aura toujours un pourcentage non maîtrisable – que ce soit le comportement des brebis, la météo qui empêche de faire ce que le berger souhaite. Et peu importe le pourcentage non maîtrisé, que ce soit 10, 20, 30 % - ça n'a pas d'importance. L'objectif en termes de protection c'est « *de se faire niquer le moins possible [...], limiter le risque* ».

La connaissance ainsi construite du fait de l'observation, du vécu du terrain, d'intuitions vient donc justifier des choix qui guident la pratique de l'estive et la mise en œuvre des moyens de protection. Le tout forme un système complexe dans lequel l'ours occupe une place à part entière. Afin de synthétiser le registre de justifications accompagnant la mise en œuvre des mesures de protection, un tableau récapitulatif des principaux arguments relevés dans les entretiens et issus des temps d'observations a été réalisé (**Tableau 7**).

Moyen de protection (mis en œuvre / envisagé)	Objectifs généraux	Particularités de mise en œuvre sur Ourdouas	Justification de la mise en œuvre / Condition d'efficacité	Limites de son action et justification	Ce qu'il serait envisageable de faire	Eléments externes pouvant limiter l'efficacité du dispositif	
Parc de regroupement nocturne d'Ourdouas (mis en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> . Permettre aux brebis de dormir toutes au même endroit la nuit . Faciliter le travail des chiens de protection et du berger 	Sur l'estive, parc de nuit électrifié et ouvert vers le bas. Localisé proche de la cabane	L'ouverture vers le bas permet aux brebis de s'échapper s'il y a une attaque d'ours L'électrification répond à des exigences quant à la mise en œuvre des mesures de protection	<ul style="list-style-type: none"> . Apparition de problèmes sanitaires si sur fréquentation (piétain). Cela peut avoir des conséquences sur la suite de l'estive : des brebis boiteuses qui vont rester à l'écart du troupeau et qui seront potentiellement plus à même de se faire attaquer . Regroupement en un seul lieu de toutes les brebis : élément qui pourrait faciliter la prédation par l'ours . Localisé loin des quartiers hauts : difficilement utilisable en été car loin des lieux de pâturage. 	<ul style="list-style-type: none"> . Pas réellement d'autres endroits pour faire un autre parc de nuit en l'état sur Ourdouas 	<ul style="list-style-type: none"> . Habituation de l'ours aux mesures de protection 	
Parc de nuit à Ourdouas (envisagé)	<ul style="list-style-type: none"> . Permettre le groupement des brebis dans un parc électrifié lors du pâturage des quartier hauts 	Installation d'un parc avec filets et piquets au niveau de la cabane d'Ourdouas	<ul style="list-style-type: none"> . En 2018 : Ourdouas était le lieu le plus prédaté sur la saison . En 2019 : dès la première nuit à Ourdouas, une prédation a eu lieu . Dès lors que les quartier du haut sont pâturés, le berger ne peut rester longtemps sur place : pas de lieux pour dormir. Il n'est pas assuré que les brebis soient bien groupées et donc que l'ensemble des chiens soit auprès du troupeau. 	<ul style="list-style-type: none"> . Installer un parc de nuit alors qu'il n'y a pas de lieu pour que le berger reste problématique : il serait obligé de les enfermer assez tôt ce qui limite soit le temps effectif de pâturage soit le temps de chaume : une contrainte pour les brebis . Protéger Ourdouas pourrait décaler des attaques dans d'autres lieux de couchade non protégés tels que le Pic de l'Har par l'habituation de l'ours aux moyens de protection. Or la zone de couche du Pic est plus propice aux dérochements, ce qui numériquement pose problème en cas d'attaque. 	--	--	
Chiens de protection (mis en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> . Veiller sur les troupeau et donner l'alerte en cas de présence d'un ours 	En 2019, 5 chiens de protection dont 3 qui appartiennent à des éleveurs et 2 prêtés par la pastorale Pyrénéenne	<p>Pour que les chiens soient efficaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meute doit être constituée avec une hiérarchie nette, ce qui implique un travail collectif préalable - les chiens doivent s'appuyer sur d'autres moyens de protection : la signification claire d'une zone à défendre (matérialisée par un parc de nuit par exemple), la présence du berger qui en cas d'alerte peut essayer d'effaroucher. 	<ul style="list-style-type: none"> . Si les brebis ne sont pas groupées, il se peut que la meute soit éclatée et donc qu'elle perde de son efficacité - ce qui s'est produit lors de la première prédation à Ourdouas. . Le comportement des chiens n'est pas prévisible : depuis le début de la saison, deux chiens ont fait plusieurs fugues. Elles sont expliquées par les éleveurs et le berger par le fait que les chiens ne vivent pas, en dehors de la saison d'estive, avec les troupeaux. . problème de hiérarchie dans la meute : depuis le début de saison Love et Java se battent régulièrement pour savoir qui aura la tête. Pas de meute bien définie et hiérarchisée 	<ul style="list-style-type: none"> . Insister sur l'effet de meute en faisant travailler au préalable les chiens ensembles. . Constituer une meute à partir des chiens des éleveurs uniquement et ne pas faire venir des chiens de l'extérieur qui ne passent qu'une saison en estive 	<ul style="list-style-type: none"> . Si les brebis ne sont pas regroupées du fait d'une mauvaise météo qui complexifie le travail du berger, ou bien que des lots se mettent à l'écart hors de la vue du berger : possibilité de dispersion des chiens en différents lots et affaiblissement de l'efficacité de la meute . Habituation de l'ours aux mesures de protection : plus de peur des chiens. 	
Berger (mis en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> . Conduire le troupeau sur l'estive : gérer le pâturage en fonction de la saison. Adapter la conduite aux temps de pousse des herbes dans les différents quartiers afin de permettre aux brebis de pâturer la meilleure herbe possible. . dans une optique de protection : regrouper les bêtes la nuit et les tenir la journée sur les virées définies par le berger . Veiller et suivre le troupeau : signaler les bêtes malades, les soigner, noter les bêtes mortes . Gérer les chiens (nourriture et soins si besoin) . Gérer la communication avec l'ONCFS pour les expertises 	<ul style="list-style-type: none"> . Adoption d'une conduite serrée des troupeaux en journée avec le choix de virées qui ont été mises en place ou héritées du comportement naturel des brebis (depuis 2010) . Conduite serrée qui permet d'une part une meilleure gestion du pâturage et d'autre part de faciliter le regroupement pour la nuit . Cinq lieux de couchade utilisables par le berger au cours de la saison en fonction des virées choisies et de la saisonnalité 	--	<ul style="list-style-type: none"> . Limites humaines au gardiennage : longues journées, fatigue accumulée, stress du fait de la prédation qui peuvent influencer négativement le travail effectué 	<ul style="list-style-type: none"> . Sur les quartiers haut, le berger descend avant que les brebis aient atteint le lieu de couchade. N'ayant pas de lieu pour dormir proche des couchades et devant se lever le lendemain à 4-5heures pour remonter les récupérer (temps de marche), il ne peut pas rester jusqu'à 21-22h. Deux possibilités : les pousser pour qu'elles montent seules au lieu de couchade (ce qui est fait actuellement), les regrouper dans un parc mais cela implique d'arrêter de les faire pâturer tôt et donc de casser leur biais naturel (ce qui n'est pas fait). 	<ul style="list-style-type: none"> . Améliorer les conditions techniques de l'exercice du métier : cabane à Ourdouas qui permettrait au berger de rester sur les quartiers hauts la nuit durant les mois d'août et septembre -> possibilité de garder longtemps les brebis et de les regrouper la nuit sans couper le temps de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> . Les conditions météo : brouillard principalement qui complique le regroupement des troupeaux. Conditions difficiles dans lesquelles il est compliqué de tout voir . Conditions topographiques : nombreux angles morts (dans les clots, les coulées) dans lesquels il est difficile de voir les brebis : certains lots peuvent s'y cacher. Nombreux bois qui sont des obstacles à une bonne vision. Ils ne permettent pas de regrouper facilement le troupeau. . Comportement des bêtes : race tarasconnaise peu grégaire. En début de saison, troupeau très éclaté malgré le travail du berger. Possibilité de lots qui traînent. . Problèmes sanitaires dans le troupeau : en début de saison, nombreuses agnelles qui ne suivent pas le rythme (première saison en estive), des boiteuses du fait du piétain : tout un ensemble qui ne suivent pas le gros du troupeau, qui restent à l'écart et qui compliquent la tâche du berger

Tableau 7 - Registre synthétique de justification des mesures de protection : objectifs, mise en œuvre et limites

IV Discussion

IV.1 Repenser la relation de l'Homme à l'animal : le symbolisme actuel au cœur du débat ?

Le premier axe de réflexion de l'étude concernait la représentation de l'ours et la relation qui était entretenue avec lui sur l'estive. L'objectif était de comprendre en quoi cette dimension éclairait les désaccords concernant l'utilisation du territoire. Il a été montré dans les résultats que la relation à l'animal sur l'estive d'Ourdouas a évolué. Les ours autochtones étaient chassés jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle. Cette chasse était possible par le fait que l'ours n'avait pas de statut de protection particulier, et que du monde peuplait les montagnes (de Marliave, 2008). D'où une relation de domination à l'espèce. Leur disparition progressive a conduit à un abandon des pratiques de gardiennage. Les ours réintroduits sont aujourd'hui protégés : ils ne sont plus chassables, leur présence s'impose aux acteurs et les nouvelles pratiques de gardiennage aussi. Cette imposition, qui complique la pratique de l'estive, pose de nombreuses questions aux pasteurs. Les points de débats abordent la volonté politique des réintroductions, des éléments de biodiversité et de contrôle du territoire. La dimension humaine du conflit est donc prégnante. Elle en est souvent d'ailleurs la part la plus intense (Redpath & al, 2013). Les interactions entre hommes et ours, qui sont la matérialisation sur le terrain de cette conflictualité, n'apparaissent donc pas être ici les éléments centraux de la conflictualité. Au contraire, il se dessine une volonté de partage du territoire, quand bien même celle-ci semble difficile à mettre en œuvre.

La symbolique de l'ours au fondement des conflits

A la question de savoir ce que l'ours symbolisait pour les acteurs, une des réponses assez marquantes a été la suivante. Elle s'inscrit dans l'idée, comme cela a été abordé dans les résultats, que l'ours est avant tout un symbole et une image : celle du retour de la nature.

Marc, éleveur : « je sais pas si c'est vraiment l'ours le problème [...] l'ours c'est pareil, **c'est un animal politique**. Ce qui importe c'est pas de restaurer une population d'ours dans les Pyrénées, ce qui importe c'est pas qu'il y ait des dégâts sur la pastoralisme, ce qui importe c'est que c'est un **geste politique de la part de l'Etat** assez fort dans lequel les gens se retrouvent. C'est comme de fermer une centrale nucléaire. Je crois que cet animal c'est le prétexte pour ça, et qu'il a été vu uniquement comme ça. C'est le symbole du retour de la nature. »

Dans le débat des réintroductions, l'ours peut en effet être perçu comme un symbole de nature. Comme l'image de l'ours blanc est affiliée à la fonte des glaces. Il est nécessaire d'avoir des images à disposition des sociétés, des symboles. Dans cette optique, l'ours peut -être considéré comme une *flagship species*. Selon les termes de Heywood (1995), ce sont des espèces populaires et charismatiques qui sont utilisées comme symboles et points de ralliement afin de stimuler la sensibilisation et l'action en matière de conservation¹⁸. Ces espèces permettent de générer des supports internationaux ainsi que de l'empathie de la part de la société civile (Clucas & al, 2008). Mais leur utilisation peut conduire à des résultats antagonistes aux objectifs initiaux de conservation (Frazier, 2005), car de fait les interactions avec les populations locales sont bien souvent négatives (Douglas & Verissimo, 2013). L. Douglas et D. Verissimo (2013) argumentent que les *flagship species* sont avant tout des construits sociaux. Les symboles qui sont générés par ces espèces vont donc différer d'un individu à l'autre, aboutissant à des conflits. Les ours ainsi réintroduits seraient pour certains le symbole, à tort, d'une société qui prendrait compte de l'environnement et qui préserverait la biodiversité. Le retour de l'ours c'est aussi le retour de la nature sauvage, ce *rewilding* qui fait tant rêver. Dans une société hyper-urbanisée, il est nécessaire d'avoir des zones refuges, où côtoyer le sauvage nous fait croire que nous sommes enclin à vivre sereinement au sein du règne animal.

¹⁸ Traduction personnelle

Mais cette recherche du sauvage doit aussi avoir ses limites. La « bête sauvage » ne doit pas s'approcher trop près des troupeaux, ni trop près des randonneurs, ni causer trop de troubles à l'ordre public. Sinon il est permis de lui faire peur, de lui tirer dessus avec des balles en caoutchouc. Comme un jeu. S. Dalla Bernardina (2011) parle du sauvage comme d'un produit ou encore d'une représentation sociale, qui de fait est construite culturellement pour répondre à des besoins sociétaux et en perd donc son authenticité. Quel est donc le statut de ces ours réintroduits ? Historiquement, l'animal sauvage était celui qui allait à l'encontre des outils que développaient les sociétés humaines pour tirer profit de la nature – d'où la chasse qui leur était faite (Micoud, 2010). Cette relation a été en partie exprimée par les acteurs rencontrés. Les ours ne sont plus chassés aujourd'hui mais il est possible de les repousser. Dans les Alpes, un quota de tirs sur les populations de loups est décidé chaque année pour diminuer les incidences sur les troupeaux (DREAL Rhône-Alpes Auvergne, 2019). Les ours réintroduits sont suivis par GPS. Il leur est d'ailleurs donné un nom, ce qui brise la distance avec le prédateur. Cela peut être vu comme une sorte de processus de domestication : le prédateur n'est plus vu dans l'inconscient collectif comme un animal inconnu, il lui est attribuée une identité. A. Micoud (1993) questionne donc cette appellation de sauvage et propose en remplacement le terme d'« *animaux sauvages naturalisés vivants* », pour parler d'animaux qui auraient égarés au sein des sociétés humaines leur sauvagerie et de fait leur authenticité.

A l'image de la centrale nucléaire citée par cet acteur rencontré, l'ours peut donc aisément devenir un alibi. Une sorte de Graal qui viendrait prouver que ce qui doit être fait en matière de gestion de la biodiversité est fait (Lepart & Marty - cités par Simon, 2006). D'où les termes « d'animal politique », ou encore « d'image », utilisés par les acteurs rencontrés¹⁹.

Cette « cuillerée à café » de biodiversité, qu'était-elle au début des réintroduction ? L'objectif était de maintenir une population d'ours viable dans les Pyrénées. Sa population ayant fortement régressé, il fallait garantir la pérennité de l'espèce, d'autant plus que des engagements internationaux tels que les conventions de Berne et de Washington avaient été signées. Qui plus est, il est défendu que l'ours est une espèce parapluie. Le maintien des populations et donc de leur habitat et de leur ressources alimentaires garantirait par extension le maintien d'écosystèmes spécifiques (DREAL, 2018) Dans le discours des acteurs rencontrés, il semble que la biodiversité apportée par l'ours n'est pas compatible avec celle défendue par le pastoralisme. Sous-entendu maintenir l'ours et la biodiversité qu'il représente entraînerait forcément un déclin du pastoralisme du fait des incidences sur les troupeaux. Et là se pose la question de la biodiversité, ou plutôt celle de choisir la direction vers laquelle orienter les exigences environnementales.

Paul, éleveur : « Commencer par faire un discours sur la biodiversité en valorisant des bouts de chaîne, c'est prendre en considération qu'une petite partie du truc quoi. Après je t'avais dit un truc, et c'est pas que valable en montagne c'est qu'est-ce qu'on veut comme biodiversité. A quel endroit on veut s'orienter, vers quoi on veut s'orienter. »

Or il y a une sorte d'inconstance dans la notion de biodiversité. Elle n'est pas fixe, elle évolue au cours des époques en fonction des sociétés qui vivent et qui façonnent l'environnement dans lequel elles évoluent. Elle suit un processus de changements, de créations, « *à l'image des territoires qui la renferment* » (Simon, 2006). Il n'est pas incorrect de dire que comme toutes espèces vivantes et endémiques, les ours sont aussi légitimes de fouler le territoire Pyrénéen. De même que le pastoralisme l'est car de par son action il a apporté une biodiversité spécifique. Le maintien de paysages singuliers est aujourd'hui la mémoire du dur labeur effectué par des générations de montagnards et de pastoraux (Lescureux & Linnell, 2010). La question centrale devient celle de savoir quelle diversité et quels paysages les sociétés humaines souhaitent valoriser. Une question de points de vue sur ce qui « doit » être fait des territoires et qui mène nécessairement à des oppositions.

L'utilisation du territoire au cœur des débats

L'arrivée du prédateur, en imposant de remettre en œuvre des pratiques peu ou plus utilisées peut être perçue comme une dépossession territoriale, un élément externe (Lescureux, 2007) venant contrecarrer

¹⁹ Voir partie **Résultats**

l'*empowerment* des acteurs pastoraux (Eychenne, 2018). Car ce sont les éleveurs et les bergers qui doivent adapter leur pratique à la présence de l'ours et non l'inverse (*ibid*). Là se trouve peut-être les réelles raisons de la colère. Il y a, au cœur même du pastoralisme, un enjeu de transmission et de tradition. La tradition peut être comprise ici comme « *comme ce qui relie les hommes d'aujourd'hui aux hommes d'hier* », la revendiquer serait « *un acte réflexif d'une société qui s'interroge sur elle-même et sur son changement rapide* » (Roué, 2013).

Le changement, et des pratiques du fait de la prédation et du statut de l'ours, peut faire office d'un affront à ce que le pastoralisme avait construit jusqu'ici. Ce lien entre « *les hommes d'aujourd'hui aux hommes d'hier* » connaît ainsi une rupture dans sa transmission. Il ne repose plus uniquement sur ce que les pastoraux avaient l'habitude de faire. Il doit aussi faire avec des contraintes externes et imposées – dont les pastoraux ne savent finalement peu de choses – mais dont ils doivent s'accommoder :

Marc, éleveur : « Et puis c'est complètement un autre projet de dire nous de Paris on veut conserver des ours [...] Nous on s'en fout comment ça se passe au niveau local. On veut juste qu'il y ait une population d'ours qui soit en France »

Ce sentiment de dépossession est d'autant plus marqué qu'il a lieu dans des territoires qui historiquement ont revendiqué une certaine forme d'indépendance face à l'état central (Benhammou, 2007). L'épisode de la « Guerre des Demoiselles » de 1829 à 1832 reste un événement d'opposition majeur au pouvoir central encore ancré dans bien des mémoires. Il rentre en effet en résonance avec des luttes plus actuelles (Breteau, 2013). Ce sont des territoires rudes, sur lesquels les sociétés humaines ont cultivé leur autonomie. Quand bien même la propriété des terrains n'était pas la leur, ils ont façonné leur quotidien et l'environnement qui les entourait.

Les usages du territoire se multiplient, le pastoralisme est concurrencé par les loisirs, les envies de faune sauvage. Les visions de l'espace et de la nature se bousculent, des acteurs porteurs de projets différents se côtoient et ils doivent ensemble construire un avenir collectif (Fortier & Alphandery, 2012). Tout se juxtapose, créant des ruptures et débouchant impérativement sur des adaptations de pratiques. Pour I. Mauz (2005), ce changement est avant tout une bonne chose. Elle voit dans le retour du loup – dont les problématiques sont similaires à celles de l'ours – la perspective d'un « *formidable brassage d'idées, par conséquence d'une familiarisation avec les idées et les arguments de l'autre, et, en fin de compte, d'une meilleure interconnaissance. C'est une période d'échanges, donc de changements* » (Mauz 2005). Cette période de changement se caractérise aussi par la place qui est donnée à l'ours. Son statut d'espèce protégée induit de fait une nécessaire acceptation à sa présence par les hommes. Il n'est plus un individu contre lequel les sociétés doivent lutter mais avec lequel elles doivent composer. Ce qui est en partie partagé par les acteurs rencontrés.

IV.2 Penser le territoire en partage : composer uniquement avec l'ours ?

En 2018, des hommes cagoulés ont posté une vidéo sur internet, invitant de manière peu conviviale, à « *ouvrir la chasse à l'ours* ». Fusil de chasse à la main, voix grave, le ton et la forme y étaient. Le fond pose cependant question. Il interroge sur la question de la légitimité entre l'Homme et l'animal : qui de l'ours ou de l'Homme est le plus à même de parcourir ces montagnes ? Au-delà des voix anti et contre qui sont celles finalement qui font le plus de bruit, il semble que des voix alternatives émergent. Comme cela a pu être entre-aperçu grâce au travail de terrain effectué.

Sur l'estive d'Ourdouas, la position générale est assez mitigée. Elle va à l'encontre du clivage pro-ours et anti-ours. Le postulat étant de dire que les ours sont présents, et qu'à part s'adapter il n'y a pas d'autres solutions. Ce qu'exprime clairement cet acteur :

Marc, éleveur : « Après nous on est quand même sur le secteur ici, on est cœur de zone, et ça fait 20 et quelques années qu'il y a la prédation qui ne fait qu'augmenter. **Clairement on a atteint un point de non-retour avec ça c'est-à-dire qu'on peut pas imaginer et a moins que tout le monde butte les ours, on peut pas imaginer, moi j'imagine pas de partir à la**

retraite et qu'il y aura plus d'ours dans le Couserans. [...] Après moi je suis arrivé dans la vallée y'avait des ours aussi. J'ai jamais refusé net, je fais pas de déni de la réalité, y'a des ours, y'a des ours, point. Donc faut s'adapter. »

S'adapter. Au regard de la littérature sur le sujet, c'était déjà un constat qui a été fait. En 2008, D. Laurens et G. Ribière écrivaient ceci :

« Ce sont avant tout des considérations professionnelles (*en parlant du pastoralisme*) bien normales qui remettent en cause, non pas l'espèce ours, mais sa présence dans les estives et la gestion de celle-ci, et dont l'optimisation doit permettre de réévaluer l'acceptation sociale »

Ce positionnement invite à envisager l'ours comme un acteur à part entière de l'estive. Il devient petit à petit un élément interne au système transhumant. Il y a dans les éléments d'analyse développés dans la partie précédente quelques éléments appuyant ce postulat comme l'abandon ou l'utilisation moindre de certains secteurs de l'estive²⁰, le fait de ne pas installer de parc de nuit à Ourdouas, *etc.* D'autres exemples peuvent être trouvés bien évidemment. Néanmoins, et c'est là finalement un des résultats assez intéressants qui peut être tiré de la recherche : les éleveurs ne considèrent pas uniquement leur pratique en fonction de l'ours. De nombreux autres facteurs sont pris en compte. Deux raisons principales peuvent être identifiées. La première est qu'il subsiste encore des zones d'ombre sur le comportement de l'animal, sur ses modes de prédation, ou encore sur les lieux de prédation. Ces derniers évoluent depuis l'année 2009, comme cela a été indiqué dans les Résultats. D'une année à l'autre, le nombre de prédatons varie. Ces incertitudes ne permettent pas d'anticiper des actions qui viseraient à mieux limiter l'impact du prédateur- au-delà bien évidemment de la mise en œuvre du triptyque de protection. Cela a été mis en lumière par le registre de connaissances développé sur le comportement de l'ours, qui ne semble pas suivre de trajectoire linéaire²¹. Ce manque de connaissance est d'ailleurs aussi souligné dans le rapport de la dernière mission ours (Ayphassorho & *al.*, 2018) et par certains des acteurs rencontrés :

Louis, berger : « C'est une compétition entre l'homme et l'ours et du coup si tu veux essayer de pas perdre, face à ça, faut que tu connaisses ton adversaire tu vois... donc nous on sait que le prédateur il nous connaît, il nous regarde, il sait ce qu'on fait. Alors que nous on le voit pas, on sait pas ce qu'il fait, et du coup on connaît pas »

La deuxième raison est qu'en l'état l'estive et les acteurs qui y travaillent ne veulent pas être définis en fonction du prédateur. La conduite du troupeau doit avant tout être faite en fonction des brebis et non du prédateur. L'argument majeur porté par les acteurs rencontrés est que penser la conduite des brebis en fonction uniquement du prédateur contraint fortement le troupeau, ce qui peut avoir des répercussions négatives notamment sur le plan sanitaire, comme cela a pu être montré dans les résultats de cette recherche. Cette forme de rejet de l'ours comme acteur principal de l'estive se ressent aussi dans la définition qu'est donnée au rôle du berger. Son retour sur de nombreuses estives coïncide avec le retour de l'ours. Il n'en reste pas moins que lorsqu'il était demandé aux acteurs pastoraux une définition du rôle du berger sur l'estive, la première réponse était celui d'un garant du bon pâturage des brebis par la garde du troupeau. Ensuite venait seulement le rôle de gardien de l'ours. C'est d'ailleurs dans ces termes là que P. Pétrequin (1995) écrit : « *le terme de garder en est arrivé à définir à lui seul l'entière fonction du berger [...] Son rôle est moins passif qu'il n'y paraît : il doit tout mettre en œuvre pour exploiter rationnellement ses parcours* ».

Le partage du territoire est acté. Il reste cependant difficile de trouver un juste milieu. La stratégie actuelle consiste donc en une nécessaire prise de risque ou, dit autrement, en une tentative de minimisation de la prise de risque – l'ours étant bien évidemment le risque. Les outils sont mis en œuvre, avec leur limite certes, pour redessiner les frontières du territoire des hommes et des troupeaux, afin que celles-ci ne soient pas transgressées par l'ours. Les moyens de protection sont la matérialisation de cette frontière. Leur mise en œuvre, leur justification relève avant tout d'un argumentaire fondé sur la pratiques et le développement

²⁰ Voir **Figure 10**

²¹ voir détail dans l'**Annexe 3**

de savoirs situés. L'empirisme fait la part belle à la théorie. Et c'est peut-être de ça que le pastoralisme tire sa force et sa singularité, et grâce à quoi il peaufinera les frontières de ce territoire partagé tant espéré.

IV.3 De la limite des moyens de protection actuels : prendre en compte l'incertitude et la complexité de l'estive dans la composition du quotidien

Traiter de l'incertitude et de la complexité

L'analyse des entretiens a permis de faire ressortir deux notions centrales dans le quotidien de l'estive : la complexité et l'incertitude. L'incertitude concerne de nombreux éléments tels que la météo, le comportement du troupeau (aptitude à rester groupé, temps de pâturage, *etc.*), le comportement des chiens de protection ou encore les habitudes de passage de l'ours et son comportement²². Ces incertitudes structurent d'une certaine manière le quotidien dans le sens où elles sont indissociables du travail en estive. Il n'existe pas de schéma prédéfini d'une journée, où il serait écrit ce que les brebis vont vouloir faire et les évolutions des nappes de brouillard au-dessus de l'estive jusqu'au soir. Ces incertitudes s'entremêlent : une météo capricieuse et des brebis qui ne veulent pas rester groupées compliquent grandement le travail du berger. Ces imbrications vont conduire à créer un système complexe dans lequel le berger va devoir composer avec son instinct.

Quand il s'agit de mettre en œuvre un moyen de protection ou encore de mesurer son efficacité, il n'est pas possible de s'extraire de ce système complexe. Le comportement des chiens de protection n'est pas appréhendable. L'ensemble des moyens de protection doivent fonctionner en symbiose. A titre d'exemple, les prédatons lupines dans les Alpes continuent d'augmenter malgré une mise en œuvre relativement partagée et efficace du triptyque de protection sur les estives (de Roincé & *al.*, 2017). Il a été observé une multiplication des attaques, de jour comme de nuit (*ibid*). Ce qui fait dire que le loup présente une certaine plasticité de comportement et qu'il est en mesure de s'adapter aux moyens mis en œuvre par les hommes (Lescureux, Garde & Meuret., 2018). Rien n'indique que le mode de prédation de l'ours ne va pas suivre ce schéma. Une potentielle habitude aux moyens de protection a d'ailleurs été évoquée par les éleveurs rencontrés²³. L'estive d'Ourdouas est globalement bien protégée, au regard des recommandations faites aux transhumants. C'est une volonté du groupement pastoral, permise par un terrain qui se prête à la mise en œuvre de telles mesures. Ce qui n'est pas le cas dans toutes les estives. A titre d'exemple, des estives aux reliefs très escarpés comme Soulcem²⁴ en Haute-Ariège ne seraient pas des lieux favorables aux chiens de protection. Selon les dires d'un berger, leur présence pourrait conduire à faire dérocher des brebis.

Le triptyque berger-chien-regroupement ne peut donc pas justifier d'une protection garantie, quand bien même il apporte quelques résultats probants (de Roincé & *al.*, 2017). Les moyens de protection, afin d'être efficaces doivent être replacés dans un contexte local : celui d'une estive qui a ses particularités paysagères et topographiques propres (de Roincé, 2016 ; Madden, 2004).

La critique faite par les acteurs rencontrés est que le triptyque s'inscrit dans un cadre global qui ne correspond en rien aux spécificités locales. Sa mise en place est le fruit de l'imposition du prédateur au système local. Il résulte d'une vision *top-down* des moyens de protection et plus globalement de la protection des espèces et des politiques de conservation de la biodiversité en général. Les mêmes argumentaires sont utilisés pour critiquer les politiques de réintroduction (première partie de cette discussion) et les moyens de protection proposés : un manque de prise en compte des contextes locaux. La finalité de la démarche actuelle semble donc présenter des limites : elle concourt à un gommage des spécificités locales par la non prise en compte des incertitudes de l'estive qui sont pourtant centrales dans la bonne réussite de la mise en œuvre de ces moyens (Madden, 2004). Qui plus est, les approches *top-down* de conservation, dès lors que des

²² Voir éléments développés dans le **Tableau 7** de la partie Résultats.

²³ Voir éléments développés dans le tableau de l'**Annexe 3**

²⁴ Estive visitée au cours du terrain de recherche

populations animales se sont rétablies, sont à même d'être rejetées par les populations locales car perçues comme des impositions bénéficiant aux élites (Dickman, 2010). Il semble donc nécessaire de composer avec le local, d'amener des approches plus flexibles afin de rétablir la confiance avec les sociétés directement concernées (Redpath & *al.*, s.d). Ce qui mène à accorder de l'importance à la manière dont les sociétés construisent leur quotidien et anticipent les changements. Ce qui, concernant le pastoralisme, est le fruit de savoirs locaux.

Composer le quotidien : l'importance des savoirs locaux

Dans leur fonctionnement, le berger et les éleveurs vont à l'inverse de cette logique de globalisation. Ils créent leur quotidien de par ce que les composantes de l'estive leur offrent. C'est un travail d'assemblage, de réglages permanents, d'adaptation constante. *In fine*, cela va conduire à la création et à l'acquisition d'un certain nombre de connaissances et de savoir-faire relatifs à un milieu particulier. Au fil des saisons, elles vont s'enrichir, se spécifier, et devenir de véritables guides des pratiques. A l'image d'un musicien qui débute, les compositions manqueront peut-être d'assurance dans les premiers temps. Mais les saisons passant, celles-ci vont s'améliorer, se compléter - du fait même de la construction de ce registre de connaissances qui vient nourrir les pratiques quotidiennes.

Ce qui ressort justement dans l'argumentaire des acteurs rencontrés, c'est la capacité à s'appuyer sur des éléments du milieu dans lequel ils évoluent pour justifier de ce qu'ils font ou ne font pas. L'espace est décrit selon ses reliefs, ses angles morts, ses zones boisées, les endroits où l'herbe est la meilleure dans le but d'y conduire le troupeau. L'évolution des conditions météorologiques est suivie de près. Le ciel est décrit selon ses nuages qui peuvent être annonciateurs de forts orages. La température permet d'anticiper sur l'heure de la chaume des brebis. La mise en œuvre et l'efficacité des moyens de protection sont questionnées du fait des conditions topographiques, du comportement des brebis, de potentiels comportements de l'ours. Cet extrait d'un article de M. Meuret (1993), illustre bien ce travail de composition du berger :

«un circuit de gardiennage [...] concrétise un projet de mise en relation du troupeau et de l'espace pâturé en s'appuyant sur des règles de conduite [...]. Ainsi le circuit fractionne l'accès aux ressources, dans un ordre qui vise à stimuler l'appétit au cours du repas, tout en respectant le programme de mobilisation de ces ressources à l'échelle de la saison »

Ces savoirs, indispensables à la pratique quotidienne de l'estive, sont issus de diverses origines. Il y a ceux qui résultent de l'observation, ceux qui sont transmis de générations en générations, ceux qui sont guidés par l'instinct, ceux qui sont le fruit d'expériences vécues, et les connaissances techniques acquises lors des parcours de formation. Le pastoralisme a donc la capacité d'hybrider des savoirs d'origines multiples (Landel, 2017), permettant de créer le quotidien. C'est ce foisonnement de savoirs et cette flexibilité qui permettent au pastoralisme de s'adapter et de repenser son territoire en fonction des événements qui surgissent.

Dans des sociétés de changements, le pastoralisme Ariégeois a jusqu'à maintenant su se réinventer et perdurer (Eychenne, 2003). Des investissements divers en estive ont été fait, un rajeunissement des exploitants a pu être observé. Le pastoralisme sait d'adapter et a su développer une certaine capacité de résilience. Cette force semble fondée sur quelques critères majeurs parmi lesquels peuvent être citées la connaissance fine de ce qui compose le système estivant et la capacité à suivre son instinct. Il apparaît dès lors que le système estivant arrive à jouer du quotidien, à traquer les circonstances favorables, voir à les créer afin de perdurer. Le berger jongle avec la météo et les éléments naturels pour guider son troupeau. Les éleveurs essaient d'anticiper les prédateurs et adaptent leur mesures de protection. C'est une histoire de ruse, de jeu avec les éléments externes. Lors d'un entretien, l'argument suivant a été utilisé :

Thomas, ancien chercheur²⁵ : « C'est cette idée que le drame, pour le milieu, c'était la perte – pas de la biodiversité, la conséquence de cette perte du savoir du milieu. Savoir utiliser le milieu de façon souple, ses caractéristiques de ces savoirs. C'est des savoirs souples, faut employer le mot grec, les savoirs de type Mètis »

Quelle sont donc ces savoirs Mètis, qui semblent s'accorder à ce que le pastoralisme sait faire ? Qui allient empirisme et souplesse des pratiques plutôt que de définir des cadres théoriques de fonctionnement ? Cette attitude fait écho à la définition de la notion de Mètis. En 1974, M. Detienne et J-P. Vernant publient un essai intitulé *Les ruses de l'intelligence : la Mètis des Grecs*. Il définissent la Mètis comme *"un ensemble complexe, mais très cohérent, d'attitudes mentales, de comportements intellectuels qui combinent le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habiletés diverses, une expérience longuement acquise ; elle s'applique à des réalités fugaces, mouvantes, déconcertantes et ambiguës, qui ne se prêtent ni à la mesure précise, ni au calcul exact, ni au raisonnement rigoureux »*.

La pratique de l'estive peut rejoindre cette définition. En faisant de l'imprévisible le quotidien, le pastoralisme a su et continue à mettre en œuvre des procédés lui permettant de perdurer – faisant appel à une « *intelligence aux agneaux* » (Kanelopoulos, 2010). Il n'y a donc pas forcément de mots pour les décrire : ce sont des attitudes, des instincts, issus de l'observation, de la compréhension du monde extérieur. Ces procédés partent d'un postulat initial important : l'environnement de l'estive est avant tout un monde instable qui ne peut s'accorder avec la mise en œuvre de mesures précises et contextuellement décentrées de la réalité de terrain. D'où un certain mécontentement et une lassitude des acteurs rencontrés quand la question de l'efficacité supposée des moyens de protection mis en œuvre est abordée. Ils doivent sans cesse entrer dans un processus de légitimation des pratiques.

Faire valoir les savoirs hybrides pour se légitimer.

Les savoirs vernaculaires, qui guident les pratiques des bergers et des éleveurs et les connaissances techniques sont intimement liés et difficilement distinguables car il entrent tout deux dans la mise en œuvre des pratiques de l'estive (Zoukekang, 2008). La problématique étant d'arriver à valoriser ces savoirs hybrides au même titre que des savoirs issus de travaux scientifiques ou autre. De les faire entendre comme des arguments solides et fiables. Cette question de légitimité des savoirs est en fait au cœur des problématiques du pastoralisme. Un des acteurs rencontré en parle selon ces termes :

Pierre, éleveur : « Parce qu'en fait c'est des données qui manquent à tout le monde, à nous et à tous ceux qui font sur les ours plus professionnellement parlant. Parce qu'on a des constats de terrain mais c'est toujours pareil, dans notre position à nous faut toujours qu'on justifie. Et le problème c'est que, il y a des données de terrain qu'on peut dire mais les mettre noir sur blanc sur le papier : on peut pas le prouver. Pas de preuves scientifiques, pas de vidéo, on a rien du tout. Donc de toute façon, à chaque fois le milieu professionnel faut qu'il se justifie sur ses pratiques, sur tout un tas de choses : le nombre de bêtes qui manquent, les pratiques... »

Ces « données » seraient des preuves matérielles qui pourraient appuyer un propos. Car justement la connaissance construite et utilisée pour justifier de ce qui est fait ne suffit pas. Au langage il faut ajouter l'expertise et l'image. Les acteurs doivent passer par une nécessaire légitimation de leur pratique dans ce nouveau contexte de prédation, qui de fait est difficile à acquérir et souvent renégociée (Eychenne, 2018). Les pratiques en estive, fruits de la mise en œuvre de ces savoirs hybrides, ne rentrent pas pleinement dans les processus de constitution des savoirs scientifiques. Ces derniers sont délégitimés, au même titre que les expériences personnelles ou les ressentis qui sont fondateurs des pratiques en estive (Hert, 2014). Tout le paradoxe se trouve ici : devoir légitimer par la théorie des pratiques fondées sur l'empirisme.

²⁵ Ancien chercheur, sociolinguiste, dont les objets d'étude ont été les techniques et savoirs agropastoraux, ainsi que l'histoire des races bovines et ovines pyrénéennes. Travail au sein de l'INRA notamment dans le cadre de la récupération des races à petits effectifs.

L'hybridité des savoirs, leur transmission par la parole et le dialogue, dans des formes non standardisées comme le sont les échanges informels en estive, participent à la création de ce que E. Deléage (2010) appelle un « *monde commun* ». Ce « *monde commun* » est un espace d'échanges incessants entre acteurs, qui se constitue par la transmission des savoirs hybrides. Ce monde commun semble d'autant plus intéressant à étudier et à valoriser car par sa non-conformation à des processus cadrés, il laisse la part belle à la création spontanée et à l'innovation. Sans faire de bruit.

Conclusion

« C'est finalement en gardant en tête les perspectives larges dans lesquelles se situent les politiques de réintroduction que l'envie de nous positionner à leur sujet nous est coupée nette. La disparition des espèces nous inquiète, mais pas seulement celle des espèces commerciales, loin s'en faut. Nous nous foutons de la perspective purement contemplative, provisoire et palliative que l'Etat propose à l'intérieur d'une poignée de périmètres balisés. On ne combat pas un cataclysme en en attisant un autre, ou en menant des expériences isolées qui ressemblent de plus en plus à des musées ou des zoos à ciel ouvert, mais en sapant les fondements d'un système sénile qui nous impose un tel spectacle comme la normalité.»²⁶ (Manché, 2019).

Les objectifs au travers de ce travail étaient doubles : comprendre la dimension conflictuelle de l'utilisation du territoire en prenant en compte la manière dont l'ours est symbolisé dans le discours des acteurs pastoraux et comprendre comment la présence de l'ours, qui de fait est imposée, impacte la pratique de l'estive. Le postulat défendu étant que la compréhension fine de la pratique de l'estive amenait les éléments de réponses nécessaires à ces interrogations. Les relations hommes – ours ont déjà été traitées dans des optiques géopolitiques ou écologiques. Cette recherche devait les appréhender sous l'angle de la géographie, en introduisant au cœur du processus le territoire, celui qui est en train de se créer du fait des interactions entre les deux espèces. Pour cela, un processus méthodologique utilisant trois outils différents a été mis en œuvre. A cela s'ajoute une posture générale qui tend à penser de manière symétrique la relation entre hommes et animaux, et à accorder aux acteurs rencontrés la position de « sachants ».

Les résultats développés dans les lignes précédentes permettent de montrer que la symbolique accordée à l'ours par les acteurs vient illustrer la dimension humaine du conflit. Il en résulte que les oppositions qui se dessinent ne concernent pas tant l'animal mais plus ceux qui sont censés le gérer. Les points de divergences portent sur la symbolique qui est accordée à l'ours : il n'est vu que comme une image, symbole d'une volonté politique de préservation de la biodiversité qui cherche à être montrée et saluée. Il y a au cœur du conflit la question centrale du devenir du territoire. Dans les faits l'ours dont la présence s'impose aux pastoraux et qui ne peut disparaître, est considéré petit à petit comme un élément à part entière du système transhumant. Par les interactions qui se mettent en œuvre, il se dessine un nouveau territoire : celui de l'humain et de l'animal. L'homme et l'ours ne sont plus pensés en opposition, et ce afin de faire perdurer le pastoralisme. C'est la position défendue par les pastoraux : être dans une position de refus entraînerait nécessairement une aggravation de la situation. Le territoire se partage avant tout par contrainte et nécessité.

Alors faute de pouvoir repousser le prédateur, les pastoraux essaient de composer avec. Il en résulte que le territoire est perçu et utilisé en fonction de ses éléments géomorphologiques mais aussi en fonction de la présence de l'ours (**Figure 10**), qui modifie la perception de certains quartiers d'estive. Par conséquent la tentative de partage du territoire est mise en œuvre par deux vecteurs : le développement des moyens de protection, et la constitution d'une anthologie de savoirs transversaux sur l'estive. Les limites des moyens de protection sont rapidement questionnées par la mise en place d'un argumentaire qui utilise le vécu, le terrain, les savoirs construits et les intuitions comme moteur. Il est reproché aux moyens de protection de

²⁶ Manché, A. (2019). Chasse, pêche, nature et réintroductions. Une critique de la gestion de la faune. *Nunatak – Revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes. Hiver – Printemps 2019*. Saint Jean du Gard.

ne pas pouvoir être adaptables à tous les contextes et à toutes les estives. Il y a en effet dans le quotidien de l'estive des éléments non maîtrisables, qui s'imbriquent ensembles et viennent compliquer des pratiques supposées limiter les prédations. La volonté de mieux anticiper les actions de protection en se basant sur le comportement de l'ours est elle aussi limitée. Les connaissances sur l'ours sont actuellement trop peu nombreuses et incertaines pour permettre de qualifier précisément le comportement de l'ours sur l'estive. Le postulat principal étant que les solutions amenées pour penser le partage du territoire ne peuvent suivre un cadre figé. Ce sont au contraire les spécificités locales qui doivent guider les pratiques et non l'inverse.

C'est cette posture qui est défendue actuellement sur l'estive d'Ourdouas. Les argumentaires déployés par les acteurs rencontrés sont issus de la connaissance du terrain, de son observation quotidienne, de transmissions de générations en générations. Les arguments sont malléables, car dans ce nouveau contexte de prédation, ils sont perpétuellement remis à jour et questionnés. L'agencement des savoirs qui résulte de la pratique de l'estive dans ce contexte est riche en enseignements. Il donne des clefs de lecture sur une pratique construite par l'empirisme et non par la théorie, et qui par sa souplesse a su s'adapter continuellement mais qui cherche encore à se légitimer.

Les hypothèses présentées au début de ce mémoire ont ainsi en partie été vérifiées. Deux points de conclusions principaux peuvent être tirés de cette étude. Le premier est que les grandes affirmations sur les moyens de protection ou encore sur le comportement de l'ours ne résistent pas aux contextes locaux : il y a des contraintes micro-locales allant à l'encontre du bon déploiement de ces cadres généraux. De la même manière, le comportement de l'ours est difficilement prévisible. Il y a probablement autant d'ours que de comportements différents. Il semble donc illusoire et contre intuitif de vouloir attribuer à tous les individus un même comportement. Le global doit s'adapter au local et non l'inverse. Le deuxième point, qui découle implicitement du premier, est qu'il y a un manque crucial de connaissances tant sur le comportement de l'ours que sur l'efficacité des moyens de protection qui sont actuellement proposés. Ce qui conforte l'idée que des études transdisciplinaires sont plus que nécessaires à mettre en œuvre.

Regard critique sur l'étude et perspectives

Les conclusions tirées de cette étude ne peuvent être exhaustives, d'autant que l'échantillon des personnes rencontrées représente une infime partie des acteurs confrontés à la présence de l'ours. Ce choix était voulu et a été argumenté dans les premières pages de ce mémoire. Il en résulte que certains biais méthodologiques peuvent apparaître.

Toute démarche ethnographique porte le risque d'une perte de distance entre enquêté et enquêteur. Durant cette étude, cela a pu être d'autant plus le cas du fait des périodes de vie commune avec le berger : période de garde des brebis et repas communs notamment. Il en résulte que la prise de recul avec ce qui a été dit, ce qui a été observé n'est pas évidente bien qu'elle soit nécessaire. Dans cette recherche, il a été essayé de toujours avoir un regard critique sur les idées apportées et défendues par les acteurs.

Afin de contrer ce biais, ou à défaut le minimiser, il pourrait être envisageable d'élargir le terrain à d'autres estives. Les données tirées des phases d'observations pourraient soit être considérées comme des résultats à part entière, ce qui pourrait entraîner un traitement comparatif entre différentes estives. Le risque serait néanmoins une perte de détail dans la collecte des données. A titre d'exemple, le terrain effectué pour cette recherche a été d'environ un mois de terrain sur les trois premiers mois d'estive. Ce temps devrait être réduit si plusieurs estives étaient prises en compte. Des visites ponctuelles d'autres estives pourraient être organisées afin de questionner les données collectées sur l'estive centrale de la recherche. Le temps passé sur ces estives référentielles pourrait alors être moindre que sur l'estive centrale de l'étude.

Le deuxième biais identifié est celui de la représentativité des résultats. Ce qui a été dit sur l'estive d'Ourdouas est difficilement applicable à d'autres estives. Il ne s'agit pas de tomber dans le piège de la généralisation, qui a été à maintes reprises décrié dans les lignes précédentes. Ce qui pourrait être pertinent serait de réutiliser la même méthodologie pour mener un travail similaire dans d'autres estives, aux vécus et

aux rapports aux territoires différents. Il convient donc que ce travail, pour qu'il soit porteur de sens, soit ancré dans une démarche à plus long terme.

C'est d'ailleurs un des objectifs du projet OUPASPYR. Mais avant de penser à dupliquer la démarche, il convient de la croiser avec les résultats issus de l'approche en écologie. Au cours de l'été, de nombreuses données ont été récoltées sur la présence des ours en estive grâce au réseau de caméras installé à Ourdouas. Ce croisement constituera la prochaine étape du projet. En effet, la posture recherchée est celle d'une symétrie entre humain et non-humains. Il est donc nécessaire de caractériser précisément le territoire des ours, afin d'ébaucher de manière plus fine les contours de ce territoire partagé.

Références

- Aubron, C., Peglion, M., Nozieres, M-O., & Boutonnet, J-P. (2014). Démarches qualité et pastoralisme en France. *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-2, mis en ligne le 11 février 2015, consulté le 04 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/2442> ; DOI : 10.4000/rga.2442
- Ayphassorho, H., Stefanini- Meyrignac, O., Colas, H., & Ruiz, J. (2018). *Propositions d'évolutions des mesures d'accompagnement aux éleveurs confrontés à la prédation de l'ours et aux difficultés économiques du pastoralisme. Cas des Pyrénées centrales* (Rapport CGEDD n°012265-01, CCGAER n° 18059). Ministère de la transition écologique et solidaire - Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.
- Barthélémy, C. (2005). Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance. *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*.
- Bellemain, E., Swenson, J.E., & Taberlet, P. Mating strategies in relation to sexually selected infanticide in a non-social carnivore : the brown bear. *Ethology – international journal of behavioural biology*, 112(3), pp. 238-246.
- Benhammou, F., Bobbé, S., Camarra, J-J., & Reynes, A. (2005). L'ours des Pyrénées, les 4 vérités. Toulouse: Privat.
- Benhammou, F. & Coquet, M. (2008). La restauration de l'ours brun (*Ursus arctos*) dans les Pyrénées Françaises : entre politique environnementale et crise-mutation du monde agricole. *Norois*, n°208, pp. 75-90.
- Benhammou, F. (2003). Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°48, pp. 5-12.
- Benhammou, F. (2007). Crier au loup pour avoir la peau de l'ours. Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France. (phd thesis). Géographie. AgroParisTech / ENGREF, Paris.
- Benhammou, F. (2009). Renouveler l'approche géographique en environnement : l'ours des Pyrénées, entre territoires et géopolitique. In Frioux, S., (dir) & Pépy, E.-A. (dir). *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine : France, XVIème – XXIème siècle*. Nouvelle édition. Lyon : ENS Editions, 2009. URL : <http://books.openedition.org/enseditions/6476>, ISBN : 9782847887419.
- Bessis, R. (2006). Entretien avec Dominique Lestel. *Le Philosophoire*, 27(2), pp. 29-41.
- Blanchard, B. M., & Knight, R. R. (1995). Biological Consequences of Relocating Grizzly Bears in the Yellowstone Ecosystem. *The Journal of Wildlife Management*, 59(3), 560-565. <https://doi.org/10.2307/3802463>
- Bobbé, S. (1998). Du folklore à la science : analyse anthropologique des représentations de l'ours et du loup dans l'imaginaire européen (phdthesis). Ethologie. EHESS – Paris.
- Bobbé, S. (2003). Commentaire : Le cas de l'ours ou les cas des ours des Pyrénées ?. *Natures, Sciences et Sociétés*, n°11, p.p 394-395

- Boitani, L. (1995). Ecological and cultural diversities in the evolution of wolf-human relationship. In Carbyn, L.N., & al. *Ecology and conservation of wolves in a changing world*, Edmonton, Alberta, pp. 3-11.
- Bonnemaison, J. (1981). Voyage autour du territoire. *L'espace géographique – dossier « La géographie culturelle »*, 10, 4, pp. 249-262.
- Bourdelle, A. (1937). Quelques précisions sur la répartition actuelle de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises. *Bulletin de la société Naturaliste*, n°84, pp. 261-269.
- Bortolamiol, S., Raymond, R., Simon, L. (2017). Territoires des humains et territoires des animaux : éléments de réflexions pour une géographie animal. *Annales de géographie*, n° 716, pp. 387-407.
- Brasseur, M. (2012). L'interaction du chercheur avec son terrain en recherche-action : deux cas d'accompagnement individuel des managers. *ISEOR – « Recherche en Sciences de gestion »*, n°89, pp. 103-118.
- Bradley E.H., Pletscher, D.H., Bangs, E.E., Kunkel, K.E., Smith, D.W, Mack, C.M., Meier, T.J., Fontaine, J.A., Niemeyer, C.C., & Jimenez, M.D. (2005). Evaluating Wolf Translocation as a Nonlethal Method to Reduce Livestock Conflicts in the Northwestern United States. *Conservation Biology* 1498–1508
- Breteau, C. (2015). La Guerre des Demoiselles ou l'insurrection du Tiers-Langage. *Multitudes*, n°60, pp. 112-119.
- Brissebarre, A.-M., & Lebaudy, G. (2017). Causses et Cévennes : le pastoralisme dans la gueule du loup (1). *Revue Sésame*, Dossier loup. <http://revue-sesame-inra.fr/>
- Brunet R., Ferras, R., & Théry, H. (1991). Les mots de la géographie, dictionnaire critique. RECLUS, la documentation Française, Montpellier – Paris, 520p ? (3^{ème} édition).
- Camarra, J.J., Sentilles, J., Vanpe, C., & Quenette, P.Y. (2017). Suivi de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises. *Rapport annuel 2017 de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage*.
- Chanteloup, L., Perrin-Malterre, C., Duparc A., et al. (2016). Quels points de vue sur les espaces partagés entre humains et animaux sauvages ? *Espaces et sociétés*, Vol.1, n° 164-165), pp. 33-47.
- Chanvallon, S. (2013). Les relations humains / animaux. De l'espace protégé à l'espace partagé, une géographie physique et sensible. *Carnets de géographes*, n°5.
- Chaxel, S., Fiorelli, C., Moity-Maïzi, P. (2014). Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action. *Revue d'Interrogations ?*, n° 17.
- Chevalier, M. (1956). *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*. Paris, Ed., M. Th. Génin, 1061p.
- Clucas, B., McHugh, K., & Caro. T. (2008). Flagship Species on Covers of Us Conservation and Nature Magazines. *Biodiversity and Conservation* 17, n°6, pp. 1517–28.
- Collignon, B. (2005). Savoirs vernaculaires. *Hypergéô*.
- Dalla Bernardina, S. (2011). *Le retour du prédateur. Mises en scène du sauvage dans la société post-rurale*. Presses Universitaires de Rennes, 132p.

- D'Arripe, A., & Routier, C. (2013). Au-delà de l'opposition entre savoir profane et savoir expert : une triangulation des méthodes. *Recherches qualitatives*. Hors-série : du singulier à l'universel. n°15, pp. 221-233.
- Decker, D.J. & Purdy, K.G. (1988). Toward A Concept of Wildlife Acceptance Capacity in Wildlife Management. *Wildlife Society Bulletin (1973-2006)* Vol. 16, No. 1, pp. 53-57
- Deléage, E. (2010). La coproduction des savoirs dans l'agriculture durable. *ISDA*, Montpellier, 8p.
- Demeritt, D. (2005). *Hybrid geography*, Relational Ontologies and Situated Knowledges. *Antipode*, pp. 819-823.
- Depraz, S. (2011). Les territoires de nature protégée, de la théorie participative aux pratiques de bonne gouvernance (*Territories of protected nature, from the participative theory to practices of good governance*). *Bulletin de l'association des géographes français*. 88e année, 2011-4. Les territoires de nature protégée, sous la direction de Samuel Depraz. pp. 365-374.
- Depraz, S., & Guyot, S. (2017). Protéger l'animal pour contrôler l'homme ? Réflexions croisées Europe / Afrique du Sud. *Festival international de géographie : "Territoires humains, mondes 9 animaux"*, Saint-Dié-des-Vosges, France. 2017, <http://fig.saint-die-des-vosges.fr/le-festival/fig-2017> . [halshs-01623931](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01623931)
- De Roince, C., Moulherat, S., & Cornuau, J. Evaluation de l'efficacité des mesures de protection des troupeaux contre le loup. *NESE (Notes et Etudes Socio-Economiques)*, n°42, pp. 39-58.
- De Roince, C. (2016). Rapport d'étude. Evaluation de l'efficacité des moyens de protection des troupeaux domestiques contre la prédation exercée par le loup. Période 2009-2014. *Cabinet Terroïko*.
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, coll. Folio essais, 800 pages.
- Despret, C. (2014). *Que diraient les animaux, si...on leur posait les bonnes questions ?* Paris, La Découverte.
- Detienne, M., & Vernant, J-P. (1974). *Les ruses de l'intelligence, la métis chez les Grecs*. Paris, Flammarion, 317p.
- Dickman, A.J. (2010). Complexities of conflict : the importance of considering social factors for effectively resolving human – wildlife conflict. *Animal conservation*, vol. 13, issue 5.
- Douglas, L.R. & Verissimo, D. (2013). Flagships or Battleships. Deconstructing the relation between social conflict and conservation flagship species. *Environment and society : Advances in research*, n°4, pp. 98-116.
- Doré, A. (2014). Faire politique avec les animaux. Négocier avec les loups. *Revue Semestrielle de Droit Animalier, RSDA*, pp. 247 – 255.
- DREAL. (2018). Plan d'actions ours brun. 2018-2028.
- Eeden, L. M. van, Eklund, A., Miller, J. R. B., López-Bao, J. V., Chapron, G., Cejtin, M. R., ... Treves, A. (2018). Carnivore conservation needs evidence-based livestock protection. *PLOS Biology*, 16(9), e2005577. <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.2005577>

- Eklund, A., Lopez-Bao, J.V., Tourani, M., Chapron, G., & Frank, J. Limited effectiveness of interventions to reduce livestock predation by large carnivores. *Scientific Reports*, 7.
- Estebanez, J. (2017). Qu'est-ce que la géographie humanimale ? *Historiens et géographes*, n°439.
- Estebanez, J., Gouabault, E., & Michalon, J. (2013). Où sont les animaux ? Vers une géographie humanimale. *Carnets de géographes* [En ligne], n° 5.
- Étienne, P., & Lauzet, J. (2009). L'ours brun: biologie et histoire, des Pyrénées à l'Oural (Biotope). Muséum national d'Histoire naturelle, Paris: Mèze (Collection Parthénope).
- Eychenne, C. (2003). Trente ans de relance pastorale en Ariège : le temps de la maturité. Les enseignements de l'enquête pastorale 1999 et du recensement agricole 2000. *Sud-Ouest Européen*, n°16, pp. 5-13.
- Eychenne, C. (2008). Les éleveurs et l'estive : pour une approche compréhensive des pratiques pastorales. *Natures Sciences Sociétés*, 2008/2 (Vol. 16), p. 131-138. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2008-2-page-131.htm>
- Eychenne, C. (2018a). Le pastoralisme en France : situation et enjeux : Audition par le groupe de travail « pastoralisme ». Sénat. 25 juillet 2018.
- Eychenne, C. (2018b). Le pastoralisme entre mythes et réalités : une nécessaire objectivation – l'exemple des Pyrénées. *Géocarrefour*. 92/3.
- Eychenne, C., & Lazaro, L. (2014). L'estive entre « biens communs » et « biens collectifs ». *Journal of Alpine research*. 102-2.
- Fernández-Giménez, M. E. 2015. "A shepherd has to invent": Poetic analysis of social-ecological change in the cultural landscape of the central Spanish Pyrenees. *Ecology and Society* 20(4):29. <http://dx.doi.org/10.5751/ES-08054-200429>
- Fournier, J-M. (2007). Géographie sociale et territoire, de la confusion sémantique à l'utilité sociale ? *ESO Travaux et Documents, Espaces et Sociétés*, pp. 29-35.
- Fortier, A. & Alphantery, P. (2012). Les enjeux d'une gestion durable de la faune sauvage. La mise en œuvre des ORGFH en France. *Economie rurale*, pp. 327-328.
- Frazier, J. (2005). Flagging the Flagship: Valuing Experiences from Ancient Depths. *MAST* 3, n°2, pp. 273–303.
- García-Martínez, A., A. Olaizola, and A. Bernués. 2009. Trajectories of evolution and drivers of change in European mountain cattle farming systems. *Animal* 3:152-165.
- Gehring, T.M., VerCauteren, K.C., & Landry, J-M. (2010). Livestock protection dogs in the 21st century : is an ancient toll relevant to modern conservation challenges ? *BioScience*, 60(4), pp. 299-308.
- Gibon, A. (2009). Les zones intermédiaires, définition(s), éléments d'histoire et dynamiques actuelles. Actes du séminaire « Zone intermédiaires dans les Pyrénées, des territoires à revaloriser ». Tarbes. https://www.psd-occitanie.fr/content/download/3649/40345/version/1/file/actes_091210.pdf

- Glikman, J A., Vaske, JJ., Bath, AJ., Ciucci, P., & Boitani, L. (2012). Residents' support for wolf and bear conservation : the moderating influence of knowledge. *European Journal of wildlife research*, Vol. 58, n°1, pp. 295 - 302.
- Gouabault, E., & Burton-Jeangros, C. (2010). L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain. *Sociologie et Sociétés*, 42(1), pp. 299-324.
- Granjou, C., & Mauz, I. (2012). Des espaces frontières d'expérimentation entre pastoralisme et protection de la nature. *Natures, Sciences et Sociétés*, 3(20), pp. 310-317
- Guillo, D. (2015). Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales : Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale. *Revue française de sociologie*, vol. 56(1), 135-163
- Hert, P. (2014). Le corps du savoir : qualifier le savoir incarné du terrain. *Etudes de communication*, n°42, pp. 29-46.
- Heywood, V. H. (1995). *Global Biodiversity Assessment*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Huber, D. (2006). La gestion de l'ours brun en Croatie. *La gazette des grands prédateurs*, n° 19, pp. 24 -27.
- Huntington, H.P. (1998). Observations on the Utility of the Semi-directive Interview for Documenting Traditional Ecological Knowledge. *Arctic*, 51, pp. 237-242.
- Inglod, T. (1992). Editorial. *Man (New series)*. 27(4), pp. 693-696. 10
- Johansson T. (2009). The Spatial Dimension of Human-Wildlife Conflicts - Discoveries of New Animal Geography. In Donert K., Ari Y., Attard M., O'Reilly G. et Schmeinck D., Geographical Diversity. Proceedings of the HERODOT Conference in Ayvalik, pp.257-265.
- Kaczensky, P. (2003). Is coexistence possible? Public opinion of large carnivores in the Alps and the Dinaric Mountains. In Living with bears - A large European Carnivore in a Shrinking World: 59-89. Krystufek, B., Flajsman, B., and Griffith, H. I.(Eds.). Slovenia: Ecological Forum of the Liberal Democracy of Slovenia.
- Kanelopoulos, C. (2010). Travail et technique chez les grecs. L'approche de J.-P. Vernant. *Techniques et Culture*, pp. 335-353.
- Kanelopoulos, C. (2010). Travail et technique chez les grecs. L'approche de J.-P. Vernant. *Techniques & Culture*, 54-55, pp. 335-353.
- Knight, T. (2016). Rewilding the French Pyrenean landscape : can cultural and biological diversity successfully coexist ?. In Agnoletti, M., & Emanuali, F. (eds), *Biocultural diversity in Europe*, Environmental History 5.
- Kojola; I., & Heikkinen, S. (2012). Problem brown bears *Ursus arctos* in Finland in relation to bear feeding for tourism purposes and the density of bears and humans. *Wildlife Biology* 18(3). <https://doi.org/10.2981/11-052>
- Kruger, D., Gillodes, N., & Tribolet, L. (2018) *L'ours brun dans les pyrénées, Présentation du plan d'action national 2018-2028*. DREAL Occitanie

- Lagalisse, Y. (2002). Etudes coroposcopique du régime alimentaire d'une population d'ours bruns (*ursus actos*) réintroduite dans les Pyrénées (1996-1999). PhD Thesis. Université Toulouse Sabatier – Toulouse. Français.
- Laslaz, L., Depraz, S., Guyot, S., & Héritier, S. (2012). *Atlas mondial des espaces protégés. Les sociétés face à la nature*. Autrement.
- Latour, B. (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte & Syros.
- Landel, P.-A. (2017). Le pastoralisme à l'heure des territoires : vers un renforcement des capacités. Corinne Eychenne ; Nicolas Buclet. Activités pastorales et dynamiques territoriales, Cardère.
- Landry, J.-M. (2006) Test de comportement afin d'évaluer la dangerosité des chiens de protection face à l'humain et leur capacité de protection face aux prédateurs, IPRA SARL 1920, Martigny, Suisse.
- Laurens, D., & Ribière, G. (2008). Ours des Pyrénées : territoires de présence et gestion de population. Rapport de l'inspection générale de l'environnement, *Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de l'aménagement du territoire*. URL : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-inspection-generale_cle28eedd.pdf
- Lazaro, L. (2015). Estives en partage : une approche relationnelle des externalités du pastoralisme collectif pyrénéen. PhD thesis. Géographie. Université Toulouse le Mirail – Toulouse II. Français.
- Lazaro, L. & Eychenne, C. (2012). Le paradoxe du paysage, un « consensus équivoque ». L'exemple du pastoralisme collectif pyrénéen et de son rôle sur le paysage montagnard. *Les agriculteurs, acteurs du paysage, La Bastidonne, France*.
- Lazar, L., & Eychenne, C. (2017). Adaptabilité et vulnérabilité des droits d'usage sur les estives pyrénéennes : nouvelles logiques d'action et nouveaux enjeux sur les communs pastoraux. *HAL*.
- Lenclud, G. (2000). Et si un lion pouvait parler... Enquêtes sur l'esprit animal. *Terrain*, 34, pp. 5-22.
- Lescureux, N. (2007). Maintenir la réciprocité pour mieux coexister ? Ethnographie du récit kirghiz des relations dynamiques entre les hommes et les loups. *Sciences de l'Homme et Société*. Museum national d'histoire naturelle - MNHN PARIS. Français.
- Lescureux, N. & Linnell, J.D.C. (2010). Les montagnes sont-elles les derniers refuges des grands prédateurs. *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen.*, n°15, pp. 195-210.
- Lescureux, N., L. Garde, & M. Meuret. (2018). Considering wolves as active agents in understanding stakeholders' perceptions and developing management strategies. In Hovardas, T. (eds), *Large Carnivore Conservation and Management. Human Dimensions*. Routledge: London, pp. 147-167.
- Lestel, D. (2013). Penser les communautés hybrides. *Carnets de géographes*, n°5. URL : http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_debats/debat_05_03_Lestel.php
- Levy, J., & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*.

- Linnell, J. D. C., Aanes, R., Swenson, J. E., Odden, J., & Linnell, J. D. C. (1997). Translocation of carnivores as a method for managing problem animals: a review. *Biodiversity and Conservation*, 6(9), 1245-1257. <https://doi.org/10.1023/B:BIOC.0000034011.05412.c>
- Linnell, J.D.C., Rondeau, D., Reed, D.H., Willaims, R., Altwegg, R., Raxworthy, C.J., Austin, J.D., Hanley, N., Fritz, H., Evans, D.M., Gordon, I.J., Reyers, B., Redpath, S., & Pettoelli, N. (2010). *Animal Conservation*, pp. 1-3.
- Madden, F. (2004). Creating coexistence between Humans and Wildlife : global perspectives on local efforts to address Human – Wildlife conflict. *Human Dimensions of Wildlife*, 9, pp. 247-257.
- Majic, A., Bondonia, A., Duro, Hubert., & al. (2011). Dynamics of public attitudes toward bears and the role of bear hunting in Croatia. *Biological conservation*, vol. 144, issue 12, pp 3018-3027.
- Manceron, V. (2016). Exil ou agentivité ? Ce que l'anthropologie fabrique avec les animaux. *L'Année sociologique*, vol. 66(2), 279-298.
- Marchand, G. (2013). Les conflits hommes / animaux sauvages sous le regard de la géographie. Cadre territorial, perceptions et dimension spatiale. *Carnets de géographes*, n°5.
- Marion, R. (2018). « L'ours, l'autre de l'homme », Acte Sud – ARTE éditions. ISBN : 9782330111083.
- Martineau, S. (2005). L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. *Recherches qualitatives*. n°2. Actes du colloque : L'instrumentation dans la collecte des données, UQTR.
- Mauz, I. (2002). Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. In Staszak, J.-F. (éditeur), *La place de l'animal*, Paris, L'Harmattan, pp. 129-145.
- Mauz I. (2005). Gens, cornes et crocs. *Éditions Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra, coll. Indisciplines*, 255 p
- Mauz, I. (2006). Introductions, réintroductions : des convergences, par-delà les différences. *Natures Sciences Sociétés*, 14, S3-S10. URL : <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/2006/04/nss6S102.pdf> .
- Meuret, M. (1993). Les règles de l'art : garder des troupeaux au pâturage. In Landais, E. & Balent, G. *Pratiques d'élevage extensif. Identifier, modéliser, évaluer. Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°27, pp. 199-216.
- Meuret, M., Garde, L., Moulin, C-h., Nozières-Petit, M-O., & Vincent, M. (2017). Elevage et loups en France : historique, bilan et pistes de solution. *INRA Productions Animales*, Paris, 30(5), pp. 465-478.
- Micoud, A. (1993). Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage « naturalisé vivant » ?. *Nature, Sciences, Sociétés*, vol.1, n°3, pp. 202-210.
- Micoud, A. (2010). Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ? *Sociétés*, n° 108, pp. 99-107.
- Miller, J., Stoner, J.K., Cejtin, M.R., Meyer, T.K., Middleton, A.D., & Scmitz, O.J. (2016). Effectiveness of contemporary techniques for reducing livestock depredations by large carnivores. *Wildlife Society Bulletin*, vol. 40, n°4.
- Milhaud, O. (2005). Y'a -t-il une géographie du territoire animal ? *Compte-rendu du Café géographiques de Paris du 22 mars 2005*.

- Morizot, B. (2016). *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. Marseille, Wildproject.
- Mounet, C. (2006). Le monde agricole confronté au loup, au sanglier et à leurs partisans : un conflit d'usage et de représentation. *Revue de géographie alpine*, n° 4, pp. 89-109.
- Mounet, C. (2007). Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et « vivre ensemble » autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises (phd thesis). Géographie. Université Joseph-Fourier – Grenoble I. Français.
- Mounet, C., & Turquin, O. (2014). Espaces et acteurs pastoraux : entre pastoralisme(s) et pastoralité(s). *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102(2), mis en ligne le 11 septembre 2014, consulté le 04 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/2462>
- Nogués - Bravo, D., Simberloff, D., Rahbek, C., & Sanders, N.J. (2016). Rewilding is the new Pandora's box in conservation. *Current biology*, n°26, pp. 87-91.
- Pailhes, C. (2008). La vie en Ariège au Xixe siècle. *CAIRN Ed*, pp. 7-30.
- Parker, C., Holt, R.D., Hudson, P.J., Lafferty, K.D., & Dobson, A.P. (2003). Keeping the herds healthy and alert : implications of predator control for infectious disease. *Ecology Letters*, Vol. 6, pp. 797-802.
- Perret, V., & Séville, M. (2003). « Chapitre 1 : Fondements épistémologiques de la recherche », in THIETART R.A. (coord.), *Méthodes de recherche en management*, Paris : Dunod, pp. 13-33
- Petigas, C. (2012). La réouverture du paysage dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises. Mémoire de master. Géographie. Université de Toulouse le Mirail – ENSAT – ENFA.
- Pétrequin, P. (1995). Petit lexique du pastoralisme en Provence. *Le monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n°1, pp. 67-83.
- Piédallu, B. (2016). Approche intégrative de la gestion des conflits homme-nature : le cas de l'ours brun en France (phdthesis). Université Montpellier. Consulté à l'adresse <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01686798/document> 11
- Piédallu, B., Quenette, P.-Y., & al. (2016a). Spatial variation in public attitudes towards brown bears in the French Pyrenees. *Biological conservation*, vol. 197, pp. 90-97.
- Poinsot, Y. (2009). Protection de la grande faune et territoires : deux modèles de gestion dans la cordillère Cantabrique. *L'Espace géographique*, Vol. 38, pp. 289-302. DOI : 10.3917/eg.384.0289. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2009-4-page-289.htm>
- Poinsot, Y. (2012). Quels facteurs géographiques prendre en compte pour mieux gérer la grande faune ? *Natures Sciences Sociétés*, n°20, pp. 157-166.
- Quenette, P.-Y., Rauer, G., Huber, D., Kazensky, P., Knauer, F., Mustoni, A., Palazon, S., & Zibordi, F. (2006). Comparaison du comportement spatial d'ours bruns réintroduits et non réintroduits en Europe, 5.
- Redpath, S. M., Young, J., & al. (2013). Understanding and managing conservation conflicts. *Trends in Ecology and Evolution*, vol. 28, n°2, p.100 -109.

- Redpath, S.M., Young, J., & Bhatia, S. (2014). Tilting at wildlife : reconsidering human – wildlife conflict. *Oryx*.
- Redpath, S-M., Linell, J., Festa-Bianchet, M., Boitani, L., & *al.* (s.d). Don't forget to look down – collaborative approaches to predator conservation. Draft paper.
- Ripple, W.J., & Beschta, R.L. (2012). Trophic cascades in Yellowstone : the first 15 years after wolf reintroduction. *Biological conservation*, vol. 145, Issue 1, pp. 205-213.
- Ripple, W.J., Estes, J.A., Beschta, R.L., Wilmers, C.C., Ritchie, E.G., Hebblewhite, M., Berger, J., Elmhagen, B., Letnic, M., Nelson, M.P., Schmitz, O.J., Smith, D.W., Wallach, A.D. & Wirsing, A.J. (2014). Status and ecological effects of the world's largest carnivores. *Science*, vol. 343, 1241484-10.
- Ritchie, E.G., & Johnson, C.N. (2009). Predator interactions, mesopredator release and biodiversity conservation. *Ecology Letters*, Vol. 12, pp. 982 - 998.
- Ritchie, E.G., Elmhagen, B., Glen, A.S., Letnic, M., Ludwig, G., & McDonald, R.A. (2012). Ecosystem restoration with teeth : what role for predators ?. *Trends in Ecology and Evolution*, Vol. 27, n°5, pp. 265 - 271.
- Rössler, M. 2006. World heritage cultural landscapes: a UNESCO flagship programme 1992-2006. *Landscape Research* 31:333-353.<http://dx.doi.org/10.1080/01426390601004210>
- Schwerdtner Manez, K., & Grubber, B. (2007). A conceptual framework for damage compensation schemes. *Biological conservation*, Vol. 134, Issue 3, pp. 354 - 360.
- Sentilles, J., Camarra, J.J., Vanpe, C., & Quenette, P.Y. (2018). *Suivi de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises. Rapport annuel année 2018*. ONCFS – Equipe Ours. Disponible à : http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Reseau_Ours_Brun_2018.pdf
- Staszak, JF. (2003). Présentation. Numéro spécial : « La place de l'animal ». *Espaces et Sociétés*, 110, pp. 19-23.
- Vaccarro, I., & Beltran, O. (2009). Livestock versus “Wild Beasts” : contradictions in the natural patrimonialization of the Pyrenees. *The Geographical Review*, Vol. 99, n° 4, pp. 499 - 516.
- Van Huylenbroeck, G., Vandermeulen, V., Mettepenningen, E., & Verspecht, A. Multifunctionality of ariculture : a review of definitions, evidence and instruments. *Living Review in Landscape Research*, n°3.
- Veith, S. (2004). De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux. *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°84, pp. 49-61.
- Vincent, M. (2010). Les pratiques des bergers dans les Alpes bouleversées par le retour des loups protégés. In Meuret, M., *Un savoir-faire de bergers*. Editions Quae.
- Whatmore, S. (2002). *Hybrid geographies*. University of Oxford, SAGE Publications.
- Woodroffe, R., Thirgood, S., & Rabinowitz, A. 2005. The future of coexistence: resolving human-wildlife conflicts in a changing world. People and wildlife: conflict or coexistence? *Cambridge (UK): Cambridge University Press*. p 388-405

- Young, J.C., Jordan, A., Searle, K.R., Butler, A., Chapman, D.S., Simmons, P., & Watt, A.D. (2013). Does stakeholder involvement really benefit biodiversity conservation ? *Biological Conservation*, vol. 158, pp. 359-370.
- Zingaro, M., Salvatori, V., Vielmi, L., & Boitani, L. (2018). Are the livestock guarding dogs where they are supposed to be? *Applied Animal Behaviour Science*, 198, 89-94.
<https://doi.org/10.1016/j.applanim.2017.10.002>
- Zoukekang, E.D. (2008). Elevage pastoral en Ariège : vulnérabilité des animaux en pâturage, évolutions des systèmes d'élevage, adaptations aux mesures d'accompagnement du plan de réintroduction et de conservation de l'ours brun (*Ursus Arctos*) Dans les Pyrénées françaises 2006-2009. Mémoire de master. INPT / ENSAT / ENFA – Master AgroBioScience.

Sitographie

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales – CNTRL. (2012). Définition de dérochement.
<https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9rochement>
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Région Occitanie.(2011). Statut légal de protection de l'ours. Disponible à : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/statut-legal-de-protection-r7111.html>. Disponible le 5/08/2019.
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Région Occitanie.(2014). Décision portant approbation de la procédure d'indemnisation des dommages de grands prédateurs dans les Pyrénées. Disponible à : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/procedure_indemnisation_massif_pyrenees_140612_cle1cba79.pdf. Consulté le 10/08/2019
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Région Auvergne Rhône-Alpes. Quotas tir de loups. Disponible à : http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190814_suivi_protocole_2019.pdf. Consulté le 10/08/2019
- Pays de l'ours – ADET (Site web de l'association). Disponible à : <https://www.paysdelours.com/>
- Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires – OSAV. (2016). Piétain.
<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierseuchen/uebersicht-seuchen/alle-tierseuchen/moderhinke.html>. Consulté le 10/08/2019.

Table des figures

Figure 1 - Carte de l'évolution des populations ursines dans le massif Pyrénéen.....	13
Figure 2 - Avancée forestière dans la zone base de l'estive (encadrée en rouge) depuis 1950 (photo de droite) jusqu'à aujourd'hui (photo de gauche).....	22
Figure 3 - Carte de localisation de l'estive d'Ourdouas.....	23
Figure 4 - Carte de l'organisation spatiale et temporelle de l'estive d'Ourdouas.....	25
Figure 5 - Vue sur le travers d'Ourdouas (zone de transition), surplombé par le Pic de l'Har. :.....	26
Figure 6 - Illustration du travail du berger : garde des brebis en dessous de la combe d'Ourdouas.....	27
Figure 7 - Photo de gauche : Vue sur la cabane du berger au col des Cos Photo de droite : Chiens de protection au repos.....	27
Figure 8 - Photos de gauche : brebis pâture dans la combe d'Ourdouas Photo de droite : prise de vue en fin de journée d'un ours.....	28
Figure 9 - Utilisation temporelle des trois outils méthodologiques.....	29
Figure 10 - Carte de la localisation et de l'utilisation des différents secteurs de l'estive et identification des zones compliquées.....	40

Liste des tableaux

Tableau 1 - Noms d'emprunt et fonction des acteurs rencontrés.....	29
Tableau 2 - Métadonnées sur la récolte des informations « de contexte ».....	30
Tableau 3 - Métadonnées sur les enregistrements des entretiens auprès des éleveurs.....	31
Tableau 4 - Métadonnées sur les enregistrements en estive.....	32
Tableau 5 - Métadonnées sur les enregistrements des dépositions d'attaques.....	33
Tableau 6 - Thèmes et sous-thèmes de la grille d'analyse.....	34
Tableau 7 - Registre synthétique de justification des mesures de protection : objectifs, mise en œuvre et limites.....	50

Table des annexes

Annexe 1 - Guide d'entretien semi-directif.....	73
Annexe 2 - Tableau de l'organisation du temps de recherche.....	74
Annexe 3 - Tableau de la caractérisation du comportement de prédation de l'ours par les acteurs rencontrés.....	75

Annexes

Annexe 1 - Guide d'entretien semi-directif

Sur l'exploitation / l'éleveur :

quelques mots sur son exploitation et sur son parcours. Insister sur les différentes étapes de son cheminement professionnel.

Sur l'estive :

Attentes de la période en estive pour le troupeau ?

Fonctionnement global : quelles aides, individuelles collectives – impact Natura 2000 sur la gestion de l'estive – fonctionnement MAE – plan de gestion pastoral – conditionnement du poste de berger à un nombre de bêtes minimum ?

Sur représentation de l'ours – symbolique :

Symbolique associée à l'ours ? Quelle première image en tête ? Peur ?

Vécu de la présence et prédation en tant qu'éleveur – en tant que berger. Quelle(s) différence(s) entre les deux ? Ce qui est ressenti différemment, de manière similaire ?

Impact sur les pratiques en estive :

Sans ou avec prédation : ce qui change sur le troupeau, quels impacts ? Sur la manière de préparer l'estive ? Un changement des bêtes à la descente d'estive ?

Réel impact de l'ours au-delà des bêtes disparues (à minimiser cette année) : la prédation est-elle ce qui « met réellement le pastoralisme à terre » ? ce qui fait qu'il cristallise les débats alors que le pastoralisme semble avoir à faire à d'autres difficultés d'autant plus complexes ? Impacts perçus sur la poursuite de l'activité ?

Sur le suivi des bêtes impactées : comment sont notées les bêtes mortes, disparues ? Y-a-t-il un moyen d'identifier à la fin de la saison celles prédatées, celles disparues... ?

Sur les moyens de protection : opinion sur le parc de nuit – quelles limites à son utilisation ? Sur la meute de chien ? Quels impacts selon la personne interrogée ? Ce qui pourrait être fait différemment ? Amélioré ?

Sur le territoire de l'estive : quels endroits clefs en termes de prédation ? Comment les gérer ? Mieux les protéger ?

Quelle définition donner au métier de berger ? Présent même sans l'ours ? Comment se passe la transmission de connaissances ?

Quelle définition de la cohabitation ? Considération de l'ours comme faisant partie du système de l'estive ? Comme étant un élément à part entière ? Ou comme un élément qui devrait être ôté (*enjeu avec l'ancienneté sur l'estive – connaissance du système avec ou sans*) ?

Question point de vue autres acteurs : Ressenti sur la manière dont est géré le dossier – impression d'une paix sociale initiée par les indemnisations ?

Comportement de l'ours :

Comportement de l'ours en prédation

Fréquentation de l'estive les années passées, évolution des lieux et temporalités de la prédation

Evolution de la prédation : plus, moins, changements des lieux de prédation... ?

Annexe 2 - Tableau de l'organisation du temps de recherche

Juin		Juillet		Août	
S 1	Transhumance	L 1		J 1	
D 2	Estive	M 2		V 2	
L 3		M 3		S 3	
M 4	Estive	J 4		D 4	
M 5	Estive	V 5		L 5	Estive
J 6	Estive	S 6		M 6	Estive
V 7	Estive	D 7		M 7	Estive
S 8		L 8	Estive	J 8	
D 9		M 9	Estive	V 9	
L 10	Estive	M 10	Estive	S 10	
M 11	Estive	J 11	Entretien	D 11	
M 12	Estive	V 12		L 12	
J 13	Estive	S 13		M 13	Estive
V 14		D 14		M 14	Estive
S 15		L 15	Estive	J 15	
D 16		M 16	Estive	V 16	
L 17		M 17	Estive	S 17	
M 18	Entretien / Estive	J 18		D 18	
M 19	Estive	V 19		L 19	Estive
J 20	Estive	S 20		M 20	Estive
V 21		D 21		M 21	Estive
S 22		L 22	Estive	J 22	
D 23		M 23	Estive	V 23	
L 24	Estive	M 24	Estive	S 24	
M 25	Estive	J 25		D 25	
M 26	Estive	V 26	Entretien	L 26	
J 27		S 27		M 27	
V 28		D 28		M 28	
S 29		L 29		J 29	
D 30		M 30	Entretien	V 30	
		M 31	Entretien	S 31	

Annexe 3 - Tableau de la caractérisation du comportement de prédation de l'ours par les acteurs rencontrés

CRITERE PREDATION	DYNAMIQUES OBSERVEES	ELEMENTS DE JUSTIFICATIONS	CITATION A L'APPUI
Lieux des prédatons	. De l'époque des troupeaux non gardés : référence à des brebis retrouvées mortes en-dessous du Pic de l'Har et au niveau de la Plagnoule	Observations visuelles	Jacques, éleveur : « Et puis quand tu montes à Ourdouas, y'a un plat – la Plagnoule – je monte, j'arrive là : une agnelle, encore une autre brebis toute chaude qui était pas morte, ouverte. Et depuis ce jour-là, c'est parti. Ils sont venus voir et on est parti avec l'ours »
	. Au début du gardiennage : peu de brebis retrouvées au Pic de l'Har ou à Ourdouas. Concentration des prédatons en zone intermédiaire - entre 1000 et 2000 mètres d'altitude. Différents hotspots identifiés : - Beaucoup de bêtes retrouvées mortes en dessous de la cabane (dans les coulées) quand il n'y avait pas encore le parc de nuit - au niveau du coude de la Plère (ancienne couchade) - Au-dessus de Souel - en montant vers Pic Longue côté Isard.	Observations visuelles	Paul, éleveur et ancien berger : « Et au Pic de l'Har j'ai... j'ai fait 3-4-5 expertises en 7-8 ans quoi. 7 ans. Donc c'était pas un endroit qu'il fallait se concentrer c'était la zone intermédiaire. Proche du bois, les 1000 à 2000 quoi. A Ourdouas c'est combien ? 2000 et quelques là. Et ben à Ourdouas maintenant y'a des soucis – ça se décale. Avant à Ourdouas y'avait pas trop de problèmes »
	. En 2018 : concentration des attaques à Ourdouas. Une brebis retrouvée à Léat et une en dessous du parc de nuit	Observations visuelles	
	. En 2019 (au 19 août) : une attaque à Ourdouas, une dans les clots, une à la Plagnoule, une vers Coulédoux	Observations visuelles	
Taux de prédation	A l'échelle de l'estive . De l'époque des troupeaux non gardés : référence à une quarantaine d'expertises avant la mise en place d'un berger		Paul, éleveur et ancien berger : « L'année avant que j'arrive y'avait une quarantaine d'expertises je crois. C'est à peu près en gros... »
	. Au début du gardiennage : Baisse des prédatons suite à la mise en place d'un berger. Estimation d'une quinzaine d'attaques maximum par année entre 2010 et 2016 environ		Paul, éleveur et ancien berger : « La première ça commençait à baisser rien que le fait de garder et de structurer un peu les couches, qu'elles couchent ensemble surtout en haut. Qu'elles aient les couches groupées, qu'elles dorment ensemble le soir. Des petites choses c'était et puis faire des virées c'était une autre chose. Déjà on a commencé à baisser, après on a fait le parc ça a continué à baisser. Et puis depuis quelques années ça remonte. On en revient, je pense qu'on est pas loin de revenir à l'année où c'était pas gardé, en termes de pertes. On y est pas encore je pense, on doit pas être loin. »
	. En 2018 : 25 expertises et une trentaine de brebis mortes + 30 disparues (doublement des quotas par rapport à 2017) . En 2019 (au 20 août) : 4 attaques pour 6 brebis retrouvées mortes		
	A l'échelle du département et du massif . Entre 2015 et 2018 : augmentation des attaques dans le Couserans (resserrement de la zone à ours) et diminution en Haute-Ariège		Marc, éleveur : « Globalement c'est stable, mais en fait ça a baissé sur la Haute-Ariège et ça a augmenté dans le Couserans, ce qui fait que globalement c'est stable à l'échelle du département, mais la zone à ours se resserre. Et depuis 2015-2016-2017-2018, ça ne fait qu'augmenter sur le Couserans, évidemment »
Types d'attaques	. En 2019 (au 13 août) : diminution des attaques dans beaucoup d'estives voisines à Ourdouas et dans le Couserans plus généralement mais augmentation en Haute-Ariège et dans les départements voisins (Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées)		Marc, éleveur : « L'année dernière on avait minimum une attaque par semaine et cette année beaucoup moins quoi. Et en fait le fait qu'il y ait peu de passages. Mais ça la prédation c'est comme ça aussi. T'as pas de règles, ça peut commencer maintenant. Mais globalement sur l'Azard c'est calme, sur Bentaillou, Urets même au Trapèche... le début de saison a été tendu mais c'est calme. Par contre ils ont des problèmes sur les HP, sur la HG, sur la HA »
	. Au début du gardiennage : majorité des attaques sur les lieux de couchades et non sur des brebis qui sont à l'écart du troupeau		Paul, éleveur et ancien berger : « Là aussi, c'est des attaques, elles changent aussi. Les attaques ont les avait toujours sur des endroits de couchade et maintenant on peut avoir des attaques sur des brebis qui traînent. Et ça des brebis qui traînent on en aura toujours »
	. En 2018 : pas de "gros cartons", deux trois brebis maximum à chaque attaque		Pierre, éleveur : « des fois trois, ça peut. Je crois pas qu'on ait eu plus. Là je peux te dire une connerie mais je pense pas. »
Temporalité des attaques	. En 2019 : - trois attaques sur des brebis qui traînent - une sur un lot de brebis resté à Ourdouas alors que le reste du troupeau devait être monté à la Plagnoule.		
	Au début du gardiennage Attaques en début et fin de saison généralement		Paul, éleveur et ancien berger : « début et fin. C'était vraiment marqué. Et Vala elle allait faire un tour en Espagne Juillet et août. Mes premières années c'était marqué »

	Sur les années précédentes		
	En 2018 : . une au mois de Juin . Intensification au mois de Juillet et les mois qui ont suivi avec une fréquence de 2 attaques en 3 jours puis 10 jours tranquilles		
	En 2019 (au 19 août) : . Deux attaques au mois de juillet . Deux au mois d'août		
	De manière générale		
	A partir du mois d'août (considéré comme le mois charnière en termes d'attaques), forte probabilité d'une augmentation des attaques. Facteur météo joue beaucoup : météo plus capricieuse avec plus de brouillard		<i>23 juillet : selon Jacques c'est en août qu'il y a le plus de casse. Du moins les années passées c'était le cas. En plus le temps à tendance à changer au mois d'août : plus de brouillard, le temps change</i>
Conditions météo lors des attaques	En 2018, nombreuses attaques par nuit claire. Difficile de faire un lien avec le brouillard : impossibilité de dater la prédation		<i>Louis, berger : « oui, il va peut-être taper plus facilement mais bon après, moi j'ai eu pas mal d'attaques par nuit claire quoi. Puis après dans le brouillard tu sais pas si ça date de la journée qu'il y a eu le brouillard, si c'était la nuit. C'est pareil quoi »</i>
	En 2019 : - une prédation par beau temps - trois prédatons dans le brouillard		
Comportements spécifiques de l'ours en prédation Techniques utilisées	. Possibilité d'enterrer des brebis après les avoir prédatées (potentiellement pour revenir les manger ensuite ?)		<i>Marc, éleveur : « ouais, les ours ils font ça, ils s'emportent les brebis. C'est fort un ours il prend la brebis dans sa gueule et il part avec. Il va la manger plus loin. Mais ça explique que y'est beaucoup de brebis disparues en zone à ours, ce comportement là. Et le fait qu'il les enterre aussi. Il les enterre pour revenir manger dessus. On les retrouve pas toutes quoi. »</i>
	. Potentielle habitude de l'ours aux moyens de protection. Réflexion notamment au niveau de la couche d'Ourdouas où il a été décidé de ne pas mettre de parc de nuit car selon les acteurs rencontrés, protéger la couche d'Ourdouas aurait pu délocaliser les attaques au Pic de l'Har où un risque de décrochement existe.		Intuition
	Souvenirs des anciennes générations		
	. Evocation de passage à ours dans le bois entre Illau et l'Isard.	. Transmission orale d'histoires anciennes	<i>23 juillet : de l'époque de son grand-père (maternel) les bêtes étaient gardées sur Ourdouas de manière serrée. Il y avait des ours mais ils étaient chassés. Il se souvient que son grand-père avait parlé plusieurs fois de passages d'ours au niveau du bois entre Illau et l'Isard</i>
	Actuellement		
Lieux de passages	. Passages sur le chemin qui relie Ourdouas aux Clots (Passade d'en bas?) . Passages au niveau du Passade de la Coume . Passages en-dessous du Tuc des Ours . Passages au niveau du Col de Desjouts . Potentiel refuge dans le bois du Pruech (entre Isard et Ourdouas)	. Pour les passages au niveau du Passade de la Coume, du Tuc des Ours et du Passade d'en bas : carcasses retrouvées à proximité . Pour les passages au niveau du col de Desjouts : zone humide dans laquelle le berger a retrouvé des empreintes . Pour le bois du Pruech : nombreuses prédatons sur l'estive de l'Isard qui font penser qu'un ours se cache dans ces bois	
	Au début du gardiennage		
Individus prédateurs	Identification de Vala avec ses petits qui attaquait en début et fin de saison		<i>Paul, éleveur et ancien berger : « A une certaine époque, on avait Vala. Moi toutes mes prédatons c'était Vala avec les petits. On le savait. Et Vala elle allait faire un tour en Espagne Juillet et août. Mes premières années c'était marqué. C'était elle qui me faisait le bordel. »</i>
	Actuellement		
	En 2018 : Plusieurs prédatons attribuées à Nheu	. Présence sur les carcasses de nombreuses perforations qui font penser aux acteurs que la prédation a servi d'apprentissage pour les oursons. D'où un travail un peu "chaotique"	
	En 2019 : une des prédaton attribuée à une femelle avec petits (intuition du berger – à confirmer)		

Table des matières

Remerciements.....	4
Petit lexique du vocable utilisé	6
Sigles et acronymes	7
Avant – propos.....	8
Introduction	9
I Etat de l’art	13
I.1 Des montagnes, des hommes et des ours : état des lieux des réintroductions d’ours et de leur implications dans les Pyrénées.....	13
I.1.1 Quand les ours ont disparu	13
I.1.2 La montagne au cœur du mécanisme des réintroductions.....	14
I.1.3 Les adaptations du pastoralisme à ce nouveau contexte de prédation : évolutions et moyens mis en œuvre 16	
I.2 Revisiter le conflit : vers de nouvelles articulations de l’estive, de l’animal et de l’humain	18
I.2.1 Ce qui se joue à l’échelle des estives.....	18
I.2.2 Vers une nouvelle compréhension de l’autre	19
I.3 Objectifs de l’étude et hypothèses de travail	20
II Matériel et méthodes	22
II.1 Présentation du terrain.....	22
II.1.1 Dimensions sociale, spatiale et temporelle de l’estive d’Ourdouas	24
II.2 Protocole méthodologique mis en œuvre : écouter et vivre l’estive	28
II.2.1 Choix des acteurs.....	28
II.2.2 Trois outils méthodologiques complémentaires.....	29
II.3 Justification du choix méthodologique et position de « l’apprenti-chercheur » dans le dispositif de recherche.....	33
II.4 Analyse de l’ensemble du matériel obtenu.....	34
II.4.1 Constitution de la grille d’analyse	34
II.4.2 Représentations cartographiques.....	35
III Résultats	36
III.1 Des changements de pratiques pastorales au regard des représentations de l’ours.....	36
III.2 Détailler l’usage du territoire : comment est justifiée l’utilisation des différents quartiers d’estive ?	39
III.3 Caractériser l’animal par le regard de l’Homme : un référentiel de l’évolution du comportement de l’ours sur l’estive d’Ourdouas	44
III.4 Le regard du groupement pastoral sur les mesures de protection mises en œuvre.....	46

IV Discussion	51
IV.1 Repenser la relation de l'Homme à l'animal : le symbolisme actuel au cœur du débat ?.....	51
IV.2 Penser le territoire en partage : composer uniquement avec l'ours ?.....	53
IV.3 De la limite des moyens de protection actuels : prendre en compte l'incertitude et la complexité de l'estive dans la composition du quotidien.....	55
Conclusion.....	59
Références	62
Sitographie	71
Table des figures	72
Liste des tableaux.....	72
Table des annexes	72
Annexes	73
Résumé.....	79
Abstract	79

Résumé

Les actions de réintroductions de grands prédateurs révèlent souvent des fractures sociales et culturelles au sein des territoires concernés. Ces situations sont souvent abordées de manière « cliente », en opposant les pour et les contre sans réelles analyses des fondements de ces positionnements. Il est d'ailleurs rare que les voies alternatives soient réellement celles qui portent le plus. Elles sont souvent masquées par la virulence du débat. Les positions pour et anti cachent en fait une diversité de points de vue et d'opinions qui ne peuvent être compris s'il ne sont pas replacés dans leur contexte. Le monde du pastoralisme est le premier touché par les actions de réintroduction, car territoires des hommes et territoires de l'ours se chevauchent et deviennent en constante interaction. Cette étude se propose d'adopter une démarche analytique afin de comprendre comment le retour de l'ours se symbolise dans le discours des acteurs pastoraux et ce qu'il implique dans la pratique de l'estive. L'approche anthropo-sociologique adoptée va donc questionner les positionnements, les prises de décisions, les actions mise en œuvre en replaçant les femmes et les hommes au cœur de leur territoire. Il apparaît alors que l'ours réintroduit devient le révélateur de différentes conceptions de ce qui devrait être fait du territoire montagnard. Quand bien même le bien-fondé de l'action humaine sur le milieu naturel, quel qu'il soit, reste toujours à questionner. Ce sont les acteurs qui réintroduisent l'ours qui sont au cœur des critiques et non l'espèce ursine en elle-même. Au contraire il se dessine une tentative de négociation territoriale avec cette dernière. Celle-ci passe par la mise en œuvre de moyens de protection, dont l'application et l'efficacité sont argumentées par la constitution d'un registre de savoirs situés. De fait, l'estive ne peut être comprise en la décontextualisant des éléments qui la définissent : le rôle du berger, le comportement du troupeau, le comportement des chiens, les éléments topographiques, les facteurs météorologiques, *etc.* Le tout forme un système dans lequel l'ours vient ajouter une strate supplémentaire de complexité.

Mots-clés : *Interactions hommes – animal, approche ethnographique, territoire, ours, pastoralisme, Pyrénées.*

Abstract

Reintroductions of great predators often reveal social and cultural cleavages within the territories concerned. These situations are often approached in a "client" way, by opposing the pros and cons with no real analysis of the fundamentals of individual positions. It is also rare for alternative voices to really be those that carry the most. They are often concealed by the virulence of the discussions. The positions for and against hide a diversity of points of view and opinions that cannot be understood unless they are taken into their proper context. Pastoralism is the first to be concerned by reintroductions, as the territories of men and territories of bear overlap and become in constant interaction. This study adopts an analytical approach in order to understand how the return of the bear is symbolized in the discourse of the pastoral actors and how the presence of bears impacts the mountain pasture's practice. The adopted ethnographic approach will therefore question the positioning, decision-making and actions implemented by placing women and men at the core of their territory. It appears that the reintroduced bear is an indicative of different conceptions of what should be done of the mountain territory. Even if the validity of human action on the natural environment, whatever it is, remains to be questioned. Actors who reintroduce the bear are at the core of the critics and not the ursine species itself. On the contrary, there is an attempt to territorial negotiations with the latter. This requires the implementation of methods of protection, whose application and effectiveness are argued by the constitution of an anthology of local knowledge. In fact, the mountain pasture cannot be understood by decontextualizing the elements that define it: the role of the shepherd, the behavior of the herd, the behavior of the dogs, the topographic elements, the meteorological factors, *etc.* All these elements shape a system in which the bear adds a further layer of complexity.

Key words : *human-animal interactions, ethnographic approach, territory, bear, pastoralism, Pyrenees.*